

La Neuchâteloise Le canton perd 150 emplois et un nom



La Neuchâteloise Assurances sera intégrée à la Winterthur au début de l'année prochaine. Cent cinquante personnes perdront leur emploi. Réactions et analyses.

Photo Treuthardt

p 2 et 3

Il n'y a pas de patrimoine économique. En économie, comme dans la nature, les gros avalent les petits. Les carnassiers se nourrissent des herbivores et les grands prédateurs n'ont le souci de rien. Le combat entre dominants et dominés est aussi vieux que les protozoaires...

Alors, quand on s'émeut, légitimement, du fait que la Winterthur finit de digérer sa proie, on occulte la longue litanie d'événements qui a conduit le carnassier à se rassasier de l'herbivore!

Opinion Depuis 1929...

Tout a commencé en 1929, quand la crise a mis la Neuchâteloise aux abois dans son pré carré. Les ruminants des situations acquises en ont appelé à la Winterthur et à la Société Suisse de Réassurances. En 1988, Réassurances cède sa part à la Winterthur, qui détient alors 48%. Augmentés de quelques achats. Sa majorité passe à 82%. L'offre d'échange d'actions de la Neuchâteloise contre celles de la Winterthur a été la dernière bouchée qui, au printemps 1995, signait la fin d'une stratégie intelligemment conduite à la barbe des Neuchâtelois.

La dérégulation, dès 1991, a provoqué le désarroi des compagnies qui opéraient dans un marché protégé par des tarifs conventionnels, à l'aise avec des marges suffisantes et constantes. Aujourd'hui, le marché est saturé et la croissance a rendu son dernier souffle qui permettait de poursuivre un développement induit par une situation générale favorable.

La Neuchâteloise disparaît dans ce tourbillon qui n'en finit pas de rassembler les puissants. Le combat écarte ceux qui ont cru, trop longtemps, que la modestie et la prudence étaient un gage de sécurité.

On peut évaluer à plus de 3,5 millions le montant des primes que l'Etat et la ville de Neuchâtel versent à la Neuchâteloise, opératrice d'un consortium d'assurances. Il y a là de quoi infléchir certaines décisions.

La Winterthur opère une importante percée en Chine: Neuchâtel offre tout ce qui est nécessaire pour installer un centre de formation. Les quatre Neuchâtelois membres du conseil d'administration, MM. C. Frey, Y. Richter, J.-P. Béguin et F. Habersaat doivent s'y employer de toutes leurs forces. Ils ont été placés devant un fait accompli qui n'a rien d'honorable, contraints à capituler.

Au suivant: ce sera, dans quelques jours, la réorganisation de l'UBS!

Gil Baillod

Hockey sur glace Berne aux Mélèzes



Jutilla sera ce soir aux Mèlèzes.

photo ela

p 25

Carla Amodio La juge a démissionné

Carla Amodio a décidé de quitter ses fonctions le 30 avril prochain. Elle avait été nommée juge d'instruction des Montagnes neuchâteloises en mai 1993. Carla Amodio, qui continue de siéger au législatif de Neuchâtel, veut en effet complètement remodeler son avenir professionnel.

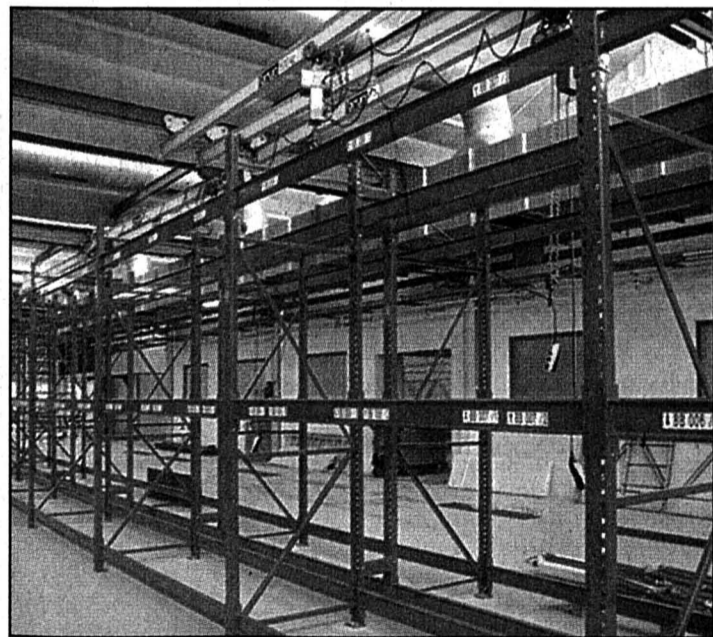
p 2



Metalor Bruits de licenciements

p 21

Mary Kay Début de production fin janvier



Au Crêt-du-Loche, le géant américain de la cosmétique Mary Kay prend peu à peu possession du site de feu Aciera, actuellement en phase terminale de reconversion.

Photo Leuenberger

p 4

Rail suisse Le Conseil fédéral veut entamer la réforme

p 15

Toxicomanie Un centre d'aide au Val-de-Travers

p 10

PUBLICITÉ



tyfelle
coiffure
Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 032/968 75 55
132-7937

Canton p 2
Grand Angle p 3
Régions p 4-13
Le Fait du Jour p 15
Suisse p 16-17
Monde p 19
Economie p 21

Réflexion p 22
Sports p 23-29
Magazine p 33-38
Radio/Télévision p 40-41
Mémento p 42
Carnet p 43
La Der/Météo p 44



Votre journal s'est refait une jeunesse. L'appréciez-vous? Vous pouvez le dire en appelant le 157 1240 une ligne téléphonique ouverte pour vous 24 heures sur 24 (86 centimes la minute) Sélection 7500

La Neuchâteloise Menacés, les employés pensent à l'emblème

Dans l'imposant bloc brun de Monruz où la Neuchâteloise Assurances est désormais chocolat, il est 10h15. La téléphoniste répond imperturbablement: «Ils sont tous en séance.» Précision: en séance dans les bâtiments extérieurs, où des cadres informent les employés des dispositions prises. Ici règne un calme sépulcral. Attente. On ne connaît pas encore le chiffre exact du désastre. Reviennent soudainement deux groupes d'employés. Les visages ne sont apparemment pas trop catastrophés. Est-ce un espoir? Un espoir forcément candide? Les journalistes sont envoyés à l'étage de la direction.

Tout passe

On passe une porte capitonnée. Dans le petit salon où nous recevons trois directeurs, dont le grand chef de la Winterthur, l'épais tapis au sol ondule au pied de la table. Ce petit air de désordre dans ce cadre si riche, cette impression que tout le monde ne fait que passer... Que va-t-il rester? Les chiffres tombent. On note. Les justifications pleuvent mais l'information reste sèche. Tout est si bien expliqué pour cerner l'indiscible. Les chiffres sont noirs, mais on licencie. Pas pour augmenter le profit des actionnaires,

qu'ils disent, mais pour renforcer l'attrait des primes.

Dehors, d'autres groupes reviennent au travail. Sage-ment. Sans démonstration intempestive. Toutes les décisions de détail ne sont pas encore prises. Les grands rassemblements agités de la Favag (on est juste à côté), c'est fini. Ici, l'horaire est libre, et maintenant les portes de sortie grandes ouvertes.

Un homme (29 ans dans l'entreprise), visage défait, réagit: «Cette décision me fait mal. Je ne sais pas quel sera mon sort. Mais le pire, c'est l'identité qui disparaît.» Deux femmes sortent à leur tour. L'une d'elle: «Ce nom qu'on enlève, ça me fait un pincement au coeur. Pour les emplois... l'avenir dira ce qu'il en sera. Moi, ça fait 32 ans que je suis ici.»

Plus d'espoir

Vient un homme, plus jeune: «On s'y attendait. Il faudra faire preuve de mobilité. Moi, je suis prêt. Je suis marié, j'ai deux enfants, mais je suis d'accord d'aller à Lausanne ou à Genève.» Un autre employé: «Vous savez, sans la Winterthur, ça ferait déjà longtemps que la Neuchâteloise n'existerait plus.» Un autre encore: «C'est une décision positive, vu la situation.



Chacun se sait plus ou moins menacé. Mais pour le moment, c'est la disparition du nom de la Neuchâteloise qui choque. Surtout pour les employés les plus anciens, comme ce monsieur et cette dame. Pour le jeune employé, le réflexe de la nécessaire mobilité est déjà acquis.



photo Treuthardt

On n'est pas dans une situation de faillite. On a un potentiel. Passent plusieurs petits groupes. Ils vont manger. Un Alémanique: «J'espérais que le nom resterait.»

Il n'espère plus.

Rémy Gogniat

Yann Richter: «On n'est pas un conseil d'administration-alibi»

Le conseil d'administration de la Neuchâteloise Assurances n'a pas été associé à la préparation de la décision, nous a expliqué Yann Richter, président de ce conseil. «J'ai été informé la veille de la séance du 29 octobre, date où le conseil a pris connaissance des mesures. On savait bien que quelque chose se préparait. On avait offert de participer à la réflexion.»

Alors, un conseil d'administration-alibi? «Pas du tout. On s'est posé la question. Fallait-il quitter le bateau? Vu la réceptivité du président de la Winterthur et de son directeur général (on a obtenu une ouverture, un dialogue), on a choisi de rester. On défendra le personnel, on

veillera à ce que le plan social soit assuré et à ce que de nouveaux emplois reviennent sur le site.» Claude Frey, autre membre neuchâtelois du conseil, estime aussi que se battre pour le statu quo aurait été irresponsable. «On n'échappait pas au processus. Voyez en France ce qui se passe, en matière de concentration d'assurances.»

Mais la disparition même du nom? Claude Frey: «C'est incontestablement un élément du patrimoine qui s'en va. Mais le patrimoine, ce n'était plus le nôtre. L'image de la Winterthur est même plus forte que celle de la Neuchâteloise dans notre propre can-

ton.» L'information repose sur une étude d'image faite par la Winterthur, mais que le conseil n'a pas vue formellement. On lui a dit que. Yann Richter n'a aucune raison de mettre l'information en doute: «Bien sûr que cette disparition me choque. Mais que vous dire? Que le premier appui de la Winterthur, qui fut déterminant pour la Neuchâteloise, date de 1929? J'espère surtout que les Neuchâtelois ne dénonceront pas leurs polices. Elles restent importantes pour le canton. Rien à voir avec Cardinal. C'est peut-être un même malheur, mais deux affaires différentes.»

RGT

Incertitude à La Chaux-de-Fonds

Le paysage des assurances va inévitablement connaître une évolution soudaine à La Chaux-de-Fonds. La restructuration et la disparition de nombreux emplois annoncées hier ne manquera pas de heurter les Montagnes. Mais en l'état, « nous n'en savons pas plus », doit constater Enrico Ducommun, responsable de l'agence générale de la ville. Dans l'après-midi d'hier, une séance a bien eu lieu à l'agence de

Neuchâtel. Outre les sujets purement techniques traités à cette occasion, la réunion visait à « nous rassurer », indique Enrico Ducommun. C'est donc l'expectative qui prévaut pour l'heure.

Il apparaît prématuré d'affirmer que la Winterthur - employant plus de dix personnes à la Chaux-de-Fonds - reprendra purement et simplement le portefeuille de la Neuchâteloise. La décision semble

encore à venir. Vu la restructuration que connaît elle-même la Winterthur et les départs naturels, les cinq employés de La Neuchâteloise pourraient jouer le rôle de réservoir de main d'oeuvre. « Nous en saurons plus ces prochaines semaines, mais il est certain que les changements s'établiront après le 1er janvier, en février, mars... », prédit le responsable d'agence.

PFB

Carla Amodio La juge a démissionné

La boucle est bouclée. Madame le juge d'instruction des Montagnes neuchâteloises a annoncé hier sa décision irrévocable de quitter ses fonctions le 30 avril prochain. Main de fer dans un gant de velours, Carla Amodio, qui continue de siéger dans les rangs radicaux au législatif de la ville de Neuchâtel, a décidé de remodeler complètement son avenir professionnel.

Plusieurs facteurs motivent la décision de Madame le juge d'instruction des Montagnes neuchâteloises de quitter le poste qu'elle occupe depuis le mois de mai 1993. Aujourd'hui, la magistrate se refuse à dévoiler publiquement son avenir professionnel: elle n'a pas encore signé définitivement son nouveau contrat d'engagement.

Il va sans dire que la procédure disciplinaire dont elle avait été l'objet en été dernier, et qui avait abouti à un blâme du Ministère public, compte pour beaucoup dans la décision de la jeune femme. Ce d'autant plus qu'à l'époque, la justice neuchâteloise l'avait invitée à prendre les dispositions qui s'imposaient.

Rapide rappel des faits. Carla Amodio avait prêté sa voiture à un jeune homme ne

possédant pas de permis de conduire et sur lequel la police avait découvert une dose d'héroïne. Il s'est également avéré que le jeune homme était l'ami de Madame le juge d'instruction. En conclusion, le blâme stipulait que « les liens qui unissaient Carla Amodio à un délinquant récidiviste étaient incompatibles avec sa fonction de juge d'instruction. »

Bien qu'elle ait pesé dans la balance, cette procédure disciplinaire n'a pas forcément été le déclencheur. Depuis un certain temps déjà, Carla Amodio envisageait sérieusement de quitter ces fonctions, pourtant intéressantes.

Née en 1961, Carla Amodio ne manque pas d'atouts. Son cursus universitaire complet l'autorise à viser haut. En effet, la magistrate a suivi une formation juridique complète et parle également plusieurs langues étrangères.

C'est donc avec sérénité que Madame le juge d'instruction entrevoit l'avenir.

Sa démission, annoncée par lettre au début du mois au président du Grand Conseil, n'a soulevé aucune réaction. L'appel de candidatures pour le poste de juge d'instruction des Montagnes neuchâteloises est lancé depuis hier.

Christiane Meroni

Enseignants Pas de politique de la chaise vide

Participation plus importante que d'ordinaire, de l'avis même des organisateurs de la Journée syndicale des enseignants neuchâtelois affiliés au Syndicat suisse des services publics (SSP). Président de la section cantonale, le conseiller national François Borel a fait le point des contacts actuels avec le Département de l'instruction publique dans le cadre de la réforme du statut de la fonction publique adoptée récemment par le Grand Conseil.

Sur ce point précis, le syndicat n'est pas opposé à une évaluation de la fonction, mais il rejette catégoriquement toute évaluation de la personne. A ce propos, le comité a décidé de participer aux séances de discussion avec le département, afin de ne pas pratiquer la politique de la chaise vide. Il s'agit évidemment de faire prévaloir les positions syndicales au cours de ce processus.

Sur le plan du renouvellement des membres, le président a émis quelques inquiétudes. Sur un effectif de plus de 700 affiliés, on compte une certaine érosion par suite de retraites ou de recyclages professionnels, démissions qui ne sont pas compensées par les maigres adhésions.

Au chapitre des informations, le délégué central du

SSP, Eric Decarro a longuement analysé la situation difficile que connaissent leurs camarades genevois de la fonction publique. Les négociations sont totalement dans l'impasse et les fonctionnaires genevois demandent le soutien

de leurs collègues des autres cantons. Faisant acte de solidarité, les enseignants neuchâtelois ont accepté à l'unanimité une contribution de vingt francs par personne en faveur des grévistes syndiqués. Charles-André Udry disséqua

la loi sur le travail, avec son scalpel particulièrement effilé. Enfin, l'après-midi fut consacré à une table ronde sur le thème «Quelle école avons-nous, quelle école voulons-nous?».

BNU

Enseignement et éthique

Au-delà de la simple consultation, les enseignants veulent être reconnus officiellement comme de véritables partenaires aux yeux de l'Instruction publique. Depuis 1994, le Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (Saen) mène une réflexion sur la responsabilisation («professionnalisation» est son terme) de la fonction qui a été indirectement au centre de sa journée syndicale. Celle-ci a réuni hier à Boudry quelque 250 participants, soit plus de la moitié des membres.

Thème de la journée: l'éthique professionnelle. Car être considéré comme partenaire implique des droits, mais aussi des devoirs. Un code de déontologie est actuellement en projet sur le plan romand. Les ensei-

gnants ont entendu un médecin sur le sujet «Code de déontologie et vie professionnelle» et ont pris part à un débat sur les «valeurs» des enseignants, au cours duquel sont intervenus le conseiller d'Etat Francis Matthey, Pierre Marc, professeur de pédagogie à l'Université de Neuchâtel, et Jacques-André Tschoumy, de l'Institut de recherches et documentation pédagogiques.

Thème brûlant actuellement: l'évaluation des enseignants. Sur le principe même la Saen n'a pas de réticences fondamentales. Mais, a souligné le président Jean-François Kunzi, «encore faut-il voir ce qui s'évalue»: «Qu'est-ce que ça veut dire, par exemple, un enseignant qui respecte ses élèves?» A ce niveau-là aussi, un code de

déontologie pourrait donner de bonnes pistes.

Au cours de l'assemblée générale qui a précédé la partie réflexion, les membres ont adopté une déclaration d'intentions en douze points. Parmi les préoccupations de la Saen pour l'année à venir: la lutte contre le démantèlement de la fonction publique, la solidarité envers le monde du travail et l'égalité homme-femme.

Si la Saen se veut indépendant des partis politiques, cela ne l'empêche pas de prendre position quand il se sent concerné. Ainsi les membres se sont-ils prononcés sur les votations du 1er décembre contre la révision de la loi sur le travail et contre l'initiative sur l'immigration clandestine.

PBE

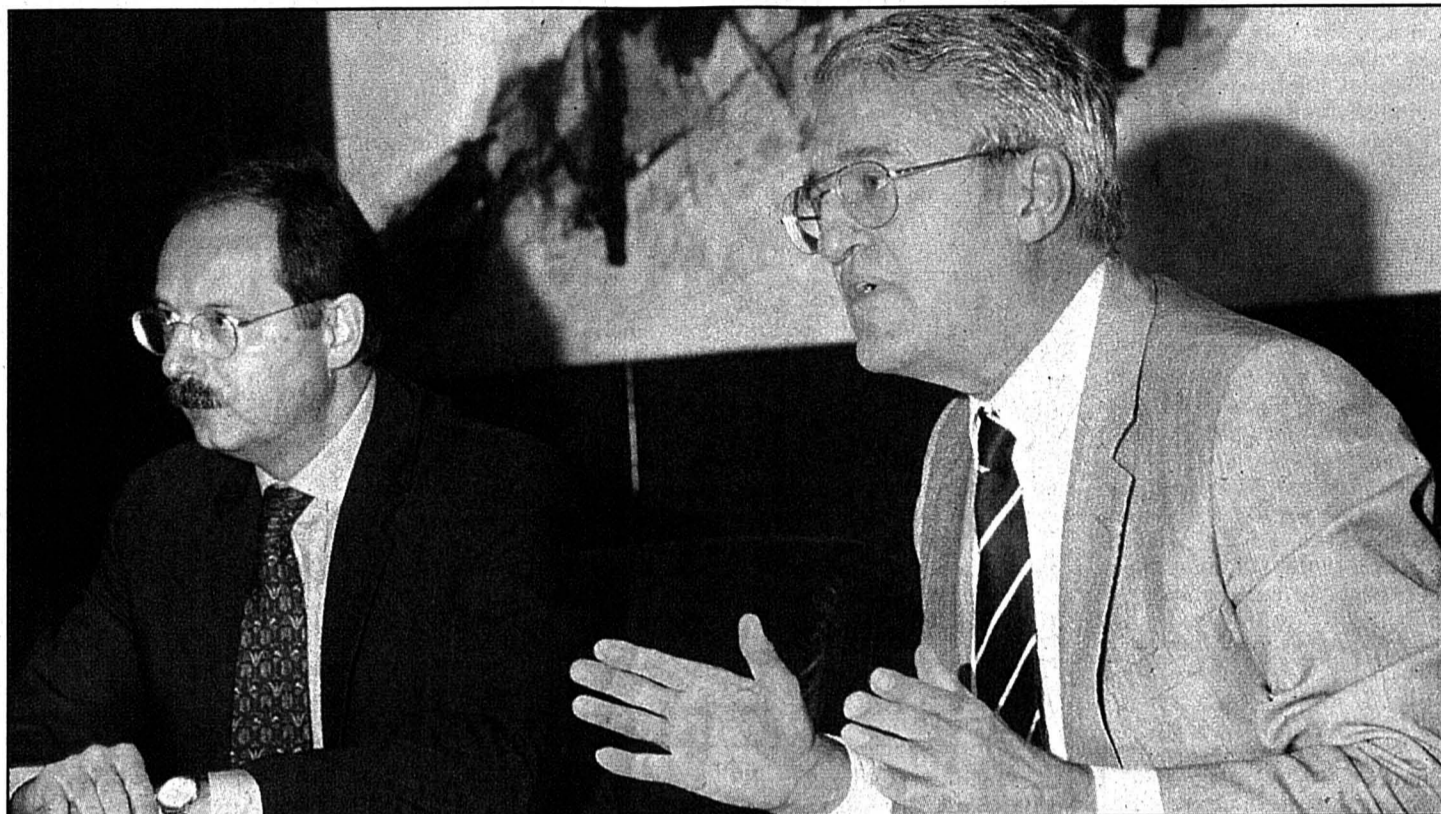
La Neuchâteloise L'intégration à la Winterthur coûte 150 emplois

La Neuchâteloise Assurances sera intégrée à la Winterthur dès l'année prochaine. Près de 150 emplois seront supprimés à Neuchâtel, ce qui se traduira par environ 75 mises à la retraite et autant de licenciements. La société sera dissoute, le nom disparaîtra, et de nombreux employés seront appelés à travailler dans d'autres villes de Suisse. Mais le site de Monruz, ne sera pas déserté pour autant: la direction régionale de la Winterthur viendra s'y installer et quelques centres de compétences y seront créés.

Françoise Kuenzi

C'est une partie du patrimoine économique neuchâtelois qui disparaît: la Neuchâteloise Assurances sera absorbée, dès le 1er janvier 1997, par la Winterthur, son actionnaire unique. Annoncée hier matin aux collaborateurs de l'entreprise et aux médias, cette décision entraînera la suppression de quelque 150 emplois à Neuchâtel. Environ 75 personnes seront licenciées, 75 autres mises à la retraite. De nombreux collaborateurs seront par ailleurs appelés à travailler dans les directions régionales de la Winterthur de Genève, Lausanne, Berne et Soleure.

Hier, à Neuchâtel, Hansjörg Frei et Charles-Edouard Lambelet, directeurs généraux respectivement de la Winterthur et de la Neuchâteloise, se voulaient pourtant rassurants:



Hansjörg Frei (à gauche) et Charles-Edouard Lambelet ont la ferme intention de centraliser à Neuchâtel plusieurs centres de compétences de la Winterthur pour compenser les suppressions d'emplois. photo Treuthardt

«Notre volonté est de maintenir des emplois à Neuchâtel», expliquait Charles-Edouard Lambelet, qui conservera des fonctions au sein du groupe zurichois.

Centre de formation à Neuchâtel?

«Nous allons d'ailleurs créer, ici, des centres de compétences pour la Suisse romande, dans la gestion des immeubles, des affaires hypothécaires et l'assurance-trans-

port.» Toute la direction régionale de la Winterthur - une centaine d'emplois au total - déménagera du centre-ville à Monruz. Diverses solutions sont envisagées pour louer les surfaces qui resteraient occupées (lire encadré). «Mais nous avons une ferme volonté de renforcer la présence de la Winterthur à Neuchâtel et de compenser au maximum les emplois qui seront supprimés par de nouvelles activités», affirme Hansjörg Frei. Ainsi, la

création d'un centre de formation de la Winterthur sera négociée d'ici quelques semaines avec les autorités communales.

La Neuchâteloise, encore saine financièrement, devait être intégrée à la Winterthur avant que ses coûts ne pèsent trop sur sa gestion, ont précisé les deux directeurs. Trop petite pour être autonome - elle ne possède qu'une part de marché de 1,9% en Suisse, contre 22% pour la Winter-

thur -, elle ne pouvait affronter l'avenir avec sérénité, d'autant que la branche des assurances est en effervescence.

Un plan social «haut de gamme», selon les termes de Charles-Edouard Lambelet, sera mis sur pied pour tous les employés touchés: ceux qui devront déménager bénéficieront d'aides, ceux qui seront mis en retraite bénéficieront d'un pont complet. Les employés qui seront licenciés

- «ceux à qui un poste ne peut être proposé ailleurs ou dans un autre secteur du groupe - toucheront des indemnités de départ en fonction de leur âge et de leur ancienneté. Le personnel concerné sera informé d'ici le mois de février.

Assemblée au printemps

La compagnie sera intégrée à la Winterthur, officiellement, le 1er janvier 1997. En réalité, une assemblée générale, convoquée en mars 1997, prendra acte des comptes 1996, annoncés comme bons, et de la dissolution de la société, qui interviendra alors avec effet rétroactif au premier jour de l'année. Les clients de la Neuchâteloise recevront une lettre ces tout prochains jours et n'auront aucune démarche à effectuer pour que leur contrat soit transformé en un contrat de la Winterthur. «Au service externe, il est prévu de conserver le personnel de la Neuchâteloise, qui travaillera pour la Winterthur mais gardera ses clients.»

Créée le 4 novembre 1869 par treize personnalités suisses, dont le Neuchâtelois Louis de Pury, la compagnie aura vécu 127 ans. Elle aura fait rayonner, et déjà à la fin du 19me siècle, le nom de Neuchâtel dans les comptoirs du monde entier, de Hongkong à Dakar, du Soudan à la Martinique, de l'Indochine à Madagascar. C'est désormais la Winterthur qui agitera son drapeau. Un hasard? Il est aussi orange...

FRK

Du centre-ville à Monruz



Actuellement localisés dans l'immeuble de la rue Saint-Honoré (photo), les services de direction régionale de la Winterthur seront transférés à Monruz. photo-a

Outre les bâtiments qui appartiennent à la Neuchâteloise et à la Winterthur, bâtiments que le groupe a l'intention de conserver, les deux assurances occupent différents lieux en ville de Neuchâtel. Que deviendront-ils? «Dans la mesure où la réorganisation que nous annonçons aujourd'hui (réd.: hier) était confidentielle jusqu'à ce jour, nous n'avons encore entamé aucune démarche relative aux différents locaux des deux compagnies», répond Charles-Edouard Lambelet, directeur général de la Neuchâteloise.

Une certitude, toutefois: les services de direction régionale de la Winterthur seront transférés du centre-ville (en l'occurrence la rue Saint-Honoré) à Monruz, dans l'immeuble aujourd'hui occupé exclusivement par la Neuchâteloise. Que deviendront les agences, ouvertes à la clientèle, des deux assurances, respectivement rue du Musée pour la Neuchâteloise, rue Saint-Ho-

noré et de la Promenade-Noire pour la Winterthur? Hansjörg Frei, directeur général de la Winterthur, indique que «ces questions sont à l'examen, le souci premier étant celui de la rationalité.»

Comprenez que le groupe ne multipliera pas les antennes au centre-ville si une seule suffit. De même qu'il souhaiterait vendre ou louer les locaux libérés, ce qui ne manquera pas d'arriver dans l'imposant immeuble de Monruz (qui date de 1978), où l'un ou l'autre étage pourrait bien être abandonné. «Dans ce cas, il va de soi que nous cherchons un nouvel occupant. L'Etat? Il figure bien sûr parmi les utilisateurs possibles», indique Hansjörg Frei.

Autrement dit, avec l'immeuble de la Favag qui cherche toujours des occupants, le quartier de Monruz ne manquera pas de surfaces disponibles.

PHO

Les autorités entre amertume et confiance

C'est entre l'amertume émue de la disparition de la Neuchâteloise et de 150 employés et la confiance dans la création de nouveaux emplois à Neuchâtel par la Winterthur que balancent les autorités communales et cantonales.

Le Conseil d'Etat et le Conseil communal de Neuchâtel ont communiqué hier avoir «pris acte avec consternation» des restructurations du groupe Winterthur entraînant la disparition d'une entreprise neuchâteloise plus que centenaire. C'est un coup très dur, malgré la qualité du plan social mis sur pied. Si l'économie d'entreprise peut expliquer une telle solution, constatent les autorités, les

nombreuses suppressions d'emploi annoncées affaiblissent une nouvelle fois le secteur tertiaire neuchâtelois.

Même s'ils regrettent vivement d'avoir été mis devant le fait accompli, le Conseil d'Etat et le Conseil communal ont entendu avec espoir la détermination et la promesse du directeur général de la Winterthur de tout entreprendre pour maintenir un nombre important d'emplois à Monruz et de collaborer étroitement avec les autorités pour remplacer les activités perdues. Un rendez-vous a été fixé à la mi-décembre.

En marge du communiqué officiel, le chef de l'Economie publique Pierre Dubois a rappelé amèrement qu'on avait déjà «démoli» la Favag

et Suchard et qu'il n'y a pas de pitié pour l'histoire économique neuchâteloise. Contrairement à ce qui s'est passé avec Cardinal à Fribourg, les autorités ne vont pas en appeler au peuple. «J'aime mieux réussir une négociation qu'une manifestation, résume Pierre Dubois, mais on se battra.»

Un profond hiatus

La conseillère communale Monica Dusong ne comprend plus le hiatus entre la logique économique et les réalités sociales et politiques. Mais elle a tout de même l'impression que le patron de la Winterthur cherche véritablement à limiter les dégâts. Le fait que la Ville et l'Etat soient des clients de la Neuchâteloise ne

leur donne aucun poids dans la discussion, avoue Monica Dusong. Selon elle, il s'agit aujourd'hui d'une question de confiance et d'image.

Le secrétariat romand de la Société suisse des employés de commerce (SSEC) récemment installé à Neuchâtel parlait aussi d'un «choc terrible», même si le plan social lui paraît bon. Son responsable, Luc Python, entend négocier activement pour limiter les pertes d'emploi.

Le Service de l'emploi va appuyer autant que possible les personnes touchées. Et les autorités cantonale et communale ont exprimé une détermination renforcée pour leurs efforts de promotion et de diversification économiques.

AXB

Une concentration inéluctable

La création d'une direction unique pour la Suisse par la Winterthur et l'intégration subséquente de la Neuchâteloise ne sont pas une surprise.

Philippe Rey

«Zurich» Groupe d'assurances et Helvetia Patria agissent également dans ce sens. Une telle organisation implique la suppression du doublement selon les branches (d'un côté vie, de l'autre non-vie) au profit d'une segmentation plus fine de la clientèle. Celle-ci attend un service toujours plus rapide et convivial à des coûts et performances avantageux en matière d'assurances et de prévoyance. Or, la Winterthur

dispose déjà d'un réseau décentralisé performant, notamment au plan informatique, contrairement à la Neuchâteloise. Pour survivre, une compagnie d'assurances doit devenir soit un spécialiste sur une niche ou un gros opérateur mondial (ce qui suppose une taille critique dans la plupart des cas atteinte par acquisition ou fusion). Etre leader permet d'imposer ses normes et ses tarifs. Or, la Neuchâteloise se révèle être avant tout un assureur généraliste avec une taille de lilliputien! La Winterthur joue à la fois sur le registre de spécialités en même temps qu'elle occupe une place de choix sur la scène européenne. Depuis 1992, le groupe Winterthur concentre ses activités sur les

affaires directes, avec une part de plus en plus importante de l'international (2 milliards de francs de primes d'ici l'an 2000), particulièrement en Allemagne. Il a d'ailleurs formé une triade avec le groupe Suisse de Réassurances et Crédit Suisse Group. Ces alliances prometteuses sur le papier devraient commencer à déployer des effets de synergies à partir de 1997. Une compagnie d'assurances peut gagner de l'argent avec le profit qu'elle génère des placements de capitaux et au plan technique, c'est-à-dire de l'acquisition de polices d'assurances et de la gestion des risques. La très grande majorité des compagnies d'assurances accusent une perte technique, si bien que leur ca-

pacité bénéficiaire repose sur leur aptitude à générer des revenus et plus-values sur capitaux (souvent insuffisante en ce qui concerne les petits assureurs!). Pour devenir davantage compétitives, elles n'ont pas d'autres choix que de mieux placer l'argent à disposition (ce qui suppose une part en actions bien plus élevée!) et d'améliorer leur résultat technique par des prestations toujours meilleures ainsi que des coûts d'exploitation et de sinistres plus bas. Dans un contexte de déréglementation à tout va et de taux de sinistralité tendanciellement à la hausse, les plus petits mal positionnés n'ont pas d'autres issues que d'être absorbés ou de disparaître.

PRY

Mary Kay Emménagement après une reconversion plus que cosmétique

La reconversion du site de feu Aciera devrait s'achever vers Noël. Sauf surprise de dernière minute, le géant américain du cosmétique Mary Kay débutera la production au sein de sa nouvelle usine à fin janvier déjà. Un gros employeur - à terme entre 250 et 300 places de travail - prend peu à peu ses quartiers en ville.

Pierre-François Besson

«Ils ont l'air de se plaire ici et ont bien l'intention de s'implanter». Au-delà du vœu pieux, Francis Godel sait de quoi il parle. En directeur de la succursale de la société Alfred Müller S.A. à Marin - propriétaire et maître d'œuvre

- il jette un œil attentif sur les travaux de reconversion du site d'Aciera. Et ne compte plus les entrevues et les contacts électroniques avec les représentants du géant de Dallas. Comme le prévoient les contrats passés en 95, Mary Kay loue l'usine d'Alfred Müller S.A.

Le bail s'étend sur quinze ans, l'entreprise américaine disposant d'une option d'achat qu'elle peut exercer en tout temps. «L'acquisition est dans leur intention, probablement dans deux ou trois ans», indique Francis Godel. Mieux: Mary Kay prévoit de profiter de l'option sur le terrain situé au nord de l'usine pour y construire un bâtiment d'entrepôt. Et cela courant 97 déjà.

Histoire d'enfoncer le clou, Francis Godel souligne l'engagement financier des américains au niveau des travaux en cours. «Au-delà du loyer qu'ils nous paieront, ils investissent directement du cash». Le budget de la reconversion, établi à 5,9 millions de francs, sera respecté. Un supplément de coûts intentionnel sera toutefois assumé par Mary Kay. Des dollars frais, affectés à un luxueux parterre de 2800 m² en terrazzo (pierre synthétique alliée à la nacre naturelle...) garant de l'image Mary Kay, ainsi qu'à l'installation de laboratoires ultramodernes.

Tout semble se passer comme dans un conte de fées à l'américaine, du côté du Crêt-du-Loche. Les délais ont

jusqu'ici été tenus. Lancés en décembre 95, les travaux auront abouti - sauf surprise - vers Noël. Depuis octobre, Mary Kay entrepose peu à peu ses machines, et devrait débuter la production de ses rouges à lèvres et autres produits cosmétiques vers la fin janvier. Les clés lui seront remises le 31 décembre. Une trentaine d'employés techniques ont déjà été recrutés dans la région et peaufinent actuellement leur formation au sein de la maison mère à Dallas.

En 97, une quarantaine de postes seront créés. A cinq ans, entre 250 et 300 employés devraient fonctionner au Crêt-du-Loche. Une main d'œuvre féminine principalement, qui permettra à Mary Kay de soulager son site de

production de Dallas, de fournir ses marchés allemands, anglais et russes, et de percer en Pologne, en Espagne et au Portugal.

«Même si l'on pourrait souhaiter des décisions parfois un peu plus rapides, la collabora-

tion avec les gens de Mary Kay se passe très bien, souligne Francis Godel. Cette société m'apparaît très ouverte et humaine». Sa fondatrice elle-même ne fait-elle pas passer Dieu et la famille avant l'entreprise... PFB



La grande halle du premier étage accueillera l'emballage des produits finis Mary Kay. photo Leuenberger

US at home!

Au Crêt-du-Loche, Mary Kay dispose de 12.000 m² de plancher sur deux étages. Au rez: réception flanquée de marbre, bureaux de direction, salle de stockage, vaste cafétéria. Au premier, une halle géante destinée à l'emballage des produits finis, des bureaux, différents laboratoires d'analyse, de production, et un local de stockage pour l'alcool, résistant aux explosions.

Ces intérieurs exigent encore de longues heures de travail. Actuellement, entre 120 et 150 ouvriers - d'entreprises du canton le plus souvent - s'acharnent à respecter les délais. Le tout sous la baguette du chef de

chantier Roger Näf. Pour l'heure, le gros des sols et la peinture sont achevés. La ventilation, en partie préalablement existante, l'est quasiment aussi. Entièrement nouvelle et complétée de radiateur, la chaufferie principale sera lancée cette semaine encore. A l'extérieur, un jardin d'hiver prolongera l'entrée, muni d'une marquise.

Les façades avaient mal vieilli, refaites à neuf, elles seront terminées à fin novembre. Les alentours de l'usine commencent eux aussi à prendre tournure. Mary Kay se dévoile peu à peu au regard de tous. PFB

Bactéries: que nenni

D'usine vouée à la machine-outil, le bâtiment du Crêt-du-Loche devient temple de la cosmétique. Mary Kay y produira et conditionnera ses rouges à lèvres, produits de soin pour le visage, etc... Autrement dit, un concept fait son entrée par la grande porte: l'hygiène. Les normes liées à la médecine du travail sont du ressort de l'entreprise, mais la confédération légifère en matière de cosmétique. Il s'agit d'éviter le développement de micro-organismes dans les produits. Mary Kay a demandé une analyse micro-biologique préalable aux travaux, une autre à leur terme. Mandaté par Alfred Müller S.A., le

Service de l'hygiène et de l'environnement a rendu son rapport en février: absence d'agent pathogène! La technique utilisée revenait à pomper x volumes d'air au sein du bâtiment et à les mettre en condition de culture. Le développement de colonies a permis de chiffrer et de déterminer les germes de bactéries et autres spores de moisissures en présence. Reste à effectuer la seconde analyse. «Je ne pense pas que l'on trouvera quelque chose de nouveau. Cela voudrait alors dire que le chantier n'a pas été mené dans les règles de l'art», indique le chercheur Paul-Etienne Montandon. PFB

Police Prendre un œuf pour un bœuf ou un trois pour un huit?

Risquer quinze jours d'emprisonnement pour un billet trafiqué de la Loterie romande, le jeu en aurait-il vraiment valu la chandelle? Récente gérante d'un kiosque au moment des faits, M. F.-B. s'est laissée prendre au jeu du «qui gagne, perd». Même acquittée, la prévenue jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendrait plus!

La coutume veut que tous les billets gagnants de la Loterie romande soient remboursés directement dans les kiosques pour autant que le montant ne dépasse pas 50 francs.

Une fois la somme remboursée, les billets sont stockés pour, toutes les trois semaines, être contrôlés sur place par un représentant de la Loterie romande.

Lors d'une vérification, M. F.-B. constate, en présence du vérificateur, qu'un des billets affiche non pas deux, mais trois numéros gagnants. Comme la prévenue a déjà remboursé 25 fr. à son propriétaire et que ce dernier a semblé parfaitement satisfait du montant puisqu'il n'a rien dit, la gérante le fait sien. Avec l'aval du vérificateur, comme le billet est au porteur et qu'au

demeurant, elle ne sait absolument plus à qui il appartenait, elle l'envoie à la Loterie romande. D'accord, l'espoir fait vivre.

Mais quelle n'a pas été la surprise de M. F.-B. qui, en lieu et place des 2500 fr. tant espérés, reçoit... une plainte pour tentative d'escroquerie, - le billet ayant été falsifié - que la Loterie romande vient de déposer.

Si, ni la malheureuse gérante et ni le vérificateur n'avaient remarqué qu'un trois s'était subrepticement transformé en huit, la tromperie n'aurait pas contre pas échappé à l'œil avisé de la Loterie romande. «La gérante a été prise au jeu».

Plainte retirée

Et soucieux de pouvoir continuer d'entretenir d'ex-

cellentes relations avec la prévenue, hier, le représentant de la Loterie romande a retiré sa plainte. Mais comme cette dernière se poursuit d'office, si la prévenue a été acquittée, sa bonne foi ne faisant aucun doute, reste que la Loterie romande doit encore lui restituer les 25 francs, objet d'un litige qu'elle se serait bien... épargné. CHM

AGENDA

CONSERVATOIRE Le claveciniste Gustav Leonhardt donnera une conférence vendredi 15 novembre à 20 h au Conservatoire. Située dans le contexte de «Novembre baroque», elle aura pour thème Johann Jacob Froberger, compositeur du XVIIe siècle qui fait la synthèse du style italien et allemand.

RÉCITAL GUSTAV LEONHARDT Claveciniste de renom international, pionnier du renouveau baroque, Gustav Leonhardt donnera un récital samedi 16 novembre, 20 h, au Conservatoire. Au programme: Dumont, Couperin, d'Anglebert, Froberger et Forqueray.

COLLOQUE PUBLIC Organisé par l'Association des Conservatoires et Ecoles de musique de l'Arc jurassien et de Franche-Comté, un colloque sur le thème de «l'enseignement en section non professionnelle» se tiendra au Conservatoire, samedi 16 novembre de 9 h 15 à 13 heures. Interviennent des professeurs enseignant dans ces régions et en Suisse romande. le colloque, entrée libre, est ouvert à toute personne intéressée. /réd.

Home Les Arbres Tous réjouis par un joli défilé

Il y a quelque temps, le Home pour personnes âgées Les Arbres était en effervescence. Dame, les résidents et résidentes étaient invités à un défilé de mode, un vrai défilé de belle jeunesse et haut en élégance.

L'une des pensionnaires, Mme Liliane Huguenin a tenu à dire son plaisir, écrivant elle-même ses impressions. Les voici: «Valérie et Corinne, coiffeuses au Home Les Arbres ont organisé un défilé de mode. Deux boutiques de la ville ont habillé les mannequins.

Le spectacle était réussi, nous avons apprécié les chants, la musique, la démonstration de Vê-Vietnam et un flamenco. Le talent, la créativité dans un souci d'esthétique, furent constants. A la fin du spectacle, sous une perruque poudrée et une toilette à la Marie-Antoinette se cachait notre directrice. Quel bel après-midi! Espérons que le Home nous offre encore la possibilité d'assister à d'autres défilés.» /réd

Escrime Un repas prélude au championnat du monde



La Société d'escrime a en quelque sorte lancé hier sa campagne en vue du Championnat du monde d'escrime qui aura lieu en automne 1998 à La Chaux-de-Fonds. De belle manière, puisqu'elle a invité hier, à midi aux Arêtes, 80 convives à un repas de soutien destiné en particulier à assurer la relève. Sur notre photo Galley, on reconnaît Nicolas Loewer, président du comité d'organisation et ancien président de la société; le président de la Fédération suisse

d'escrime Yves Huguenin, Chaux-de-Fonnier qui a promu la candidature de sa ville à Atlanta; le conseiller d'Etat Jean Guinand; le président du Conseil communal Charles Augsburger et l'actuel président de la Société d'escrime Patrice Gaille. Ce fut l'occasion de rappeler que dans deux ans, 650 tireurs du monde entier s'affronteront à Polyexpo et au Pavillon des sports, un événement pour lequel on prévoit un budget d'un million de francs. RON

Concours Mariage d'humour

Vous connaissez Chevallier et Lasपालes? Ils sont, dit leur dossier, les héritiers de la grande tradition des duettistes, des Pierre Dac et Francis Blanche, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault. A découvrir ou redécouvrir le mardi 19 novembre au Théâtre de La Chaux-de-Fonds.

Chevallier et Lasपालes forment depuis leur rencontre en 1981 au cours Simon un tandem rigoureusement bête et vachard. C'est toujours le dossier de presse qui le dit! Leur comique est volontairement désuet dans le ton et le vocabulaire, mais il est servi par un jeu contemporain. Un comique dont ils revendiquent haut et fort la (souvent) totale gratuité, cette «infime part de pureté, la seule».

C'est dans la vie quotidienne qu'ils piochent allégrement leurs caricatures de Français moyens, silhouettes perverses ou dérisoires, am-

plifiant à cœur joie leurs défauts et taillant dru dans la balourdise et la prétention. Régis Lasपालes incarne l'abruti obstiné, spécialiste des lieux communs. Philippe Chevallier lui joue les volubiles avec un semblant d'urbanité.

«Exemple lamentable pour la jeunesse», dit par exemple de leur spectacle «Le nouveau dimanche» qui conclut: «Franchement, des spectacles comme ça, à part faire hurler de rire, on se demande bien à quoi ça sert».

Places à gagner

Notre journal met en jeu dix places pour ce spectacle, qui seront attribuées après tirage au sort. La question est la suivante: «Où donc les compères Chevallier et Lasपालes se sont-ils rencontrés?». Réponses à expédier au plus vite, dernier délai vendredi soir à minuit, à L'Impartial, Service de promotion, Rue Neuve 14. RON



A tous ceux qui ont pris parti pour Cardinal.

La Suisse romande se mobilise pour défendre la Brasserie Cardinal de Fribourg. Ces manifestations de soutien sont compréhensibles. Nous prenons ces réactions très au sérieux et désirons y répondre. Les annonces de transfert de production et de suppression d'emplois sont toujours très douloureuses pour les collaborateurs et les régions concernées. Il faut cependant savoir qu'aucun conseil d'administration ne prendrait une telle décision si une alternative raisonnable pouvait être exploitée.

En l'état, toute autre décision irait à l'encontre de la réalité du marché de la bière. Les faits objectifs sont là et le démontrent quotidiennement:

La capacité de brassage dépasse largement le niveau de consommation.

Le groupe Feldschlösschen-Hürlimann a une capacité totale de brassage de 3,4 millions d'hectolitres par année, alors que les ventes n'atteignent que 2,3 millions d'hectolitres. Les précédents propriétaires de la Brasserie Cardinal ont fortement contribué à cette surcapacité de 1,1 million d'hectolitres. Les investissements si souvent cités ont été le fait d'une politique d'expansion infructueuse. Cela a conduit, il y a quelques années, à la vente de la majorité des actions. La Brasserie Cardinal dispose aujourd'hui d'une capacité de brassage de 1,0 million d'hectolitres, alors que les ventes n'atteignent que 0,53 million d'hectolitres. Les futures 100 places de travail prévues ne peuvent être maintenues que si les activités de brassage sont arrêtées.

La consommation de bière diminue.

La consommation suisse de la bière est en régression depuis plusieurs années. Dans l'année de production 1995/1996, la vente de bière du groupe Feldschlösschen-Hürlimann a subi, malgré une intensification des mesures de marketing, une diminution de 6%. Le recul de la bière Cardinal atteint même les 8%. Les bières étrangères bon marché inondent le marché et dictent au passage le niveau des prix. Dans ce contexte et pour rester compétitif, le groupe Feldschlösschen-Hürlimann n'a guère d'autre solution que de baisser ses coûts de production.

La passivité serait irresponsable.

Des analyses fondées ont démontré que, sans des mesures drastiques à court terme, l'ensemble du groupe Feldschlösschen-Hürlimann plongerait irrémédiablement dans les chiffres rouges. Cela signifie qu'en 1998, ce ne serait plus 680 places de travail qui seraient remises en question, mais bien 3'500! Vues sous cet angle, les mesures actuelles ne paraissent en aucun cas irresponsables. Ce qui serait par contre insensé de notre part, c'est de ne pas vouloir ouvrir les yeux sur l'évolution à long terme de la situation.

Pourquoi des transferts de production?

Les transferts de production, planifiés par étapes et sur deux ans, de Berne, de Zurich et, à fin 1998, de Fribourg vers Rheinfelden se sont clairement avérés être l'unique solution. Seule celle-ci permet au groupe de rester concurrentiel et assure ainsi sa survie. En ce qui concerne la Brasserie Valaisanne de Sion, le maintien de ses activités poursuit également cet objectif. Les coûts de production des nombreuses bières spéciales vendues en petites quantités sont en effet plus avantageux dans une brasserie de petite taille.

La diversité des marques demeure inchangée.

L'orientation de la production est étroitement liée à une variété de marques produites à partir de recettes traditionnelles. A l'avenir, Cardinal est destiné à jouer un rôle leader en Suisse romande. Parallèlement, les différentes marques seront soutenues activement par une politique marketing encore plus intensive.

Un plan social complet.

Un plan social complet a été mis sur pied pour les collaboratrices et collaborateurs touchés par les réductions de postes de travail. En tout, 28 millions de francs ont été mis à disposition. Les actionnaires contribuent, par l'intermédiaire du capital propre et à raison de 287 millions de francs, au financement de la nouvelle orientation de l'entreprise. L'ensemble des mesures s'élève à 315 millions de francs.

Quant aux appels au boycott, nous les trouvons déplacés. Ceux-ci ne servent en rien les intérêts des collaborateurs de Cardinal, ils risquent au contraire de nuire aux 3'500 collaborateurs du groupe – et aux clients –, répartis partout en Suisse romande et dans le reste du pays. D'un autre côté, le boycott des autres boissons du groupe Feldschlösschen-Hürlimann ne fera pas augmenter la vente des bières Cardinal.

Aucune entreprise privée ne peut se permettre de fabriquer, à long terme, des produits vendus à des prix ne couvrant pas leur coût. Feldschlösschen brasse aujourd'hui de la bière dans cinq sites différents utilisés aux deux tiers de leurs capacités. La consommation étant en constante diminution, la situation ne peut que se détériorer.

Notre décision garantit les conditions indispensables à la poursuite de la production d'une grande variété de bière. Toutefois le dernier mot appartient à nos clients: par leur choix, ils conditionnent notre avenir et, de fait, la pérennité de nos places de travail.

Groupe Feldschlösschen-Hürlimann

Quelques données importantes.

→ Plus de 750 collaboratrices et collaborateurs du groupe Feldschlösschen-Hürlimann seront encore actifs en Suisse romande après 1998. Ce nombre représentera, comme aujourd'hui d'ailleurs, le quart de toutes les places de travail du groupe.

→ L'entreprise Cardinal reste présente à Fribourg où près de 100 places de travail seront maintenues.

→ Cardinal a enregistré, en fin d'année commerciale 1990/1991, et cela malgré des mesures marketing en augmentation, une perte de plus de 20 millions de francs. Les analyses démontrent que le léger bénéfice de 1,9 million de francs, enregistré lors de la dernière année commerciale, ne représente pas une base suffisamment solide pour assurer l'avenir de Cardinal.

→ La production de la Brasserie Hürlimann sera transférée vers la fin de l'année 1997, celle de Cardinal vers fin 1998 seulement. Cet échelonnement est

rendu nécessaire par un transfert techniquement très exigeant. Les bières ont à répondre en tout temps à de sévères critères de qualité.

→ Le transfert de la production de bière n'est pas la seule mesure qui touche le groupe Feldschlösschen-Hürlimann. Des mesures de rationalisation sont également prévues dans les secteurs «Boissons sans alcool», «Commerce», ainsi qu'au sein de la direction centrale.

→ La marque Cardinal, ainsi que les marques Gurten et Hürlimann seront maintenues. Elles continueront à être brassées selon leur recette originale. Dans le futur, le nom Feldschlösschen sera toujours synonyme d'un large assortiment de bières de qualité.

→ En ce qui concerne l'utilisation future des sites de production de Berne, de Zurich et de Fribourg, la planification se fera par le nouveau secteur «Immobilier», en collaboration avec les autorités responsables.

Place du Marché On y travaille, et elle «travaille» les Loclois

S'il est un sujet qui fait «causer» en ville du Locle, c'est bien celui du réaménagement de la place du Marché, dont le chantier, ouvert depuis plus de deux mois, perturbe non seulement la circulation au centre-ville, mais aussi les habitudes des piétons. Ainsi que les clients des taxis, dont le stationnement ne cesse d'être déplacé.

Jean-Claude Perrin

Signalons d'emblée que les habitués de la place du Marché, dès que son remodelage

sera achevé, retrouveront en ce lieu le marché hebdomadaire du samedi matin, ainsi que la foire mensuelle. Ce ne sera toutefois le cas qu'à la veille de l'été prochain.

D'ici là, il aura fallu procéder à la pose du revêtement bitumeux définitif, tandis que les marches, côté sud, ainsi que les bacs bétonnés entourant les arbres, auront été recouverts de plaques de granit. «Un matériau non gélif qui est adapté à notre climat», précise Paul Jambé. «Pas question de marbre comme cela a été dit».

C'est aussi avec des bordures de ce type que sera entourée la fontaine avec ses

bornes disposées en couronne. Même si la base de la plupart d'entre elles, en raison de la remise à niveau de la place, seront partiellement enterrées. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les critiques semblent gentiment s'estomper. «Pas si mal», résume l'homme de la rue. «Attendons le résultat final pour se prononcer». Mais «fallait-il vraiment dépenser autant pour apporter si peu de changements?» se demande un autre passant.

«Dommage», regrette un autre, «que les arbres n'aient pas été alignés par rapport à la fontaine, qui devrait constituer le point central de cette place». Son espace goudronné et noirâtre sera entouré, «en bordure nord, par des rigoles granitées», assure Paul Jambé.

Rappelons que le Conseil général a voté à ce propos un crédit de l'ordre de 900 000 francs en mars dernier. Selon Paul Jambé, ce montant «ne devrait pas faire l'objet d'une polémique», d'autant qu'il ne s'attend pas à d'importants



La «nouvelle» place du Marché, on n'y verra plus de voitures.

photo Perrin

surcoûts, malgré quelques surprises inhérentes à chaque chantier.

Non loin des arbres, les pre-

miers candélabres, très design, ont été posés sur la Grand-Rue et la rue du Temple. Le problème de

l'éclairage de la place elle-même reste ouvert. Peut-être fera-t-il l'objet d'un concours!

JCP

Commerces: ça bouge!

Reste qu'aux alentours de cette place, la vie commerciale s'organise et se poursuit. Le magasin Vaucher Sports est repris, l'espace de Dubois maroquinerie a trouvé successeur dès le 15 décembre prochain, et un intéressant développement de la part d'artisans se précise dans les an-

ciennes Galeries du Marché. De manière ferme, toutefois, des entreprises de service et des commerçants ont déjà formellement manifesté leur intention de réoccuper ces locaux, qu'il s'agira de réaménager à la suite de l'incendie ravageur du 7 février 1988.

JCP

Exposition Une ancienne Brenassière dans ses murs



Pour son exposition aux Brenets, Jacqueline Seitz a choisi de présenter uniquement des paysages de la région.

photos Déran

Pour cette artiste domiciliée aujourd'hui dans le canton de Vaud, cette exposition est en quelque sorte un retour aux sources, puisqu'elle est d'origine brenassière. Si a priori les sujets qu'elle choisit de couvrir sur la toile correspondent à un lieu-dit bien réel, il ne faut pas s'attendre

à une reproduction parfaite, telle une photographie ou une carte postale; et c'est tant mieux!

Peignant généralement en pleine nature, qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige, plutôt en début ou en fin de journée question de couleurs, la créatrice cherche principa-

lement à retranscrire une ambiance, une atmosphère. Curieusement, l'élément humain ou la touche de l'homme sont totalement absents. Souvent relativement sombres et nuageux, les ciels ont une énorme importance et occupent la plupart du temps une très grande surface.

Ce phénomène contribue à donner au tableau son caractère à la fois paisible et mystérieux. Il pousse également l'observateur à plonger dans le silence et la douce rêverie, question d'apprécier encore davantage les teintes pastel d'où émerge comme par enchantement une lumière vive. Première exposition à l'Hôtel communal de la localité, il n'est pas impossible que l'expérience soit renouvelée.

Pierre-Alain Favre

Exposition de peintures à l'huile de Jacqueline Seitz, Hôtel communal, Les Brenets. Ouverte en semaine durant les heures de bureau, les samedis de 14h à 17h, les dimanches de 11h à 12h30 et de 14h à 16h, jusqu'au 28 novembre.

AGENDA

LES PONTS-DE-MARTEL - Les membres du club des aînés de la localité sont invités à se retrouver, aujourd'hui, à la salle de paroisse. Cette séance sera animée, dès 14h30, par Andrée Dudan, accompagnée de quelques chanteurs. Une méditation, à 14h, précédera cette rencontre. / réd

BROT-PLAMBOZ - Le Conseil général de Brot-Plamboz se réunira mercredi 20 novembre, à 20h15 au collège de Brot-Dessus. Cette séance sera essentiellement consacrée à la présentation du budget 1997 de la commune à propos duquel une commission a établi un rapport. / réd

D'JO AU CERNEUX-PÉQUIGNOT - L'Association de développement du Cerneux-Péquignot organise, samedi 16 novembre à 20h à la salle communale, un concert avec la chanteuse D'Jo, qui interprétera Brel et Edith Piaf accompagnée à l'accordéon par Serge Broillet. / réd

LA «MILI» À LA RÉSIDENCE - Un concert de la fanfare «La Militaire» aura lieu sous la baguette de Claude Georges. Le samedi 16 novembre à 16h à la Résidence, rue de la Côte 24 au Locle. Comme de coutume, tous les amis, parents et connaissances sont les bienvenus. / réd

SOCIÉTÉS LOCALES

PRO SENECTUTE Gymnastique: les mardis de 8h45 à 11h et de 14h à 16h à Paroiscentre.

VOLLEYBALL CLUB Entraînements: lundi 18h, Beau-Site, minivolley. Lundi 18h, Communal, juniors féminines B. Lundi 20h, Communal, équipe féminine seniors F3. Mardi 18h, Beau-Site, juniors féminines A. Mardi 20h, Beau-Site, équipe masculine seniors M3. Jeudi 18h, Beau-Site, juniors masculins A. Jeudi 18h, Communal, juniors féminines A. Jeudi 20h, Communal, équipe féminine seniors F3 (match en général).

STÉNOGRAPHIE AIMÉ PARIS Entraînements tous les mardis, 19h15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).

CADL (CLUB ATHLÉTIQUE) Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18h à 19h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19h à 20h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17h45 à 19h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 931 57 50 et R. Barfuss, tél. 931 21 72.

CLUB D'ÉCHECS Entraînements et (ou) tournois, chaque mercredi à 19h30, local restaurant de la Croisette. Renseignements: M.-A. Duvoisin, tél. 931 64 55.

CLUB DES LUTTEURS Entraînements: ancienne halle de Beau-Site, mercredi, 19h30, seniors; jeudi, 18h, jeunes dès 10 ans.

FANFARE «LA SOCIALE» Répétition tous les lundis à 19h45 à Paroiscentre.

SAMOURAI JUDO-CLUB Lundi, de 19h à 20h, écoliers dès 12 ans; de 19h à 21h, adultes. Mercredi de 18h à 19h, écoliers jusqu'à 12 ans; de 19h à 20h, écoliers dès 12 ans. Jeudi de 18h45 à 19h45, débutants écoliers; de 20h à 21h30, adultes. Renseignements: Pierre Beuret, tél. 931 77 36.

GROUPE FOLKLORIQUE «LES FRANCS-HABERGEANTS» M.-A. Calame 5, 2e étage (ancienne poste). Répétitions: lundi, 20h15, chanson locloise. Mardi, 17h, groupe enfants. Mercredi, 20h, danseurs.

CROIX-ROUGE SUISSE SECTION LE LOCLE Tél. 931 72 64. Vestiaire: rue des Envers 1, tous les jeudis de 14h à 18h30, tél. 931 69 18. Consultations pour nourrissons: Ecole neuchâteloise de nurses (ancien home Zénith), Hôtel-de-Ville 3, tous les mardis après-midis de 14h à 17h, tél. 931 16 00. Baby-sitting, tél. 931 83

47. Chauffeurs bénévoles, tél. 931 40 53.

FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE Actifs, actives (dès 16 ans): mardi, halle polyvalente de 20h à 22h. Dames (dès 25 ans): mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20h à 22h. **Jeunes gymnastes (de 7 à 10 ans):** mercredi de 18h30 à 20h, nouvelle halle de Beau-Site. **Jeunes filles (de 7 à 10 ans):** lundi de 17h45 à 19h15, halle des Jeanneret. **Jeunes filles (de 10 à 16 ans):** mardi de 18h à 20h, ancienne halle de Beau-Site. **Agrès mixtes (dès 7 ans):** lundi de 18h à 20h, halle polyvalente. **Artistique garçons (dès 7 ans):** mardi et jeudi de 18h à 20h, halle polyvalente. **Athlétisme mixte (dès 7 ans):** mercredi et vendredi de 18h à 20h, halle polyvalente. **Enfantine mixte (de 5 à 7 ans):** mercredi de 17h à 18h, nouvelle halle de Beau-Site. **Parents et enfants (de 3 à 5 ans):** mardi de 16h à 17h, ancienne halle de Beau-Site. **Gymnastique douce (dès 50 ans):** vendredi de 18h à 19h, nouvelle halle de Beau-Site. Pour tous renseignements: Gérard JeanRichard, la Claire 16, Le Locle, tél. 931 81 34.

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE Cercle de l'Union, M.-A. Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20h15, assemblée des sociétaires; dès 21h, réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.

TENNIS DE TABLE Entraînements tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20h à 22h. **GYM HOMMES** Mercredi de 20h à 22h, halle polyvalente, bloc 1.

CONTEMPORAINS 1918 Rendez-vous tous les deuxièmes mercredis du mois vers 13h30 sur la place du Marché (sauf en juillet et août).

CONTEMPORAINS 1924 Chaque premier jeudi du mois, rendez-vous à 13h30 sur la place du Marché, pour sortie surprise.

GROUPE SCOUT «LES TROIS SAPINS» Pour garçons et filles. Tous les mercredis de 18h à 20h pour enfants de 7 à 11 ans, et de 17h à 21h pour enfants dès 11 ans, au Chalet des Trois Sapins à la Combe-Girard.

CLUB D'ACCORDÉON Répétitions tous les mardis soirs de 19h30 à 21h au Cercle de l'Union. Pour tous renseignements, téléphoner à la présidente, Eglantine Matthey, tél. 931 43 18.

Derniers délais pour les inscriptions: **LUNDI À 17 HEURES**. Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, en fonction de la surface rédactionnelle à disposition. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. / réd

PUBLICITÉ

Réouverture du magasin Vaucher Sports, succ. S. Fiore
Rue du Temple, Le Locle, tél. 032/931 13 31



Vendredi 15 novembre 1996 à 8 heures. Un week-end fou vous attend, vendredi et samedi jusqu'à 17 heures.

Profitez de nos actions de réouverture. Vêtements fitness, patins, raquettes, skis, bons cadeaux, etc. N'hésitez pas à venir nous rendre visite et découvrir notre vaste assortiment et nos nouveaux articles.

Samedi toute la journée, distribution de ballons aux enfants.

COOP PROMOTION:

TP AKT 46/96

**LES JEUDI, VENDREDI
ET SAMEDI
SEULEMENT** du 14.11 au 16.11.1996



le cabas de 2,5 kg
Pommes
de terre
«Nicola»
2.40

Bananes
le kg ~~2.90~~ **1.70**
Cèllets «spray»
le bouquet de 10 ~~3.90~~ **3.90**

HITS HEBDO COOP
du 12.11 au 18.11.1996

Miel étranger liquide
le pot de 500 g ~~2.95~~ **2.35**
Miel de fleurs étranger cristallisé
le pot de 500 g ~~2.95~~ **2.35**
Panetonne «Coop»
500 g ~~3.95~~ **3.95**

PRODUITS LAITIERS



Tous les emmentals, le kg
4.50
de moins
p.ex. doux, préemballé, le kg
~~19.80~~ **14.80**

«le Beurre» (beurre de cuisine)
la plaque de 250 g ~~2.80~~ **2.60**
«le beurre» (beurre de cuisine)
le beurrier de 250 g ~~2.80~~ **2.80**
Tomme J. L. nature
2x 100 g ~~2.50~~ **2.50**

VINS EN PROMOTION
du 12.11 au 18.11.1996



la bouteille de 75 cl
7.90
~~9.90~~

Chablais blanc, District
d'Aigle A.O.C. 1995
Ne se trouve pas dans les petits
points de vente Coop.

2.-de moins

HITS HEBDO COOP
du 12.11 au 18.11.1996

CHARCUTERIE
Côtelettes fumées
à la coupe ou préemballées, les 100 g ~~3.45~~ **2.40**
Cou fumé
à la coupe ou préemballé, les 100 g ~~2.55~~ **1.70**
CONSERVES
Cornichons «midi»
le pot de 380 g poids net
230 g poids égoutté ~~2.80~~ **1.80**



95.-
au lieu de 119.-
Humidificateur SATRAP-humimat 400
Ne se trouve pas dans les petits points de
vente Coop.

HITS HEBDO COOP
du 12.11 au 18.11.1996

PRODUITS SURGELÉS



2x 400 g duo
Croustilles
de lieu noir
d'Alaska
«Gold Star» ~~7.40~~ **4.90**

Epinards à la crème minute
«Gold Star» le sachet de 1 kg ~~5.80~~ **3.90**
Cuisses de poulet «Gold Star»
sachet de 1,5 kg ~~13.80~~ **8.90**
BOUILLONS
Bouillons «Knorr»
toutes les sortes, 2x 5 litres ~~8.80~~ **5.40**
RIZ
Riz «Uncle Ben's»
2x 900 g ~~7.20~~ **5.70**
Riz «Uncle Ben's» 10 min.
2x 700 g ~~7.20~~ **5.70**

HITS HEBDO COOP

du 12.11 au 18.11.1996

**Pâtisseries
à petit prix!**

Raisins sultanines blonds «Sun Ray»
le sachet de 300 g ~~1.80~~ **-0.90**
Noisettes moulues «Sun Ray»
le sachet de 180 g ~~1.80~~ **-0.90**
Amandes moulues «Sun Ray»
le sachet de 200 g ~~2.90~~ **1.90**
Farine fleur «Coop»
1 kg ~~2.40~~ **1.40**
Sucre fin cristallisé «Coop»
1 kg ~~2.20~~ **1.20**
Margarine «Bonjour» 10% de beurre
le pain de 250 g ~~2.00~~ **1.-**
Œufs suisses, classe A
les 15 ~~5.60~~ **5.60**
Chocolat de ménage Bloc
100 g ~~1.70~~ **-0.70**

SNACKS

Sandwich «Milky Way» multipack
les 6, 150 g ~~2.95~~ **2.95**
Crispy Roll's «Milky Way»
2x 150 g ~~4.60~~ **4.60**
Mini-«Milky Way» au lait
le sachet de 250 g ~~2.95~~ **2.95**
Safari «Milky Way»
3x 100 g ~~4.60~~ **4.60**

BOISSONS

Vitafit «Mondial»
1 litre ~~2.10~~ **2.10**

ALIMENTS POUR CHATS

Tous les «Brekkiés»
de 1,2 kg ~~3.90~~ **3.90**
Tous les «Brekkiés» en boîtes
de 410 g ~~0.75~~ **-0.75**

HYGIÈNE DENTAIRE

Dentifrice «Elmex», rouge au fluorure,
vert Sensitiv ou enfants
3 tubes de 75 ml chacun ~~8.70~~ **8.70**
«Dentalux» activ «3 pour 2»
3 tubes de 125 ml chacun ~~4.40~~ **4.40**

Eau dentaire «Dentalux» au fluor,
anti-plaque ou active
les 2 flacons de 500 ml chacun ~~6.-~~ **6.-**
«Beldent» antiplaque multipack
6 brosses à dents ~~3.60~~ **3.60**

PROMOTION

Bougies cylindriques, décoratives
ou coniques
différentes couleurs, lot de 20/15/8 **5.-**

Coop Restaurants
Dans les restaurants en libre-service

Escalope de porc
panée (Origine: Suisse)
Pommes dauphine
Chou-fleur «Mornay» **9.50**

Superhit
1 canapé
1 bouteille de Sprite de 3 dl
le 15 et 16.11.96 au lieu de 6.70 **3.90**

Coop

Toxicomanie Le centre d'aide du Val-de-Travers ouvrira en mars

Le Centre d'aide et de prévention de la toxicomanie (CAPT) du Val-de-Travers ouvrira ses portes le 1er mars 1997. Il sera, en principe, localisé à Fleurier. Actuellement, Patrick Charpillot, qui pourrait être le responsable de l'antenne valloisienne, travaille à l'élaboration d'un concept sans toutefois chercher à réinventer la roue, mais en se basant sur les expériences des centres déjà existants, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

Après des lustres de léthargie, les autorités politiques du district ont fini par prendre en main les problèmes liés à la consommation de drogues. Sous l'impulsion du Conseil communal de Couvet, un groupe de travail voyait le jour il y a deux ans. Un rapport fut établi et, en octobre 1995, le Grand Conseil neuchâtelois donna son aval à la création du CAPT du Val-de-Travers.

Quelques mois seront nécessaires à l'élaboration d'un concept, lequel devra encore

recevoir l'aval des autorités compétentes. «Il est important de bien préparer les choses pour répondre le mieux possible aux besoins, afin que l'aide soit efficace et ne fasse pas double emploi», précise Patrick Charpillot. Mais je comprends que cela puisse paraître long pour les personnes dans l'urgence.»

Où sera localisé le CAPT? «Son implantation devrait se faire à Fleurier, car c'est dans ce village que les écoles et les loisirs sont le plus concentrés. Des locaux doivent encore être

trouvés», souligne Patrick Charpillot. Il s'agira de dénicher un bâtiment «neutre». «Il ne serait pas judicieux de s'installer, par exemple, dans un collège», poursuit notre interlocuteur.

Coordonner l'aide

A en croire le rapport du Conseil d'Etat soumis au Grand Conseil, la situation en matière de toxicomanie au Val-de-Travers serait alarmante. Patrick Charpillot nuance. «La création d'un centre au Vallon pourrait le faire croire. Je ne pense pas que cela soit le cas, la situation n'est pas catastrophique. Il y a des besoins ici aussi, mais pas plus qu'ailleurs. Par contre, il est évident que le relatif éloignement des villes ne favorise pas la prise en charge. Le toxicomane valloisier doit lui-même trouver des moyens de se faire aider, en s'adressant à un médecin par exemple. A force de tâtonnements, il y a un risque de rupture.» Actuellement, seules les personnes les plus motivées à s'en sortir, les mieux intégrées dans la société possèdent des chances de retrouver une existence «normale».

La présence d'un centre, outre le fait de savoir où se rendre, permet de coordonner



l'aide. «Il est possible de prendre en compte un ensemble de données, indispensables pour une prise en charge efficace, de s'appuyer sur la famille, sur l'entourage. Ceci est trop compliqué à organiser depuis Neuchâtel ou La Chaux-de-Fonds.» Sans oublier que le personnel de ces deux centres est déjà bien oc-

cupé. La prise en charge des toxicomanes «déclarés» constitue le premier axe d'action du CAPT. «Le second, tout aussi important que le premier, concerne le domaine, très large, de la prévention», souligne Patrick Charpillot.

Et dans ce domaine, chacun a un rôle à jouer.

Mariano De Cristofano

Du personnel polyvalent

Engagé pour définir le concept du CAPT du Val-de-Travers, Patrick Charpillot pourrait en être le futur responsable. Le conditionnel est de mise car une nomination formelle devra intervenir. Mais présentons tout de même le Môtisan d'adoption.

Agé de 39 ans, père de trois enfants, Patrick Charpillot a suivi l'Ecole de commerce de Neuchâtel avant d'être engagé au Foyer La Croisée, à Travers, où il obtient, en cours d'emploi, son brevet d'éducateur spécialisé. Il quitte La Croisée en 1989

pour devenir directeur d'une école privée à Lucens. L'an dernier, l'école vaudoise prend une nouvelle orientation et le Môtisan en profite pour, lui aussi, changer d'orientation. Il suit actuellement une formation au Centre du Levant, dont une succursale est installée à Fleurier, pour être à même d'affronter au mieux les problèmes relatifs à la prise en charge de toxicomanes.

L'antenne valloisienne sera dotée, en principe, de trois postes et fera appel à des consultants externes spéciali-

sés (médecins, psychologues...) afin d'articuler une aide à multiples composants. Le personnel propre, même au niveau directorial, sera essentiellement constitué par des éducateurs. Le choix n'est pas innocent. Comme l'explique Patrick Charpillot. «Le Val-de-Travers est une petite région et le centre n'aura pas la même dotation en personnel que les centres de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Ici, il faudra être polyvalent.» Une polyvalence qui contribuera aux chances de succès du CAPT. MDC

Tribunal Pas de viol, mais trente mois

Faute de prévenu et de défenseur, le Tribunal correctionnel de Neuchâtel n'a pu entendre hier la version du jeune homme qui devait comparaître devant lui. Mais le dossier lui a permis de passer d'une accusation de viol à une condamnation pour acte d'ordre sexuel avec contrainte.

Il est déjà arrivé au Tribunal correctionnel de Neuchâtel de juger un prévenu par défaut. Hier, cependant, il n'a pas seulement dû se passer des explications du jeune homme qui devait comparaître pour viol, il a aussi dû le juger sans avoir entendu de plaidoirie de la défense. L'absence de l'accusé a en effet surpris tout le monde. Après investigations, il est devenu plus que probable qu'il avait pris la fuite. Non sans avoir auparavant prononcé un huis-clos partiel, le tribunal a toutefois estimé que le procès pouvait avoir lieu. Mais, pour sa part, l'avocat du prévenu a considéré comme trahie la confiance qui devait le lier à son client et a renoncé à plaider. Il est donc revenu au président et aux jurés de relever, dans le jugement, les éléments en faveur de l'accusé.

Demandeur d'asile, le jeune homme fréquentait sa future victime - de même nationalité que lui - depuis le début de l'année. Une relation platonique, d'autant que la demoiselle, selon ses dires, voulait d'abord bien connaître son soupire avant de s'engager. Sage prudence: fin mai-début juin, la jeune fille signifiait à son partenaire, sensiblement plus âgé qu'elle, sa volonté de ne plus le voir. «Il avait tenté de me violer», a-t-elle expliqué.

Une quinzaine de jours plus tard, cependant, le jeune homme est entré chez elle par ruse et par force. «Il disait qu'il voulait me parler une dernière fois», a raconté la jeune fille. Mais il l'empoigna par le bras et l'emmena dans la chambre à

coucher où, selon l'arrêt de renvoi, il la contraignit par la violence à subir des relations sexuelles complètes.

Le choc ressenti alors ne s'est pas encore dissipé: autrefois désireuse de «faire quelque chose de sa vie», la plaignante suit actuellement un traitement psychiatrique et, selon sa confidente, «ne se voit pas d'avenir». Notamment conjugal, puisque, dans sa culture, une jeune fille doit arriver vierge au mariage.

Pour le procureur général Thierry Béguin comme pour l'avocat de la victime, l'accusé espérait d'ailleurs, par ce viol, contraindre au mariage celle qui l'avait éconduit. «Peut-être en était-il très amoureux», a supputé Thierry Béguin, ce qui, dans son esprit, n'excusait visiblement rien. «Il savait qu'il allait être expulsé de Suisse et voulait, par ce mariage, obtenir un permis de séjour», a de son côté affirmé l'avocat de la plaignante. En tout cas, pour le procureur général, la réalité du viol ne faisait «rigoureusement aucun doute». Et son auteur méritait trois ans de réclusion et dix ans d'expulsion du territoire suisse.

Si l'examen médico-légal a bien révélé que la jeune fille a perdu sa virginité le jour des faits, il n'a pas révélé de traces de sperme. Tout doute sur la réalité du viol «n'est pas dissipé», en a déduit le tribunal, qui a donc opté pour l'acte d'ordre sexuel - admis par le prévenu -, mais avec contrainte. Par défaut, le jeune homme a écoupé de 30 mois de réclusion et de dix ans d'expulsion. Il devra payer à sa victime 12 000 francs pour tort moral et 2000 francs de dépens. Une partie de cet argent viendra des 10 000 francs versés par sa famille pour mettre fin à sa détention provisoire.

Jean-Michel Pauchard

Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel était présidé par Niels Sörensen, assisté des jurés Catherine Piguet et Jean Brunner

Exposition Le Salon commercial du Val-de-Ruz approche à grands pas

Après les deux grandes villes du canton, ainsi que le Val-de-Travers, c'est au tour du Val-de-Ruz de présenter son commerce local. Jeudi prochain, sur le coup des 18 h, le Salon commercial, sixième du nom, ouvrira effectivement ses portes à Chézard-Saint-Martin. Près de 50 commerçants auront alors quatre jours pour convaincre la clientèle.

Bien qu'il doit évidemment faire face aux difficultés conjoncturelles, le commerce de détail au Val-de-Ruz va de l'avant. On en veut pour preuve que le sixième Salon commercial du district, qui se tiendra la semaine prochaine à Chézard-Saint-Martin, ac-

cueillera plus d'exposants que lors de ses précédentes éditions. Ils seront 48 exactement à se partager les quelque 640 m2 dont dispose le salon à la salle de La Rebatte, soit sept de plus que l'an dernier, par exemple.

Le salon accueille des commerçants extérieurs au Val-de-Ruz que si les réservations «internes» ne suffisent pas à couvrir la surface de l'exposition. Cette année, la liste des exposants ne comprend que trois noms en provenance d'autres régions du canton. C'est dire si le rendez-vous est toujours aussi prisé par les propriétaires ou gérants de commerces du district. Les organisateurs peuvent se targuer d'ailleurs d'annoncer la présence à cette édition de seize stands inédits.

Pendant quatre jours, la foire commerciale 1996 devrait dès lors attirer autant de monde que par le passé fréquentation estimée: six à sept mille personnes. Surtout que le salon du Val-de-Ruz se veut un haut lieu de rencontres et d'animation. Cette année, le comité d'organisation annonce la présence d'un DJ (jeudi et vendredi), ainsi que d'un musicien dont les doigts courent sur les claviers (samedi et dimanche). Les visiteurs seront aussi conviés à participer à un concours qui fera l'objet d'un tirage au sort quotidien, alors qu'un tirage spécial sera effectué le dernier jour afin de désigner l'heureux gagnant d'un super lot d'une valeur de 1000 francs. A noter que la radio neuchâteloise sera présente au salon du vendredi au di-

manche. Que tout le Val-de-Ruz se prépare donc à se rendre à La Rebatte. Et ceci jeudi à 17h30 déjà, soit à l'heure des discours, dont l'un sera l'oeuvre du conseiller d'Etat Francis Matthey. Ensuite de quoi place sera faite aux commerçants. Eux qui devront donner raison au président du comité d'organisation, René Wagner, qui n'hésite pas à dire en souriant: «Ce n'est peut-être pas le plus grand comptoir, mais le salon du Val-de-Ruz est assurément le meilleur».

Philippe Racine

Salon commercial du Val-de-Ruz, Chézard-Saint-Martin, du 21 au 24 novembre. Ouverture: jeudi de 18h à 22h; vendredi de 17h à 23h; samedi de 11h à 23h; dimanche de 11h à 18h.

La Côte-aux-Fées Gros crédits acceptés

Le Conseil général de La Côte-aux-Fées a accepté, mardi soir, à l'unanimité deux demandes de crédit totalisant plus de deux millions de francs! Des investissements qui resteront gravés dans les annales niquelettes, tant la somme est importante. Même si la commune du Haut-Vallon ne manque pas de moyens financiers. Les crédits sont destinés à la création d'un trottoir et à l'agrandissement et à la transformation du collège (voir notre édition du 7 novembre). Le trottoir à construire, long de 600 mètres et large d'un mètre et demi, prendra place au sud de la route cantonale entre le bâtiment de l'usine Piaget et le hameau des Tattets. La route sera élargie, par endroits, et légèrement déplacée au nord. Il en coûtera 1,1 million de francs, à déduire une partici-

pation de l'Etat de quelque 460 000 francs. Ce projet, destiné à améliorer la sécurité des piétons et de tous les usagers de la route, n'a soulevé que des questions de détails.

Comme l'a rappelé José Lambelet, président de commune, le trottoir des Tattets ne devrait constituer qu'une première étape dans l'établissement de cheminements pour les piétons. «Il serait judicieux ensuite de faire un aménagement à l'ouest du village, de la scierie Buchs aux Bolles-du-Vent.» Le second crédit, 920 000 francs, servira à agrandir le collège, par la construction d'une nouvelle annexe, et à le transformer afin de pouvoir utiliser de manière rationnelle les locaux. Les travaux devraient être menés à bien en 1997, sans nuire aux leçons. MDC

PUBLICITÉ

BIJOUTERIE MICHAUD

présente

"NONANTE ANNÉES DE BIJOUTERIE"

1906 - 1996

PROGRAMME "SOUS LA TENTE"

Samedi 16 novembre

De 10 h à 18 h - Exposition & Identification de vos pierres

10 h 30 - Conférence «Le jade et les pierres ornementales»
Françoise Tschudin, expert gemmologiste SSG-FGA

15 h - Conférence «Votre pierre du mois»
Catherine Devincenti, expert gemmologiste SSG-GG

Dimanche 17 novembre

De 14 h à 18 h - Exposition & Identification de vos pierres

16 h - Conférence «Votre pierre précieuse... d'où vient-elle?»
Dominique Chapellier, Docteur en géophysique, gemmologiste
Professeur à l'Université de Lausanne.

PLACE PURY NEUCHÂTEL

277183-337

Viens me chercher...

Chère amie,
 Cher ami,
 Je suis un martin-pêcheur et je m'appelle Martin:
 Pour vivre heureux, j'ai besoin d'eau claire et propre et d'un peu de sable pour faire mon nid. J'aimerais bien parler avec toi de notre environnement. Veux-tu jouer avec moi?
 J'ai préparé des jeux et des surprises pour nous amuser et partir ensemble à la découverte de la nature.
 Je me réjouis de faire ta connaissance.
 Je t'attends!

**Vive la nature:
 l'écologie en s'amusant**

le martin pêcheur
une belle s...
le martin pêcheur
l'histoire de Martin
le martin pêcheur
le labyrinthe
je fais mon nid
des poissons amusants
on s'amuse au...
le martin pêcheur
compte les Martins
je suis comme ça!
le martin pêcheur
MIGROS
MIGROS
MIGROS
MIGROS

Cahier N° 2

Inscris ton nom, ton prénom, ton âge et ton adresse

A remplir pour retirer des cahiers supplémentaires (dans la limite des exemplaires disponibles)
 Nombre désiré: _____

Pour qui? pour moi mes frères et sœurs mes amis

Pour la classe _____

école de _____

nom du maître _____

classe _____

nombre d'élèves _____

le martin pêcheur
 Ecoutons la nature
 Bon pour retirer le cahier N° 2, à partir du 13 novembre 1996.
 A compléter, à découper et à déposer dans ton magasin Migros ou dans l'une ou l'autre Ecole-club de ta région.

Saint-Imier Pari tenu pour le complexe sportif

«Ce pari, que d'aucuns jugeaient perdu d'avance, Saint-Imier l'a gagné!» Une collectivité publique qui travaille au rythme du secteur privé, c'est assez rare pour que le maire, Jacques Zumstein, le souligne en présentant l'avancement du projet de complexe sportif, marqué à la patinoire d'Erguël par la première pierre des nouveaux vestiaires.

Son désir de zone sportive, articulée autour de la patinoire, de la piscine et du terrain de Châtillon, la Municipalité de Saint-Imier le voit effectivement se réaliser pas à pas. Hier, le maire et le secrétaire de l'urbanisme, l'architecte Dominique Bourquin, avaient de quoi se réjouir, en présentant le résultat de la première étape et en lançant officiellement la deuxième.

Conformes et confortables

La première étape, lancée par le vote positif de l'électorat imérien, le 30 juin dernier, a été réalisée en un temps record. Grâce au sérieux des entreprises engagées, certes, mais également à celui des chômeurs employés dans le cadre des travaux d'intérêt collectif, hockeyeurs et patineurs artistiques ont pu reprendre leurs entraînements sur glace le 27

septembre dernier. Alors même qu'il avait fallu, entre-temps, remplacer les installations de production du froid, qui constituent le cœur même de la patinoire.

Ces installations ne répondaient plus aux normes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. L'OCIAMT avait exigé leur remise en état ou leur remplacement, menaçant, dans le cas contraire, de fermer la patinoire d'Erguël.

Or les nouvelles installations, testées depuis un bon mois, ont révélé non seulement une efficacité exemplaire, mais encore un confort d'utilisation non moins appréciable.



Alissia Gerber, étoile de la glace imérienne, a posé hier la première pierre des nouveaux vestiaires. photo Dom

Une question demeure ouverte, concernant cette patinoire: l'utilisera-t-on, en été, avec ou sans glace? Les nouvelles installations de production du froid permettent tout à fait de passer la saison chaude avec un rink parfait. Il reste à définir exactement la rentabilité possible d'une telle offre.

Première étape de la mise en valeur des installations sportives imériennes, la réfection technique de la patinoire sera suivie par la construction de nouveaux vestiaires, attendant à l'immeuble actuel. Une construction qui a débuté hier, et dont l'achèvement ne signifiera pas celle du projet global, loin s'en faut.

En effet, l'été prochain, on procédera à la rénovation des vestiaires existants, dont nul n'ignore qu'ils sont à la limite de l'insalubrité et qu'ils ont largement dépassé celle du confort normal dans ce domaine.

Au tour de la piscine!

Et l'on ne s'arrêtera pas là, tant il est vrai que dans le dossier tourisme de la localité, lequel prend une part capitale dans le développement général, l'ensemble des installations sportives doivent être mises en valeur.

Ainsi, le 13 décembre prochain, un crédit sera demandé au Conseil général, pour la mise en conformité des installations de la piscine cette fois. Installations qui ne répondent plus aux normes actuelles et dont la modernisation est devisée à quelque 350 000 francs.

Une championne, un symbole

Pour poser la première pierre des nouveaux vestiaires, la Municipalité avait fait appel, hier, à Alissia Gerber. Une invitation toute symbolique: «Les travaux visant au complexe sportif sont destinés avant tout à la jeunesse d'Erguël. Il était logique que l'une de ses représentantes les plus brillantes scelle la première pierre des nouveaux vestiaires», expliquait Jacques Zumstein, maire. Non sans souligner que la Municipalité a dû attendre longuement «l'agenda d'un maire est un désert sans oasis, par rapport à celui d'une sportive de ce niveau!» pour pouvoir enfin féliciter comme il se doit la championne suisse cadets de patinage artistique.

Dominique Egger

Saint-Imier Etape sur la route du Petit Jardinier



Sous les traits du Petit Jardinier, Yves Haesler est l'ami de tous les enfants. photo ldd

Il est des personnages qui marquent l'enfance des gosses. Le Petit Jardinier est de ceux-là. Le voyage, qu'il vient d'entamer, s'ouvrira mercredi prochain une halte à Saint-Imier.

A l'occasion de la journée des droits de l'enfant, en collaboration avec Pro Juventute du district de Courtelary, le Centre de culture et de Loisirs (CCL) organise pour les enfants un spectacle du «Petit Jardinier en voyage».

Ce personnage est né de l'amitié liant les enseignants chaux-de-fonniers Pascal Guinand et Yves Haesler. Le premier compose les paroles et la musique. Le second occupe la scène grâce à ses talents de chanteur et d'acteur. Une soixantaine de représentations ont aidé ce personnage à

se faire connaître en Suisse romande. Partout la suite de ses aventures, maintenant qu'il s'est décidé à partir en voyage, sont attendues.

Les enfants de la région, plus spécialement ceux âgés de 7 à 11 ans, se féliciteront qu'il ait inscrit Saint-Imier parmi ses premières destinations. Le temps d'un après-midi, ils deviendront les partenaires de jeu privilégiés d'un héros qui les emmènera à bord de son «ballon terre» à la rencontre de populations aussi différentes qu'attachantes.

NIC

Le spectacle «Le Petit Jardinier en voyage» sera présenté au Relais culturel d'Erguël mercredi 20 novembre à 15 h. Possibilité de réservation au CCL, tel 941 44 30 ou fax 941 14 35.

Danger réduit

A relever que dans le choix des nouvelles installations de production du froid, les autorités imériennes ont opté pour une technologie nouvelle, d'avenir même, à savoir celle de l'eau glycolée. Particulièrement respectueuse de

l'environnement, cette technologie ne nécessite plus que quarante kilos d'ammoniac, contre quatre tonnes pour l'ancien système!

Et si la nouvelle méthode de production du froid demande certes un peu plus

d'électricité, elle permet par contre de réduire considérablement les mesures de sécurité inhérentes à l'utilisation d'ammoniac. Des mesures dont on sait que le coût est très élevé.

DOM

Tête de moine Vente forcée d'un stock à Châtelat

Plus que centenaire, la fromagerie installée au cœur de Châtelat connaît un moment sombre de son histoire. Son dernier propriétaire a dû déposer son bilan. Un stock de plus de 10000 têtes de moines est mis en vente publique.

Ce n'est jamais de gaieté de cœur qu'un patron se résout à déposer la clé sous le paillason. Plusieurs raisons ont conduit Rudolf Känzig, propriétaire de la fromagerie de Châtelat, à réclamer son dépôt de bilan.

Les investissements consentis ces dernières années pour moderniser sa fromagerie se sont révélés plus conséquents que prévus, d'où un excès de charges. Cela devenait d'autant plus problématique que la concurrence s'est accrue sur le marché de la tête de moine alors qu'en parallèle la récession économique n'épargneait pas ce secteur.

Dans l'impossibilité d'honorer ses créances, dont la plus importante concerne directement les agriculteurs du village, le fromager de Châtelat a donc dû mettre un terme à son

activité. La faillite a été prononcée le 16 septembre. Elle débouche sur une vente publique du stock organisée sous l'égide de l'Office des faillites de Moutier. La marchandise a été inspectée et jugée conforme par l'Association des fabricants de tête de moines. D'ici au samedi 23 novembre, plus de 10 000 pièces bradées devront avoir trouvé preneur. Quant à l'avenir de la fromagerie de Châtelat, même si un amateur a déjà fait part de son intérêt, il s'inscrit pour l'instant en pointillés.

Nicolas Chiesa

Moutier Brecht en comédie

Vendredi 15 et samedi 16 novembre (20h30), ainsi que dimanche 17 (17h), «L'Estrade» présente, à l'aula de Chantemerle, une comédie de Bertolt Brecht intitulée «La noce chez les petits bourgeois». Dans une mise en scène d'Olivier Nicola, un comédien professionnel de Neuchâtel, neuf comédiens de la troupe pré-votoise traduiront les idéaux de l'auteur, qui fustigeront donc le manque de communication de notre société et la banalité des relations humaines. /spr

BRÈVES

Tramelan Glace partagée

Pour garantir le plaisir de chacun, l'horaire d'utilisation de la patinoire des Lovières est adapté chaque semaine. Ce week-end, le patinage public pourra être pratiqué samedi de 14h30 à 17h. Durant la première heure, les adeptes de ce sport se concentreront sur la moitié de la patinoire. Ils auront, par contre, toute la surface à disposition dimanche de 14h15 à 17h. Possibilité leur sera également donnée de se faire plaisir mardi 19 novembre de 9h à 10h15 et le lendemain de 13h30 à 16h. Quant aux parties de hockey entre copains, elles pourront être disputées ce vendredi de 20h à 21h et samedi de 14h20 à 15h30. /réd

Saint-Imier Elèves vendeurs

Dès le 15 novembre, les élèves de 5e à 9e des écoles secondaires et primaires passeront dans les ménages de la localité en vue de recueillir les commandes de timbres et de cartes Pro Juventute. Les élèves des petites classes de l'école primaire vendront directement les cartes de vœux. Ces écoliers travaillent pour une institution au service de la jeunesse. Son aide s'exerce dans les domaines tels que l'éducation, la formation, la santé et les loisirs. Si certaines personnes ne reçoivent pas la visite d'un élève, elles peuvent, pour passer commande, s'adresser à la direction de l'Ecole secondaire, tel 941.21.51. /réd

Cinématographe Visages d'Australie

Dans le cadre de la série Connaissance du monde, le cinématographe de Tramelan diffusera ce soir à 20h «Visages d'Australie», un film de Jacques Villemot. Ce cinéaste, infatigable boulingueur, comme l'attestent les six tours du monde qu'il a effectués, s'attache à présenter quelques uns des multiples et fascinants aspects de ce continent particulier.

Des sujets très différents comme Sydney qui, face au Pacifique, dresse son architecture du XXIe siècle, les majestueux monolithes qui dominent les déserts rouges de l'Australie centrale ou encore sa nature vierge du nord et ses animaux. /réd

Tourisme Spécialiste nommée

L'office du tourisme du Jura bernois (OTJB) informe qu'il s'est assuré les services, comme collaboratrice spécialisée, de Dolores Ferrari, une demoiselle née en 1970. Elle prendra ses fonctions le 2 décembre. Domiciliée actuellement dans le canton de Neuchâtel, Dolores Ferrari est titulaire d'une licence en géographie.

Elle est l'auteur d'une étude sur le tourisme rural et connaît bien le Jura bernois. Elle maîtrise plusieurs langues, dont l'allemand et l'anglais. Après la phase de restructuration intervenue cet automne, l'OTJB se déclare prêt à relever, l'an prochain, de nouveaux défis. /réd

Expo 2001 Bienne vote sa contribution

Le 1er décembre prochain, Bienne se prononcera sur un crédit de 8 millions de francs en faveur de l'exposition nationale. Lors d'une séance du Conseil de ville, tenue en septembre, ce crédit avait été approuvé sans opposition.

La contribution de 8 millions de francs est demandée à la ville de Bienne pour sa participation à l'Expo 2001. Elle permettra le financement de l'Arteplage Bienne ainsi que des systèmes de transports locaux.

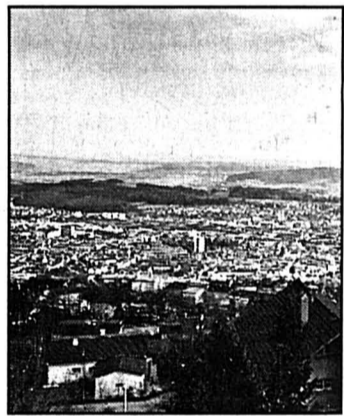
L'électorat biennois sera en principe le seul à se prononcer sur un crédit lié à l'exposition nationale. Un non de Bienne au crédit de 8 millions lors de la votation populaire de décembre signifierait la remise en question de l'exposition, telle qu'elle est prévue actuellement, a déclaré à plusieurs reprises Hans Stöckli, maire de Bienne.

Ce dernier est persuadé qu'il revient aux Biennois de donner un signal au reste de la Suisse. Un non des Biennois entraînerait beaucoup plus que de simples retouches cosmétiques au projet.

Au cours du débat du Conseil de ville, seul le groupe formé par l'Alliance verte, la Liste libre et l'Alliance des indépendants avait émis des réserves sur le projet. Il avait estimé la demande de crédit prématurée, les Chambres fédérales ne s'étant pas encore prononcées sur le projet Expo 2001.

Le groupe avait, en outre, relevé qu'on ne savait pas encore grand chose sur le contenu de l'exposition.

Avec l'exposition nationale, la ville de Bienne a la possibilité de concrétiser plus rapidement les projets en suspens pour le développement de la ville, a indiqué le Conseil de ville dans le message à l'ap-



Dans l'histoire de Bienne, l'exposition nationale peut représenter un tournant décisif. photo a

pui du crédit. Le législatif biennois y voit plusieurs avantages: l'ouverture de la ville en direction du lac, une meilleure intégration de la vieille ville ainsi que le réaménagement du centre ville.

La plupart de ces projets d'infrastructures étaient déjà prévus, l'Expo devrait en accélérer la réalisation.

Le Conseil de Ville est d'avis que l'Expo 2001 facilitera la transformation de Bienne, citée industrielle en ville du tertiaire avec la communication et le tourisme comme points forts.

Il y voit aussi une chance pour la région Bienne-See-land-Jura bernois de renforcer son unité autour d'un projet commun.

Le site de Bienne sera le plus important de la manifestation avec 40% de la superficie totale. Le reste se répartit entre Neuchâtel (30%), Yverdon-les-bains (20%) et Morat (10%). L'emplacement retenu dépassera les limites du territoire communal.

Cinq communes environnantes ont donné leur accord de principe pour être intégrées dans le périmètre de l'exposition. Leur participation à l'engagement financier biennois reste à définir. /ats

Jura Tourisme Onze tonnes de propagande peu épaulées

Jura Tourisme sort aujourd'hui de presse son catalogue-vacances 97, une sorte de bible qui recense tous les hébergements mais aussi une vague d'informations pratiques sur la région.

Tiré à 70 000 exemplaires, ce catalogue de 30 pages pèse onze tonnes de papier pour un coût de 80 000 francs à l'impression. Il sera très largement distribué dans les foires, les expositions, les agences de voyage, les gares, aux anciens clients... Ombre au tableau, seule la moitié des hôteliers et... 18% des aubergistes ont tenu à figurer dans cette brochure. Il y a visiblement désintérêt ou malaise des partenaires...

Patron du tourisme jurassien, Michel Beuret a lancé la formule du catalogue-vacances

Jura l'an passé. Elle se veut la compilation de ce que le nouveau canton offre en matière touristique, de l'hôtel en passant par la nuit sur la paille, la liste des campings, des appartements de vacances, des loisirs possible... Bref, un document pratique.

Plus étoffé

Cette année, ce second numéro est plus étoffé. Et certains coins de pays n'hésitent pas à s'afficher. À l'image de Montfaucon où ses hôteliers et autres animateurs de zoo et de centre équestre n'hésitent pas à se présenter sur une double page. Le catalogue comprend une série de nouveautés comme la liste des possibilités équestres dans le Jura, une amélioration dans la cartographie, un catalogue vacances éclairé de nombreuses photos, des pages pratiques plus étoffées et détachables. On y déniche aussi le moyen de décrocher un permis de pêche dans la région, une infothèque nourrie (revue par communes des disponibilités), des formules d'excursion tant en VTT qu'à pied...

Le tirage de cette brochure est passée de 22 à 70 000 pour arroser tant les anciens clients recensés (plus de 2800 personnes), couvrir les foires et autres expositions (la revue sera présente à Vérone avec le quadrille), se trouver sur tous les présentoirs des auberges du Jura...

Faible soutien

Dans ce catalogue, Jura Tourisme devrait canaliser toutes les énergies touristiques du canton si on tend vers l'efficacité. Ce n'est pas le cas. D'après le décompte mené par Mme Voser, bras



Le VTT sur les crêtes: un atout pour le tourisme jurassien.

photo Galley

D'où sont-ils? Que veulent-ils?

Jura Tourisme reçoit chaque année près de 10 000 demandes de renseignements. D'où viennent ces requêtes et que cherchent ces touristes potentiels? La demande pour le catalogue-vacances émane en priorité du canton de Berne (26%) puis de Zurich (18%), du canton de Vaud (9%),... du Jura (8%) et d'Argovie (7%). Suivent

dans une moindre mesure les cantons de Bâle (4%), Genève, Neuchâtel, Les Grisons (tous à 3%) alors qu'aucune demande n'émane de la Suisse primitive.

Quelles sont les prestations touristiques recherchées par ces quémanteurs? 60% sont en quête de randonnées, 56% en propositions d'excursion, 34% re-

cherchent les roulottes, 32% les curiosités, 31% les activités équestres, 28% les chars attelés, 23% les logements, 16% le kayak, 15% les musées, 12% des chambres doubles et le camping, 10% l'aventure sur la paille... En fin de liste, on trouve des demandes pour un poster de cheval (1%).

MGO

droit de Michel Beuret, 50% des hôteliers jurassiens sont partie prenante, 18% seulement des restaurateurs, 48% des propriétaires de maisons de vacances, 58% des hébergements collectifs (le plus haut taux), 41% des gérants de camping, 36% des agriculteurs qui reçoivent sur la paille et 24% des prestataires équestres.

Pourquoi si peu d'engouement? La réponse est multiple. Il y a un désintérêt pour certains. «Nous ne vivons pas du tourisme» disent plusieurs restaurateurs. Le réflexe «touriste» ne fonctionne plus, spécialement dans la vallée. D'autres ont leur propre mode de prospection. Il y a peut-être aussi une question de coût. La page du catalogue coûte 2298

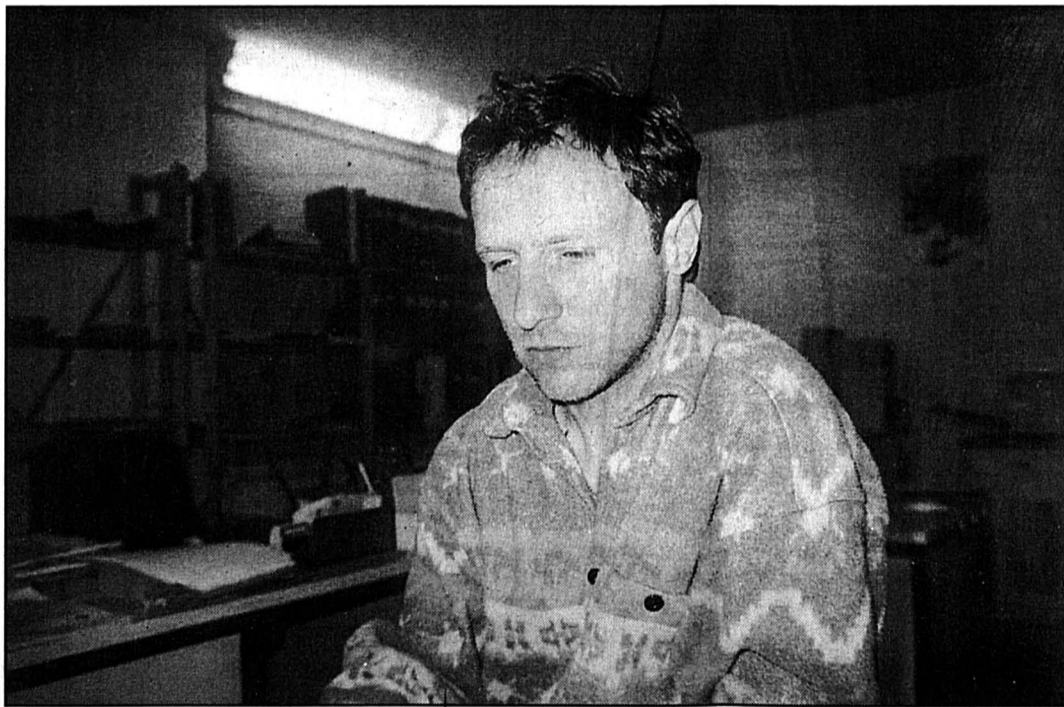
francs aux membres de Jura Tourisme et 4284 francs aux non-membres. Même s'il est possible d'opter pour un neuvième de page... Il y a enfin un malaise avec Jura Tourisme. Pour nombre de prestataires, le courant ne passe pas avec la Fédération. Un dialogue de sourds qui n'est pas pour profiter au tourisme jurassien.

Michel Gogniat

Le Noirmont Le remaniement parcellaire remis en cause

Le remaniement parcellaire du Noirmont, qui porte sur 875 hectares et qui coûtera 10,3 millions en études et travaux à réaliser dans les 10 ans à venir, est en voie de consultation. Tant le WWF, les milieux de la chasse que les naturalistes francs-montagnards ont fait part de leur position sur ce projet. Conclusion: ce remaniement est trop gourmand en chemins, notamment en chemins bétonnés. D'où les oppositions déposées. Une conciliation interviendra dans quinze jours.

Les milieux de protection de la nature reconnaissent la bonne tenue du dossier pour ce qui touche les milieux naturels (étude menée par le bureau Nature des Reussilles). Toutefois, il y a certains points qui ne passent pas. Il est surtout question de la densité de chemins jugée excessive, notamment dans les zones à vocation herbagère ou de pâturages. La critique porte également sur le bétonnage de ces chemins. Il existe aujourd'hui d'autres techniques plus douces et moins onéreuses qui ont fait leurs preuves (par exemple sur la commune de



Laurent Gogniat, secrétaire général du WWF Jura.

photo sp

Muriaux). L'ancien chemin des Princes-Evêques, qui a une valeur naturelle et historique indéniable, devrait faire l'objet d'une attention toute spéciale.

Circuit à éviter

Les remarques portent aussi sur les circuits à éviter

(sans quoi il y aura une circulation incessante), sur l'absence d'étude sérieuse pour ce qui touche les liaisons cyclables ou de VTT, pistes équestres ou de ski de fond, avec les communes voisines...

Les craintes vont enfin dans le souci de la préservation des

sites durant les travaux. Souvent, on profite du remaniement pour gommer certains obstacles naturels...

Ces jours déjà, un trax comblait un emposieu du côté du stand de tir. Voilà qui est bien parti.

MGO

Porrentruy Jelmoli ferme, et l'amiante?

Dans une question écrite posée au Gouvernement jurassien, le député socialiste et conseiller municipal de Porrentruy Jean Crevoisier s'inquiète de l'existence d'installations munies d'amiante dans les locaux du magasin Jelmoli qui fermera ses portes à la fin du mois au centre des affaires de Porrentruy.

Aucune entreprise n'ayant envisagé d'acheter le bâtiment, le député demande si les travaux de déflocage de l'amiante seront entrepris par le propriétaire actuel, avant que l'immeuble reste vide. Laisser sans affectation des locaux contenant de l'amiante constituerait un danger potentiel important. Si le propriétaire n'envisage pas de prendre pareille précaution, soit le déflocage, le Gouvernement dispose-t-il de moyens légaux permettant de l'y contraindre et, le cas échéant, y recourra-t-il?, questionne le député.

Une réelle préoccupation

La fermeture de Jelmoli provoque déjà de nombreuses questions lancinantes. Celle de l'amiante y ajoute une difficulté supplémentaire. En effet, outre la mise au chômage

d'une vingtaine de personnes, la fermeture du magasin laisse un volume important sans affectation au centre de la vieille ville. Le maintien d'une activité commerciale prioritaire dans ce secteur citadin se heurtera donc à de nouvelles difficultés. L'essaimage des commerces hors du centre ancien engendre en effet des encombrements routiers sans solution.

Les autorités communales ont certes constitué un groupe de travail qui examine quelles utilisations seraient possibles. Mais les idées réalisables ne sont pas légion. L'Association de développement économique que préside François Lachat s'est emparée de ce dossier et recherche une solution acceptable.

Concernant la teneur en amiante, le Gouvernement, répondant à une question écrite socialiste, en mai 1995, relevait que la norme de fibres d'amiante par m³ d'air n'est pas dépassée dans ce magasin. Il semble dès lors douteux que les frais de déflocage atteignent les 100 000 francs évoqués récemment à ce sujet. Il semble toutefois que Migros ait renoncé à acquérir ce bâtiment en raison des exigences de respect de l'environnement.

Victor Giordano

BREVES

Franches-Montagnes Le quadrille en Italie

C'est hier matin que le quadrille franc-montagnard, sous la houlette de Raymond Baume des Breuleux, s'est embarqué pour Vérone en Italie. Le fleuron du Marché-Concours va en effet participer jusqu'au 17 novembre prochain à la plus grande foire équestre d'Europe en effectuant un quadrille quotidien.

Pour le cheval du Haut-Plateau, c'est une extraordinaire vitrine puisque cette foire est visitée par des milliers de visiteurs. Hier, ce sont quinze personnes et neuf chevaux (un de réserve) qui partaient de Saignelégier pour l'Italie. Le haras fédéral se joint à l'expédition avec son étalon Castello.

MGO

Delémont Création théâtrale

Etant donné un mur, que se passe-t-il derrière? La compagnie Theatrak de Bénédicte Snoeck a choisi ce titre un brin longuet pour sa prochaine création qui sera présentée dans quatre localités, soit dimanche à Tavannes, les 23 et 24 à Bienne au Théâtre de Poche, le 7 décembre à Porrentruy et le 14 à Moutier. Il est surtout question de l'enfermement dans lequel se retrouvent les gens, sous les di-

verses formes qu'il revêt. Sur des textes de Nathalie Sarraute et Albertine Sarrazin, André Christie a mis en scène une pièce incisive à laquelle dix comédiens, dont deux jeunes hommes, apportent le meilleur de leur enthousiasme. On se retrouve ainsi des deux côtés d'un mur. L'humour est présent, l'absurde aussi et le rire ne fait pas défaut.

VIG

«Le Quotidien jurassien» Mesures d'économies

«Le Quotidien jurassien» (QJ) a réuni tous ses collaborateurs mardi à Delémont. Les dirigeants ont fait part des baisses substantielles des rentrées publicitaires d'annonceurs de Suisse. La situation économique morose en est la cause principale. Si le QJ peut maintenir les salaires et l'octroi du renchérissement à ses colla-

borateurs, la partie rédactionnelle devra être concentrée en vue d'une réduction globale du volume quotidien. Le recours à un papier différent réduisant le blanc du cadre apportera aussi une économie. Enfin, le chômage partiel de quelques collaborateurs arrivant à échéance, chaque cas devra être examiné.

VIG



« Ligne directe »»

Donnez votre avis sur le journal!

Participez à nos concours!

Vous avez été témoin d'un événement?

Vous souhaitez que la rédaction mène une enquête ou développe un sujet?

Vous souhaitez donner votre avis pour notre tribune des lecteurs?

Votre opinion nous intéresse, exprimez-la, nous l'écrirons.

Un nouveau service vous est offert, une ligne téléphonique ouverte 24 heures sur 24.

L'Impartial

Fonctionnement de votre Ligne directe avec L'Impartial: composez le 157 1240 (Fr. 0.86 / minute) et suivez les instructions qui vous seront données par Infoline (votre sélection: 7500). Nous enregistrons votre appel, puis nous le consultons. C'est très simple. Essayez!

Rail Libéraliser sans démanteler le service public

Les transports publics doivent être plus efficaces, plus transparents et plus entrepreneurs. Dans ce but, le Conseil fédéral a transmis hier au Parlement son message sur la réforme des chemins de fer. Le principe «qui commande paie» et divers éléments de concurrence seront introduits, mais sans menacer l'existence d'un service public solide. Une petite révolution.

De Berne
François Nussbaum

Les CFF ne jouissent pas d'un monopole absolu et le trafic régional a déjà entamé sa mue. N'empêche que la réforme des chemins de fer, présentée hier par Moritz Leuenberger, est de nature à bousculer la grande régie, un peu sclérosée par le temps. Et ce n'est qu'un début, même si la suite est encore incertaine.

Réseaux à louer

Par une première révision de la loi sur les chemins de fer, en vigueur depuis janvier dernier, le trafic régional a déjà mis sur pied d'égalité les CFF, les autres entreprises concessionnaires (ETC) et les PTT: aux cantons de négocier (et de payer) la solution qui leur convient le mieux. Ce principe, qui concerne les prestations non rentables du service public, sera généralisé.

La réforme présentée hier prévoit en effet que les CFF ne feront rouler, à leurs frais, que les trains qui rapportent. Pour le reste, la Confédération passera commande. Mais dans une situation de concurrence: le réseau ferroviaire pourra être proposé en location à plusieurs compagnies (CFF, BLS ou autres). Une ligne sera louée pour une certaine tranche horaire.

Des conditions sont posées. La priorité va au service public, lié à des horaires harmonisés, et la concurrence ne saurait être sauvage (offres attractives uniquement aux heures de pointe). On appliquera en fait, en trafic intérieur et international, la directive de l'Union européenne sur le libre accès aux réseaux des pays membres.

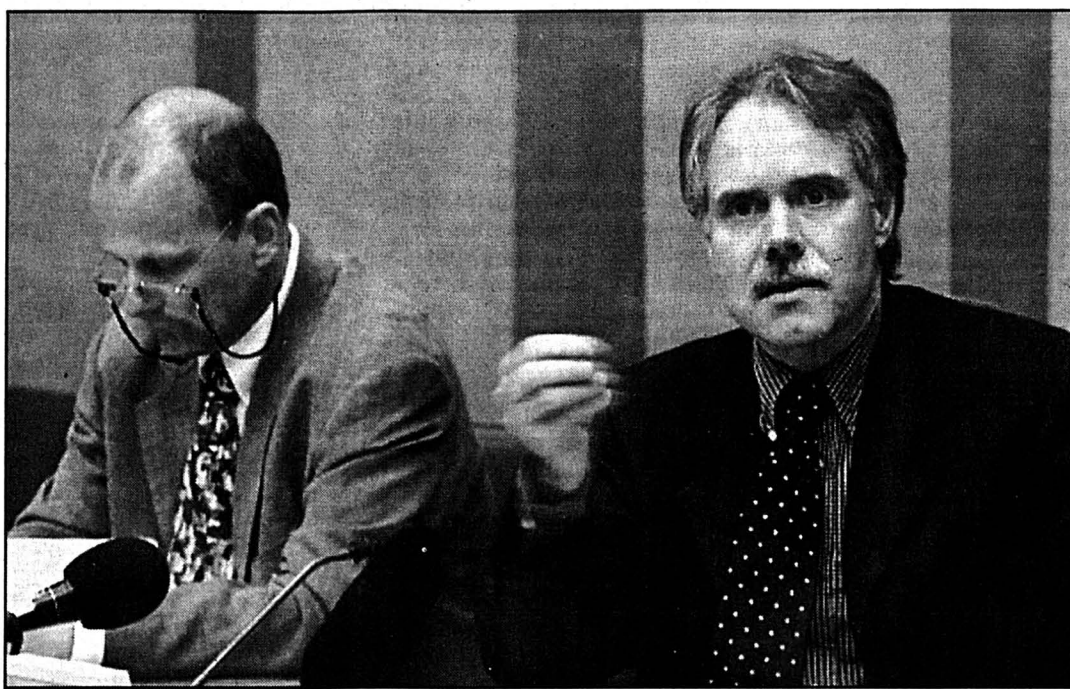
Cet élément de concurrence implique un changement de gestion. Les entreprises de transport devront séparer strictement, sur le plan comptable, leurs activités liées à

l'infrastructure (rails, gares, alimentation électrique) et celles liées au transport (matériel roulant, personnel accompagnant, marketing). Les plus grandes (CFF, BLS) sépareront également ces secteurs sur le plan de l'organisation.

CFF transformés en S.A.

Dans le transport de marchandises (en perte de vitesse), l'avenir est encore incertain, avoue le Conseil fédéral. La Confédération peut assumer certaines prestations de service public, tout en offrant un cadre général propre à l'efficacité des transports. Mais les conditions peuvent changer considérablement avec les NLFA, les camions de 40 tonnes ou la nouvelle taxe poids lourds.

Le cas particulier des CFF est évidemment intégré à cette réforme des chemins de fer. La régie gagnera en autonomie par sa transformation en société anonyme et par un renforcement du rôle de conduite de son conseil d'administration. La Confédération, elle, se bornera à fixer les objectifs politiques et financiers de l'entreprise, négociés tous les quatre ans.



Moritz Leuenberger a présenté hier une réforme de nature à bousculer la grande régie. photo Keystone-Mueller

Ces objectifs figureront dans une «convention sur les prestations» (en remplacement du «mandat» actuel). La Confédération sera toujours là pour compenser les coûts non couverts. Mais les CFF auront toutes les possibilités offertes

par la réforme pour couvrir ces coûts (y compris des prestations non ferroviaires), avant de solliciter l'Etat.

Enfin, la réforme prévoit de désendetter les CFF, qui paient aujourd'hui près de 700 millions par an, unique-

ment en intérêts. Une part des emprunts accumulés (8 milliards) sera transformée en capital propre des CFF, le reste (6 milliards) étant converti en emprunts conditionnellement remboursables à intérêt variable. FNU

Arc jurassien: ce n'est qu'un premier pas

L'accueil des cantons de l'Arc jurassien au projet de réforme des chemins de fer fédéraux est plutôt positif. Il se calque sur la position commune et unanime des directeurs cantonaux des transports publics, publiée en août dernier. Les responsables s'accordent à saluer la démarche, tout en soulignant qu'il ne s'agit que d'un premier pas, qui devra être suivi d'une ou plusieurs phases. Mais les cantons devront être étroitement associés au processus.

Pour Raymond Mizel, chef de l'Office des transports neuchâtelois, le canton a insisté sur trois points particuliers dans sa réponse. Il a souhaité le maintien, voire le développement du transport de marchandises par le rail, qui n'a pas bénéficié de toute l'attention requise. On peut se demander pourquoi l'on s'acharne à concentrer ce trafic sur quelques axes centraux, en délaissant les lignes périphériques, dont celles de l'Arc jurassien. Par ailleurs, le canton regrette vivement

l'abandon du rail par la poste, avec un passage progressif du fret postal sur la route. Les compagnies privées (RVT, VR, CMN, CJ) sont lourdement pénalisées par des pertes de recettes, alors que les incidences sur l'environnement ne sont pas négligeables. Enfin, dans la question du «libre accès» au réseau, Neuchâtel revendique rigueur et transparence sur le coût, afin d'en préciser le prix le plus juste. A l'heure actuelle, les CFF ont déjà pratiqué le libre accès avec la BN (Berne-Neuchâtel) et le RVT (Régional du Val-de-Travers). Mais si l'on veut par exemple commander des navettes des GFM Fribourg-Neuchâtel, quel sera le prix demandé par les CFF pour entrer en gare de Neuchâtel?

Inéluctable

Dans le Jura, Jean Bourquard, chef des transports du nouveau canton, souligne que le projet est encore assez nébuleux. Mais il ajoute que la réforme est absolument inéluctable, ne serait-ce que pour des raisons «d'eurocompatibilité». Les compagnies

ferroviaires sont obligées de séparer leurs comptes d'exploitation et d'infrastructure. Mais il faudra prêter garde à ne pas tomber dans le travers britannique où l'on a vu des trains bloqués par le service d'infrastructure qui avait entrepris des travaux de réfection sans avertir! Quant au «libre accès», il faut savoir qu'il sera limité dans une première étape au trafic de marchandises international et à des trains de voyageurs internationaux. Pour le trafic régional, il conviendra d'étudier les meilleures prestations des compagnies concessionnaires (CJ, BN, RVT) pour utiliser du matériel performant et moins onéreux par exemple. Mais attention au coût d'utilisation du réseau qui était jusqu'ici fixé très arbitrairement. Or d'ores et déjà, les cantons paient aux CFF à titre de contribution à l'infrastructure, une taxe de base de 3 fr 50 par kilomètre parcouru et d'un centime par tonne déplacée.

Avertissement

Pour le canton de Berne, le directeur Jürg von Kaenel es-

time que la réforme va dans la bonne direction. Dans une première phase, on se contentera de redresser la situation financière des CFF par l'assainissement de la dette. Comme les autres cantons, Berne est favorable au principe, mais il ne veut pas que les indemnités de la Confédération pour le trafic régional (1,2 milliard) soient reportées exclusivement sur les cantons. La Conférence intercantonale a sérieusement averti le Conseil fédéral que le trafic régional pourrait se trouver en grave difficulté, si tel était le cas. Le canton et les communes du canton de Berne fournissent déjà un effort considérable en faveur des transports publics: 92 millions de francs pour le trafic régional (CFF, PTT, compagnies privées); 60 millions pour le trafic urbain (surtout les villes de Bienne, Berne et Thoun); enfin, 19 millions pour les communautés tarifaires, soit un montant total de 171 millions qui vient d'être adopté par le Grand Conseil bernois pour le budget 1997.

Blaise Nussbaum

Confrontée à un endettement chronique, à une infrastructure vieillie nécessitant de grands travaux et à des finances publiques asséchées, la politique des transports a du mal à sortir de l'ornière. Le long terme, pourtant, promet des embellies. Mais le long terme n'est généralement pas le terrain de prédilection de la politique.

Commentaire

Ne pas hypothéquer l'avenir

Les embellies proviennent de l'image qu'on peut se faire du rail dans 20 ans. Après ses TGV-voyageurs, l'Europe dessinera un réseau analogue pour le transport de marchandises: ayant misé fortement sur les poids lourds, les Européens mettront quelque temps à se convertir au rail pour désengorger leurs routes. Mais les pays alpins poussent déjà à la roue.

Tout porte donc à croire que le transport par conteneurs - le plus performant - l'emportera à long terme, la route restant un partenaire indispensable. Il faut s'y préparer. En Suisse, il s'agit de construire les NLFA et d'accompagner la levée de la limite des 28 tonnes par une taxe poids lourds incitative. En modulant ce programme au rythme de nos voisins.

Malgré le caractère relativement prévisible de ces horizons, certains veulent brûler les étapes. Soit en noyant le transport routier sous les taxes, dans un élan sectaire qui exclut l'indispensable coordination avec les autres pays, soit en préconisant une privatisation du rail qui condamnerait le trafic régional à brève échéance. Les futurs débats parlementaires en seront le reflet.

La réforme des chemins de fer, présentée hier par Moritz Leuenberger, a le mérite de redéfinir - prudemment mais clairement - les compétences respectives: entre service public et secteur ouvert à la concurrence, entre objectifs politiques et gestion autonome, entre subventionnement aveugle et commande de prestations. En torpillant ce projet, on hypothéquerait les changements qu'il annonce.

François Nussbaum

BRÈVES

Deuxième pilier Montants adaptés

Dans la foulée de l'augmentation des rentes minimales de l'AVS, les montants-limites de la prévoyance professionnelle seront adaptés au 1er janvier 1997. Le Conseil fédéral les a adaptés hier.

Les prestations du premier et du deuxième piliers doivent se compléter pour atteindre environ 60% du revenu antérieur. La prévoyance professionnelle n'est donc obligatoire que pour les revenus pour lesquels les prestations de l'AVS n'atteindraient pas 60%.

La limite de revenu inférieure, située actuellement à 23.280 francs, sera portée à 23.880 francs. La limite supérieure passera de 69.840 à 71.640 francs./ats

BERD Crédit demandé

La Suisse doit participer à l'augmentation de capital de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Le Conseil fédéral propose au Parlement de débloquer un crédit d'engagement de 342 millions de francs.

La Suisse est un pays fortement tributaire de l'économie extérieure, puisqu'elle gagne près d'un franc sur deux à l'étranger. A ce titre, elle dépend plus que d'autres de relations économiquement stables et équilibrées. La participation à l'augmentation du capital de la BERD est une manifestation de l'engagement suisse pour résoudre les problèmes par une approche multilatérale. /ats

HES Commission fédérale nommée

Le Conseil fédéral a nommé hier les 24 membres de la commission fédérale des Hautes Ecoles spécialisées (HES). La présidence sera assumée par Hansjürg Mey, professeur à l'Université de Berne et membre du directoire du groupe Ascom. Le gouvernement se dote ainsi d'un organe consultatif pour toutes les questions ayant trait à l'exécution de la loi sur les HES. Cette nomination intervient au moment où vont être évalués les résultats de la procédure de soumission pour la création d'une dizaine de HES. Outre le président Hansjürg Mey, la commission comprend notamment la conseillère d'Etat genevoise Martine Brunshwig Graf./ats

Données Berne veut adhérer à une convention

La Suisse doit adhérer à la convention du Conseil de l'Europe pour la protection des données. Le Conseil fédéral a présenté hier un message au Parlement dans ce sens. La convention vise à assurer un niveau élevé de protection des données tout en garantissant la libre circulation des informations. La convention s'applique à tous les fichiers et traitements de données personnelles dans les secteurs public et privé. Elle définit les principes de base que les Etats parties doivent concrétiser dans leur ordre juridique interne. Le droit suisse répond aux critères exigés pour la ratification./ats

Expo 2001 La foi du Conseil fédéral

L'Expo 2001 est d'abord, plus qu'un vaste projet posant des problèmes techniques aigus, un acte de foi, la preuve par l'acte que notre pays est encore capable de réaliser un événement exceptionnel. Telle est la réponse du Conseil fédéral au conseiller national Otto Zwygart, évangéliste bernois, qui émettait des doutes quant à la faisabilité du projet.

Dans sa question datée du 1er octobre, le conseiller national mettait en doute la faisabilité du projet, notamment à cause du manque de temps et du manque d'assise solide dans la population. Il deman-

dit entre autres s'il existait un scénario prévoyant le report de l'exposition.

Dans sa réponse publiée hier, le Conseil fédéral relève que la date de 2001 a été fixée dans la pleine conscience de sa signification symbolique. L'étude de faisabilité a apporté la preuve qu'une exposition nationale peut, en principe, être réalisée en 2001. Les études complémentaires réalisées depuis lors, sur les aspects techniques, écologiques et financiers, ainsi que sur les transports, ont montré qu'il n'était nullement besoin de réexaminer la faisabilité d'Expo 2001./ap

Bruxelles La Suisse maintient le cap

Le secrétaire d'Etat Jakob Kellenberger est ressorti confiant de l'entretien qu'il a eu hier à Bruxelles avec son homologue de l'UE François Lamoureux. «Je vois des possibilités de trouver des solutions» dans les négociations bilatérales, a-t-il déclaré à la presse à l'issue de la séance.

Les chefs négociateurs de la Suisse et de la Commission européenne ont fait le point sur les sept dossiers des négociations bilatérales. Ils ont consacré la majeure partie de leur réunion à la recherche d'un compromis sur le passage à la libre circulation des personnes. La discussion, qualifiée de «très bonne et ouverte», a permis d'identifier des «voies de solutions», a assuré Jakob Kellenberger.

Circulation des personnes

Sur ce dossier, l'Union européenne (UE) attend une réponse à sa proposition formulée début octobre. Elle demande à la Suisse d'abolir son système de contingents de main-d'œuvre pour les ressortissants de l'UE après une période transitoire de cinq ans. Bruxelles propose toutefois à la Confédération un mécanisme de freinage qu'elle pourrait actionner en cas de trop forte hausse de l'immigration. Cette possibilité serait limitée à une certaine période, d'environ une dizaine d'années.

Jakob Kellenberger n'a pas précisé dans quelle mesure la

Suisse pourrait suivre l'UE sur cette voie. Les négociateurs suisses sont entrés en matière sur la proposition communautaire la semaine dernière. Ils souhaitent toutefois que les deux parties prennent en commun, le moment venu, la décision d'abandonner le mécanisme de freinage et de passer à la libre circulation totale. La formule de compromis pourrait consister à confier cette décision à un comité mixte Suisse-UE, a-t-on appris dans les milieux diplomatiques.

Transports: balle à l'UE

Le dossier des transports terrestres comporte également encore de nombreuses inconnues. La Suisse attend avec impatience le Conseil des ministres des transports des 12 et 13 décembre. «Ce sera une date très importante», a déclaré Jakob Kellenberger, car les Quinze devraient faire savoir s'ils sont prêts à s'engager sur la vérité des coûts.

Les négociations avec la Suisse seront également à l'ordre du jour des ministres des Affaires étrangères de l'UE lors de leur conseil du 6 décembre. Il devrait s'agir avant tout d'un point de la situation.

MM. Kellenberger et Lamoureux ont par ailleurs discuté de questions juridiques et institutionnelles. Il s'agit par exemple de définir la forme juridique des futurs accords entre la Suisse et l'UE. Pour chaque accord, il faut aussi établir les possibilités de participation de la Suisse au processus de décision./ats

Paysans Agir là où l'effort portera ses fruits

L'Union suisse des paysans (USP) a transmis deux pétitions aux Chambres fédérales en marge de son assemblée des délégués hier à Berne. Mais comme elle trouve insuffisant de s'en remettre aux autorités politiques, l'USP veut plus intervenir sur le marché, notamment en se faisant respecter des grands distributeurs.

Une pétition signée par 50 000 personnes s'oppose à une baisse du prix du lait pour financer en partie les mesures d'abattage de bovins. L'autre, munie de 40 000 signatures, réclame de meilleures conditions cadres pour les paysans.

Revenant sur les événements qui ont marqué la manifestation du 23 octobre dernier, le président de l'USP Marcel Sandoz va en outre déposer une motion au Conseil national lors de la prochaine session, a-t-il annoncé devant 350 délégués. Elle a pour objectif d'interdire l'utilisation de moyens toxiques lors de manifestations populaires.

Il faut des conditions cadres claires

«Payer un timbre-poste plus cher qu'un litre de lait ou voir un cochon valoir davantage qu'une vache est inacceptable», a affirmé Marcel Sandoz en décrivant la situation des agriculteurs suisses. Pour interrompre la spirale de la

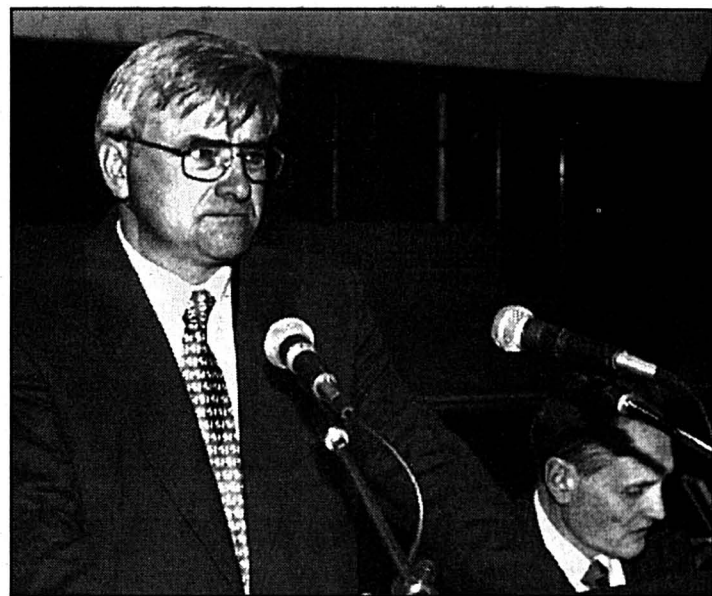
baisse des revenus paysans et créer les conditions à même d'assurer un avenir à la profession, l'USP va déployer son action dans trois champs d'intervention principaux: politique, du marché et interne.

Sur le plan politique, l'USP veut obtenir le respect de l'article constitutionnel voté par le peuple le 9 juin dernier. L'USP demande des conditions cadres claires, des coûts de production inférieurs et une plus grande marge de manœuvre pour les agriculteurs. Dans l'immédiat, elle attend des Chambres fédérales lors de la session qui va s'ouvrir qu'elles acceptent le plan d'abattage de 230 000 bovins sans un prélèvement de deux centimes sur le prix du lait payé aux agriculteurs.

Se faire respecter par les intermédiaires

Les autorités n'assument pas leur rôle de régulateur des disparités sociales et économiques puisque le revenu des agriculteurs est 40% inférieur à celui des autres secteurs de l'économie, selon Marcel Sandoz.

Le grand défi de l'USP sera à l'avenir de donner aux paysans les moyens d'être entendus et respectés par les intermédiaires, les grands distributeurs en particulier. L'USP veut également se doter de structures permettant aux producteurs d'intervenir directement sur les marchés.



Pour Marcel Sandoz, président de l'USP, il faut absolument interrompre la spirale de la baisse des revenus paysans. photo Keystone

Par exemple avec les moyens les plus modernes tel Internet pour la commercialisation des produits, a expliqué Melchior Ehrler, directeur de l'USP. L'USP entend également développer ses moyens de communication en direction des consommateurs à qui les baisses de prix devraient profiter, a demandé Marcel Sandoz.

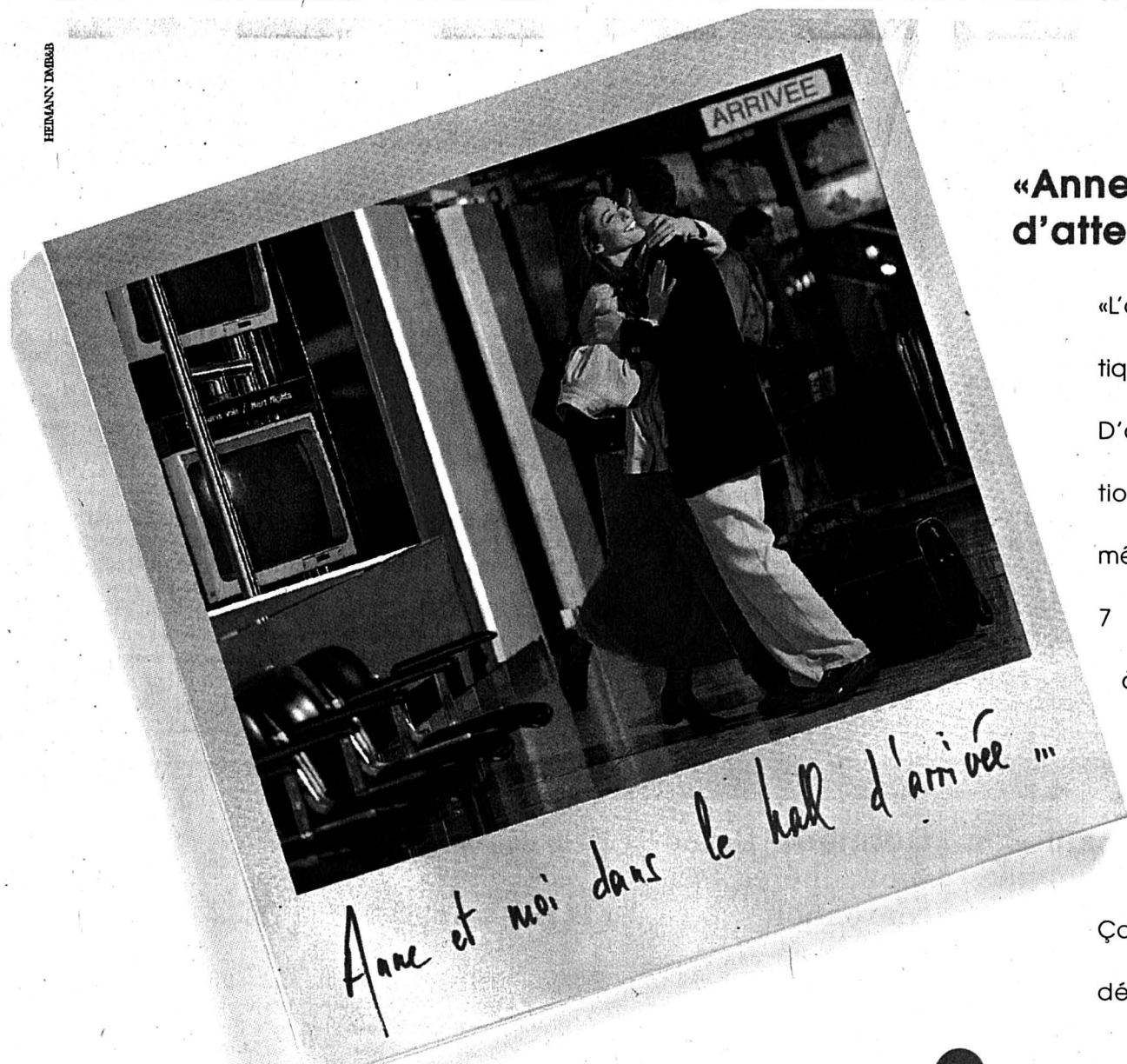
Sur un plan interne, l'USP va poursuivre sa cure d'amalgrissement structurelle pour être plus efficace. Elle va aussi développer toutes ses offres de formation et de conseils visant

en particulier deux objectifs: une exploitation durable et une production de qualité dans le cadre d'une agriculture multifonctionnelle.

L'intérêt pour ces notions écologiques s'est traduit par l'élection de deux nouveaux vice-présidents de l'USP, Peter Hegglin, de Edlibach (ZG) et Fritz Abraham Oehrli, de Teuffenthal (BE). Tous deux sont paysans de montagne, le premier est même agriculteur biologique. Pour sa part, Marcel Sandoz a été réélu à la présidence avec une seule opposition./ats

«Anne a bien fait d'atterrir à Genève...»

«L'aéroport de Genève, c'est vraiment le plus pratique des aéroports de dimension internationale. D'abord, on a le choix entre près de 100 destinations dans le monde. Et puis, tout est sous le même toit et à portée de main! Pratique d'avoir, 7 jours sur 7, 60 boutiques et restaurants à deux pas. Ça fait un espace convivial formidable et c'est plutôt rare pour un aéroport de cette envergure! Sur la photo, j'embrasse Anne qui revient des Etats-Unis. Ça n'a peut-être rien à voir mais c'est là qu'on a décidé de se marier le mois prochain.»



Mon



Aéroport International de Genève



Bâle Brigands condamnés

Les principaux accusés au procès du hold-up de la gare allemande de Bâle ont été condamnés hier à des peines de trois à huit ans de réclusion par le Tribunal pénal de Bâle-Ville. Le butin s'élevait à 6,1 millions de francs dont 5 millions n'ont pas été retrouvés.

Six hommes et une femme, des Italiens âgés de 28 à 52 ans, ont comparu pendant trois semaines et demie devant le Tribunal pénal de Bâle-Ville pour avoir agressé des employés postaux à la gare allemande de Bâle en mars 1995. Ils se sont emparés d'un butin de plus de six millions de francs. Le principal organisateur du hold-up court toujours.

Le vol s'est déroulé le 9 mars 1995 vers 16 h 30. Trois hommes armés et masqués sont entrés dans la gare allemande de Bâle où des employés postaux allemands et suisses opéraient un transfert d'argent. Les agresseurs ont menacé les employés des postes avant de les frapper à coups de crosse sur la tête.

Les principaux accusés ont été condamnés à des peines de trois à huit ans de prison ferme pour vol qualifié. Celui qui a frappé violemment un employé des postes a écopé de la peine la plus lourde, huit ans de réclusion, accompagnée d'une interdiction de séjour en Suisse pendant quinze ans. Le deuxième agresseur ainsi que le chauffeur du véhicule ayant servi au hold-up ont été condamnés à cinq ans et demi de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour./ats

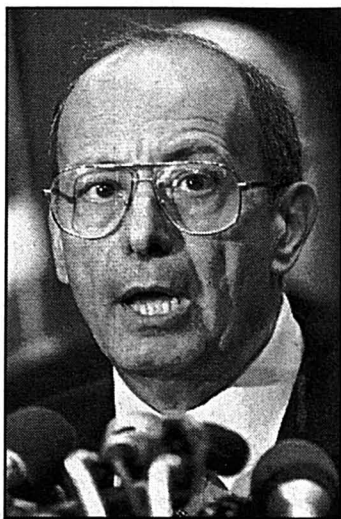
Fonds juifs Paul Volcker et sa commission veillent

L'ombudsman des banques suisses Hanspeter Häni ne peut pas contrôler lui-même le travail des banques dans leur recherche des fonds en déshérence. Mais les sociétés de révision ainsi que la commission mixte dirigée par Paul Volcker sont à même de superviser ces efforts, a-t-il assuré hier.

La Commission fédérale des banques a chargé les sociétés de révision de vérifier la manière dont les questionnaires remplis renvoyés par les requérants étaient traités par les banques. La Commission mixte dirigée par l'Américain Paul Volcker, ancien patron de la Federal Reserve (Fed), doit en outre prochainement examiner la méthodologie employée par les banques.

Créée en mai dernier à la suite d'un accord entre l'Association suisse des banquiers (ASB) et les organisations juives, cette commission mixte doit également choisir sa propre société de révision pour superviser les recherches des banques suisses.

Dans une interview diffusée hier par le «St. Galler Tagblatt», Hanspeter Häni a qualifié de bonne la collaboration des banques dans cette affaire. Pour illustrer leur sérieux, il a cité le cas de l'unique survivant d'une famille tuée dans un grave accident en 1929, qui ignorait l'existence d'un compte ouvert



Le sénateur américain Alphonse D'Amato ne relâche pas la pression. photo a-K

par ses parents et qui pourra en hériter.

Par ailleurs, des descendants de fonctionnaires nazis ont également cherché à se renseigner sur d'éventuels fonds en Suisse. Dans un cas reconnu, il leur a été expliqué que l'accord de Washington de 1946 avait contraint la Suisse à livrer aux alliés les fortunes déposées par des nazis sur des comptes helvétiques.

D'Amato toujours mécontent

Les chiffres annoncés mardi par l'ombudsman (1,6 million de francs retrouvés dont 11 000 reviennent à des descendants de victimes du nazisme) ont suscité la colère du

Congrès juif mondial et du sénateur américain Alphonse D'Amato. Dans une lettre adressée à Carlo Jagmetti, l'ambassadeur de Suisse à Washington, le sénateur s'étonne que ces comptes n'ont pas été découverts «lors des recherches de 1962-63 ou après la guerre».

Le président de la fondation responsable de l'ombudsman, l'ancien conseiller fédéral Leon Schlumpf, a expliqué que les recherches de 1962 (qui avaient permis de retrouver 10 millions de francs) s'étaient limitées aux avoirs de victimes de persécutions raciales, religieuses ou politiques. Aucune recherche complémentaire n'avait été entamée dans le Bloc de l'Est. Aujourd'hui, le champ d'investigation a été élargi à toutes les personnes pouvant prétendre hériter de fonds en déshérence en Suisse.

Une enquête de l'ASB a chiffré à 38,7 millions de francs le montant des avoirs bancaires non réclamés par leurs propriétaires depuis 1945. Mardi, l'ombudsman a annoncé qu'environ 1,6 million de francs de fonds en déshérence ont été jusqu'ici identifiés dans des banques suisses. Onze ayants droit légitimes ont été retrouvés. Trois d'entre eux, possédant 11 000 francs, sont des descendants de victimes des nazis, a indiqué l'ombudsman. Mais de nombreux ayants droit ne se sont pas manifestés. Le rapport final devrait être déposé durant l'été 1997./ats

Un pactole en neuf parts

Les 337 tonnes d'or nazi, retrouvées par les Alliés à la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont été partagées entre neuf pays. Les livraisons se sont étalées jusqu'en 1996, indique un rapport secret dont l'hebdomadaire «Le Nouvel Observateur» publie des extraits cette semaine.

Il reste encore 5,5 tonnes de lingots à répartir, selon la commission franco-anglo-américaine chargée d'examiner les demandes.

La France a reçu 144 tonnes dont les parts belge (127 tonnes) et luxembourgeoise (2,7 tonnes) qu'elle a remboursées à ces pays. Les Pays-Bas ont reçu 71 tonnes et l'Autriche 50 tonnes. Les autres pays récipiendaires sont la Tchécoslovaquie, l'Italie, la Yougoslavie, la Pologne, l'Albanie et la Grèce.

Au total, les requêtes examinées jusqu'en 1957 s'élevaient à 514 tonnes, indique le magazine. Le journal dénonce au passage «des demandes proprement scandaleuses» de certains pays comme la Pologne qui réclamait 20 tonnes d'or «chrétien» et 80 tonnes d'or «juif», se basant pour ce dernier montant sur les 3,2 millions de Juifs polonais exterminés./ats-afp

Fribourg Jugé pour détournement

Un ancien cadre du Crédit Suisse âgé de 59 ans comparait depuis hier devant le Tribunal criminel de la Sarine. Il est accusé d'avoir détourné pas moins de 11 millions de francs. Le procès devrait durer un mois.

Les faits ont été découverts au début 1990. Le directeur de la succursale de Fribourg a été alerté par un client qui contestait son relevé de compte. Il s'agissait en fait d'un faux, tapé à la machine. Les experts ont découvert la supercherie.

Dans la hiérarchie, l'employé était le numéro quatre de l'établissement. Il était alors responsable de la caisse. Il a ainsi admis avoir effectué, à titre personnel, de très grosses transactions sur les métaux précieux et sur les papiers-valeurs. Il a utilisé l'argent prélevé dans la caisse, ainsi que les comptes d'une association et de certains clients, notamment des personnes âgées, invalides ou des veuves.

Les malversations ont duré 17 ans. Une partie des fonds a été perdue dans des opérations, tandis qu'une autre a servi à financer sa villa. L'homme a confié qu'il était devenu joueur.

Quand ses agissements ont été découverts, le cadre ne s'est d'ailleurs pas rendu compte du nombre de millions détournés et pensait devoir simplement changer d'activité au sein de la banque. Aujourd'hui, il se défend en relevant l'insuffisance des contrôles internes./ap

DIVERS

Café maison, café passion

999.-

849.-

479.-

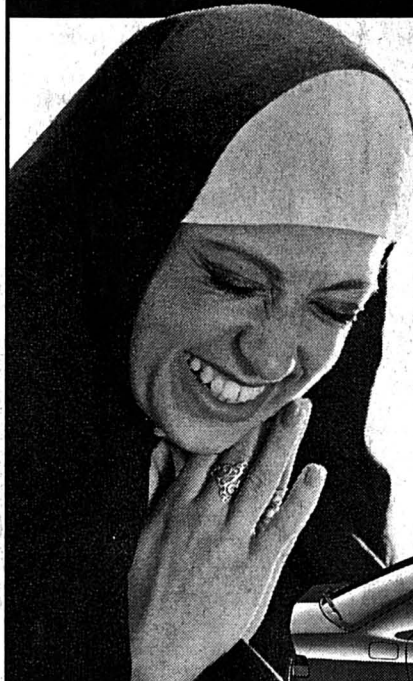
299.-
au lieu de 449.-

Machine à espresso Rowenta 299.- au lieu de 449.-
Machine à espresso Koenig Nespresso Top Line 479.-
Automate à espresso Jura Impressa Graphit 999.-
Automate à espresso Rotel Conforta 849.-

PLACETTE

118-706188

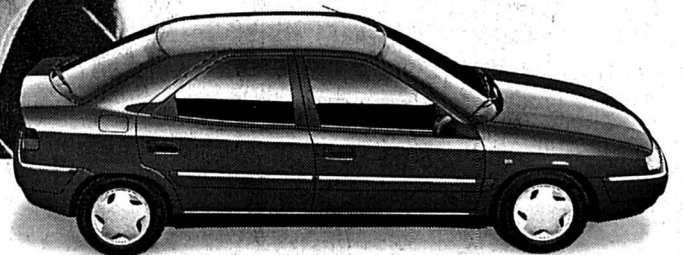
SÉRIES SPÉCIALES CITROËN 'AUDACE' DES PRIX DIABOLIQUEMENT AVANTAGEUX!



Seigneur, pardonnez-moi d'avoir choisi
la couleur 'Rouge d'Enfer'.

...
Mais à ce prix !!

Citroën XANTIA 'AUDACE'. A partir de Fr. 26'950.- net
Vous économisez jusqu'à **Fr. 2'800.-**



Citroën ZX 'AUDACE'. A partir de Fr. 18'990.- net
Vous économisez jusqu'à **Fr. 1'300.-**



CITROËN XANTIA 'AUDACE'
Y compris climatiseur réglable, ABS, système audio et équipement de confort. Berline (1.8i-16V/112 ch) ou Break (2.0i-16V/135 ch).

CITROËN ZX 'AUDACE'
Y compris climatisation (1.8i-16V), toit ouvrant (1.4i), pack électrique et équipement de confort. Berline (1.4i/75 ch, 1.8i-16V/112 ch) et Break (1.8i-16V/112 ch).

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS. **CITROËN**

La Chaux-de-Fonds Garage de la Ronde SA Tél. 032 968 33 33
Le Locle Garage-Carosserie W. Burkhalter Tél. 032 931 82 80
Saignelégier Garage Jacques Sester Tél. 032 951 10 66

118-706175/ROC

Prix avec TVA 6.5% incluse.

Zaire Les Américains acceptent de participer à la force d'intervention

Les Nations Unies ont annoncé hier être parvenues à un accord limité avec les rebelles tutsis pour accélérer l'acheminement de vivres et de médicaments aux populations en détresse au Zaire oriental, tandis que l'Unicef et le HCR étudient les moyens de parachuter une aide humanitaire. Parallèlement, la mise sur pied de la force multinationale progresse.

L'administration américaine a annoncé hier son intention de contribuer à hauteur d'un millier de soldats au sol à une force multinationale d'intervention au Zaire. Plusieurs milliers d'autres soldats américains pourraient être utilisés dans des rôles de soutien, ont précisé des responsables américains sous couvert d'anonymat. Ces derniers ont souligné que l'administration Clinton avait accepté le principe de l'intervention, mais qu'aucun accord n'avait encore été conclu.

Sur le terrain, Ben Parker, porte-parole du Département de l'ONU pour les affaires humanitaires, a précisé que l'accord

conclu mardi soir avec le chef de la rébellion Laurent Kabila couvrirait uniquement les secteurs autour de Goma et du nord-Kivu. L'ONU espère cependant pouvoir l'étendre au sud, pour y inclure les villes de Bukavu et d'Uvira.

L'Unicef et le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés étudient également les moyens d'acheminer - dès la semaine prochaine - de l'aide aux réfugiés par voie aérienne, les axes routiers étant en mauvais état et détrempés en raison de la saison des pluies.

Le choléra se développe

L'Unicef a ajouté qu'un avion-cargo chargé de vivres quitterait Copenhague (Danemark) pour arriver ce matin à Kinshasa et attendrait de s'envoler pour Kisangani ou ailleurs dès que possible.

Autre inquiétude pour les organisations humanitaires: le développement du choléra dans le camp de Mwenga (80km au sud-ouest de Bukavu) où au moins 100 personnes ont trouvé la mort. D'après le Dr Abel Pasqualin de l'association argentine Médecins d'urgence, Mwenga abrite une bonne partie des



Quelques réfugiés hutus rwandais sont rentrés mardi. Ils venaient de la ville zairoise de Bukavu. photo Keystone-epa

250 000 Hutus rwandais qui se trouvaient auparavant dans les camps au sud du lac Kivu. Pour sa part, André Kassassé, l'un des lieutenants de Laurent Kabila, a précisé que des forces de l'Alliance des forces démocratiques de libération (AFDL) faci-

literaient l'ouverture de couloirs humanitaires, afin «que la force internationale puisse entrer dans les camps». S'il a souhaité la bienvenue aux forces canadiennes pressenties pour prendre le commandement de la force multinationale humani-

taire, André Kassassé a ajouté en revanche que les Français n'étaient pas les bienvenus au Zaire. Il a même menacé de faire ouvrir le feu sur les militaires français qui s'approcheraient de Goma. Reste à constituer cette force multinationale appelée des

vœux par la France depuis deux semaines. Une mission d'évaluation composée de 37 militaires américains, accompagnés d'un «certain nombre» de militaires français, est arrivée hier à Entebbe (Ouganda). Essentiellement originaires du génie, des services de santé et de sécurité, ces hommes se rendront ce matin au Rwanda et retourneront demain à Kampala.

Selon des diplomates occidentaux ayant requis l'anonymat, le général canadien Maurice Barril est pressenti pour diriger la force multinationale au Zaire. Ce dernier se trouvait encore mardi à Washington pour discuter avec les responsables américains du cadre de la mission.

Incident frontalier

Des éléments de l'armée zairoise ont attaqué hier deux postes frontaliers ougandais et trois de ces soldats ont été tués par les tirs de gardes ougandais, a annoncé le vice-ministre ougandais des Affaires étrangères Martin Aliko. Le Zaire accuse l'Ouganda et le Rwanda d'apporter une aide aux rebelles tutsis./ap

Caspienne

Accord sur le pétrole

Les ministres des Affaires étrangères de la Russie, du Turkmenistan et de l'Iran ont signé un mémorandum sur leur coopération dans le développement et l'exploitation des ressources pétrolières de la Caspienne. Il s'agit d'un accord de principe, l'accord final devant être signé plus tard dans l'année, a rapporté hier l'agence Interfax.

Les trois parties se sont mises d'accord sur une compagnie commune qui permettra une exploitation des ressources sur «des bases d'égalité». Le ministre russe des Affaires étrangères, Evgueni Primakov, cité par Interfax, a expliqué que le mémorandum était ouvert aux deux autres pays bordant la Caspienne: l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan ainsi qu'à des investisseurs extérieurs.

Le mois dernier, le ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, avait appelé les cinq pays bordant la Caspienne à mettre au point un cadre légal pour faciliter l'exploitation des ressources de la Caspienne. L'Iran a critiqué l'accord de plusieurs milliards de dollars entre l'Azerbaïdjan et un consortium occidental pour l'exploitation du pétrole de la mer Caspienne après son exclusion de cet accord à la suite de pressions américaines./ats-afp

Rome Lutter contre la faim, c'est lutter contre l'inégalité

Le Sommet mondial sur l'alimentation s'est ouvert hier à Rome. Le drame des réfugiés du Zaire a orienté le début des travaux. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont ensuite formellement adopté la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale ainsi que le Plan d'action.

Ces deux documents affirment que «chaque être humain a le droit d'avoir accès à une nourriture salubre et nutritive». Certains points ont soulevé des réserves de la part de quelques pays. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont pris l'engagement de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici à 2015.

Clivage sur l'orientation commerciale

Les participants ont estimé «intolérable que plus de 800 millions de personnes dans le monde, et plus particulièrement dans les pays en développement, n'aient pas une nourriture suffisante à leurs besoins nutritionnels essentiels». Ils ont affirmé que «la nourriture ne doit pas être utilisée comme instrument de pression politique et économique».

Pour assurer une sécurité ali-



L'épouse du roi Hussein de Jordanie, la reine Noor, a parlé des femmes payannes. photo K

mentaire durable, les signataires se sont déclarés «décidés à faire en sorte que les ressources techniques et financières, y compris l'allègement de la dette extérieure des pays en développement, soient mobilisées, allouées et utilisées au mieux». L'un des points qui a suscité des réserves concerne l'orientation du commerce mondial marqué par une libéralisation croissante des échanges.

Sur cette question, le clivage n'a pas opposé le Nord au Sud. Il a opposé les tenants d'un libéralisme total aux pays qui souhaitent protéger leur agriculture nationale et disposer de périodes de transition. D'autres réserves ont porté sur la croissance démographique qui n'est évoquée que brièvement, dans les termes de la Conférence du Caire sur la population (1994).

La Déclaration de Rome a choisi la prudence face aux pays hostiles au contrôle des naissances, souvent pour des raisons religieuses. Des Etats en voie de développement ont émis des réserves en raison de l'accent mis par la Déclaration sur la responsabilité de chaque pays, même défavorisé, dans la promotion d'une politique favorisant l'agriculture.

La FAO relève que trop de pays en développement taxent leur agriculture, alors qu'elle est souvent subventionnée dans les pays industrialisés. En dépit des réserves exprimées, la Déclaration de Rome et le Plan d'action avaient été approuvés par consensus le 31 octobre. Un porte-parole de la FAO a indiqué qu'après leur approbation formelle, ces deux documents «constituent désormais un engagement de la communauté internationale»./ats-afp-reuter

Immigrés La barque allemande est pleine

L'Allemagne a «épuisé» ses capacités d'accueil d'immigrés à cause du chômage et «pour des raisons psychologiques», estime le ministre de l'Intérieur Manfred Kanther.

Le ministre exprime ce point de vue dans une contribution au quotidien «Frankfurter Allgemeine Zeitung» parue hier et intitulée «L'Allemagne n'est pas un pays d'immigration». Dans cette contribution, Manfred Kanther rappelle que le pays compte plus de quatre millions de chômeurs, dont 500.000 étrangers, et accueille sept millions d'étrangers sur une population de 81,5 millions d'habitants. «L'Allemagne n'aura pas la force de supporter, dans un avenir prévisible, une politique d'accueil active. La capacité d'une société à

accueillir de nouveaux immigrants est limitée par des raisons de politique de l'emploi et psychologiques.»

Il refuse le modèle de quotas suggéré par l'opposition social-démocrate (SPD) et écologiste (Verts) pour l'accueil d'immigrés. «Seule une politique conséquente et efficace de restriction de l'immigration de pays non membres de l'Union européenne garantira l'approbation de la population allemande à l'intégration des étrangers, indispensable au maintien de la paix sociale», assure-t-il.

«L'Allemagne n'a jamais eu besoin de remplir des espaces vides avec des hommes», note-t-il, en concluant: «L'Allemagne n'est pas un pays d'immigration, ne veut et ne peut pas le devenir»./afp

Au moins, on ne pourra pas reprocher au ministre allemand de l'Intérieur de pratiquer la langue de bois. Bien des censeurs de ce langage

Commentaire Refus du métissage

convenu le regretteront peut-être, tant il est vrai que le problème de l'immigration sollicite les sensibilités et de ce fait échappe trop souvent à l'examen rationnel.

A bien des égards surprenante, selon nos normes, la franchise plutôt brutale de Manfred Kanther ne revêt nul caractère d'exception en Allemagne. Certes, le débat sur l'immigration y provoque comme ailleurs des clivages plus ou moins nets, mais en général il demeure exempt d'excès paranoïaques.

C'est sans doute pour préserver ce climat social et prévenir le développement d'un sentiment xénophobe, jusqu'à présent circonscrit à des cercles extrémistes, que le ministre de l'Intérieur a décidé de préciser sans détour la doctrine gouvernementale en la matière. Lorsqu'il affirme que l'Allemagne n'est pas un pays d'immigration, ce pos-

tulat ne correspond pas tout à fait à la réalité. Il n'est que de songer aux vagues d'immigration d'Europe centrale et à l'importante main-d'œuvre d'origine turque. Mais Manfred Kanther veut dire que telle n'est pas la vocation de l'Allemagne.

Il n'est pas déraisonnable d'admettre qu'un pays veuille rester - à supposer qu'il le puisse - maître de son destin et de sa culture, et qu'en conséquence il refuse le principe du métissage culturel cher à certains idéologues. On sera plus réservé quand, à l'appui de son argumentation, le ministre de l'Intérieur fait appel à des notions passablement controversées comme celles d'espace vital ou de seuil de tolérance.

Faut-il pour autant esquiver les termes du débat? C'est la méthode qui a jusqu'alors prévalu dans la plupart des pays d'Europe occidentale où, il est vrai, la perception de l'immigration n'est pas uniforme. Mais, sous l'empire d'une angoisse générée notamment par la précarité de l'emploi, elle tend à le devenir. La politique de gribouille ne donne jamais et nulle part de résultat fameux.

Guy C. Menuisier

Nétanyahou Voyage annulé

Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a annulé la visite qu'il devait effectuer à partir d'aujourd'hui aux Etats-Unis. Les services du chef du gouvernement ont confirmé les informations en ce sens de deux chaînes de télévision israéliennes. Benjamin Nétanyahou a pris cette décision à la suite d'une rencontre à Jérusalem avec des responsables palestiniens chargés de négocier avec Israël la question d'Hébron. Le premier ministre israélien espère parvenir à un accord avec l'OLP sur le redéploiement militaire dans cette ville de Cisjordanie./reuter

Japon Encore la corruption

Une nouvelle affaire de corruption éclabousse le gouvernement japonais. Le premier ministre Ryutaro Hashimoto a été pour la première fois obligé mardi de démentir y être mêlé de près ou de loin. Le scandale a éclaté au grand jour jeudi dernier, le jour même de la formation du nouveau gouvernement Hashimoto. Un négociant en produits pétroliers de 60 ans, Junichi Izui, était arrêté à Osaka. Il est soupçonné d'avoir fait bénéficier de pots-de-vin et d'autres largesses de nombreux hommes politiques du Parti libéral-démocrate (PLD)./ats-afp

Algérie Tuerie dans le Sud

Douze villageois, dont quatre femmes et trois enfants, ont été assassinés dans la nuit de mardi à hier à Bensalah, dans le sud de l'Algérie, ont annoncé les services de sécurité. La police algérienne a attribué ces meurtres à des «groupes islamistes armés». Cette tuerie porte à 76 morts le bilan des assassinats et des attentats à la bombe depuis le 1er novembre, selon des décomptes partiels. La recrudescence des attentats intervient à l'approche du référendum constitutionnel du 28 février lancé par le président Liamine Zéroual./ats-reuter

Bosnie Retours suspendus

Le retour des personnes déplacées a été suspendu dans la zone de séparation entre les Musulmans et les Serbes. L'Ifor redoute de nouveaux affrontements entre les deux communautés dans la région de Koraj, au nord-est du pays. Des affrontements avaient eu lieu mardi entre Serbes et Musulmans. Furieux d'avoir été chassés mardi du village de Gajevi, les Musulmans ont menacé de prendre les armes. Plusieurs unités de la brigade russe et du contingent américain de l'Ifor, déployées au nord-est de la Bosnie, ont été dépêchées sur les lieux préventivement./ats-afp

BREVES

Acier Von Moos tranchera avant la mi-décembre

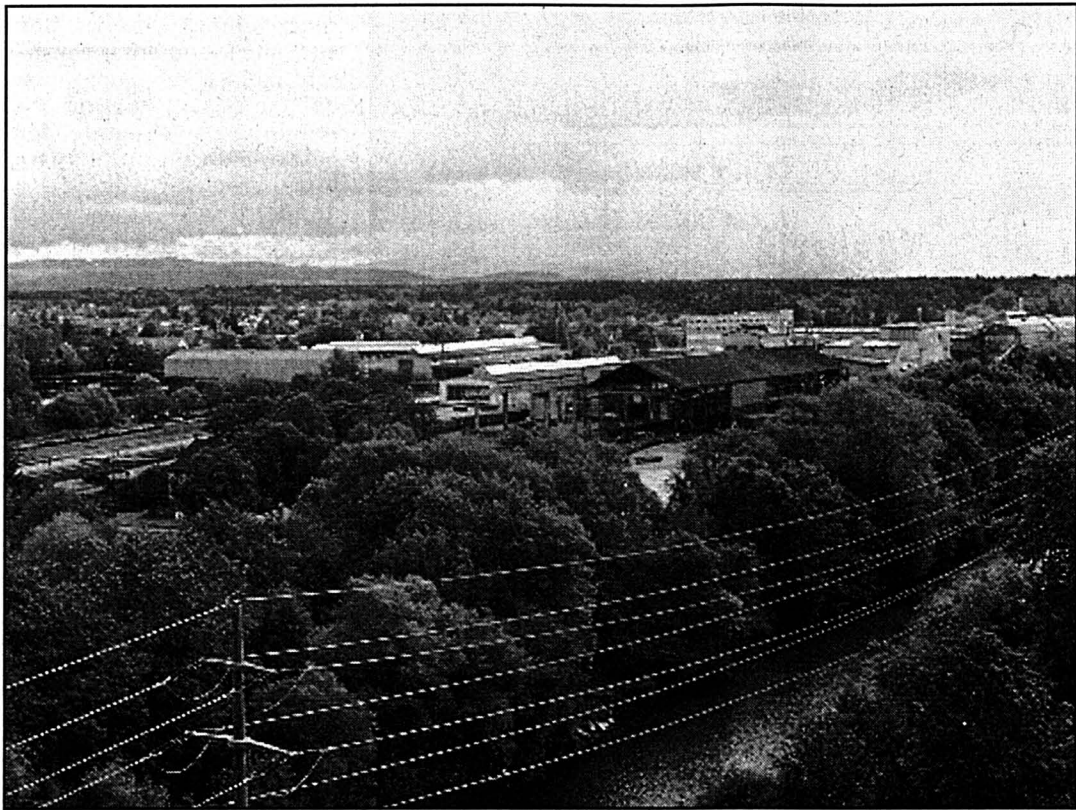
Les aciéries d'Emmenbrücke (LU) et de Gerlafingen (SO), membres du groupe lucernois von Moos, connaîtront leur sort sous peu. Les propositions relatives au choix d'un site de production sont dans les mains du conseil d'administration de von Moos. Celui-ci devrait trancher avant l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre.

Après l'accord survenu entre von Moos et Von Roll dans le conflit sur la poursuite de l'activité de la fonderie de Gerlafingen, le groupe lucernois a annoncé à la mi-septembre une expertise des deux sites (Gerlafingen et Emmenbrücke). Objectif: atteindre l'effet de synergie le plus important au terme de la fusion des activités sidérurgiques des deux partenaires.

Le dossier se trouve sur la table du conseil d'administration de von Moos, a indiqué hier Robert Wiesli, secrétaire général du groupe lucernois. Pour l'heure, plusieurs scénarios existent. Une décision devrait intervenir avant l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre, a-t-il précisé.

Cette décision sera indépendante du rapport du groupe d'experts «Acier Suisse», qui fonctionne en tant que cour d'arbitrage, a ajouté M. Wiesli. Le groupe a annoncé mardi qu'il rendrait ses conclusions dans le conflit entre von Moos et Von Roll au plus tard au début de 1997.

La cour d'arbitrage, présidée par le professeur et entrepreneur Giorgio Behr, est exclue de la question relative à



L'aciérie de Gerlafingen fait l'objet de discussions entre von Moos et le gouvernement soloirois. photo Keystone

une éventuelle baisse du prix d'achat à la suite de la reprise du site de Gerlafingen. Le groupe d'experts étudie le dossier à la lumière des conseils des autorités et de spécialistes.

Discussions en cours

Pour sa part, le gouvernement soloirois discute avec von Moos des normes techniques et écologiques auxquelles doit répondre la fonderie Von Roll à Gerlafingen, a confirmé le conseiller d'Etat en charge du dossier Peter Hänggi. L'opération consiste

certaines à assainir le site, mais le but final demeure le maintien des quelque 540 emplois dans le canton de Soleure.

Selon M. Hänggi, von Moos ne pourra prétendre vouloir fermer l'usine de Gerlafingen en raison des adaptations au standard environnemental. Von Moos et Von Roll avaient annoncé la fusion de l'acier suisse le 28 juin. Le groupe soloirois avait alors cédé son département aciérie à son homologue von Moos.

En septembre, une bombe avait explosé lorsque von

Moos dénonçait unilatéralement le contrat, «en raison de tromperie intentionnelle et d'erreur essentielle». Von Moos fondait ses reproches sur une étude établissant que 60 à 80 millions de francs étaient nécessaires pour assainir Gerlafingen.

Von Roll était également accusé d'avoir embelli la rentabilité du site. Le projet «Acier suisse» avait cependant été sauvé sur pression des banques. L'accord entre von Moos et Von Roll restait en vigueur./ats

Metalor Bruits de licenciements inquiétants à Neuchâtel et Genève

Les nouvelles mesures de restructuration prises par la direction du groupe neuchâtelois Metalor devraient être annoncées prochainement. Il pourrait s'agir de 80 licenciements, dont 40 à Neuchâtel et 40 à Genève. A la direction de Metalor, le porte-parole Pierre Briner se refuse à tout commentaire, affirmant qu'aucune décision n'a encore été prise. Syndicat, commission du personnel et direction se réuniront cependant le 21 novembre à ce sujet.

Après le refus serré du personnel de Metalor d'accepter

des mesures de rationalisation proposées par la direction - une baisse de 5% de la masse salariale -, celle-ci avait annoncé fin octobre que des mesures plus draconiennes devaient alors être prises. Si 80 licenciements étaient prononcés, sur un effectif d'environ 700 personnes, il s'agirait d'une réduction de la masse salariale de plus de 5 pour cent. Et le coup serait dur, après l'annonce de l'intégration de la Neuchâteloise Assurance à la Winterthur, pour l'économie du canton de Neuchâtel.

Le plan de restructuration de Metalor avait été refusé par le personnel du groupe après un vote assez serré. La direction avait été surprise par ce refus et avait annoncé plancher sur de nouvelles mesures.

Les résultats du groupe, spécialisé dans le traitement de métaux précieux, ne sont en effet pas fameux cette année, puisque les comptes 96 font état, après neuf mois d'exercice, d'une perte d'un demi-million de francs. Entièrement aux mains de la Société de banque suisse (SBS),

Metalor est notamment victime d'un ralentissement dans le haut de gamme horloger. En 1995, le groupe a réalisé une valeur ajoutée de 195 millions de francs, mais le cash-flow avait déjà légèrement reculé. Des mesures de chômage partiel ont été prises au mois de mars de cette année, vu le recul des affaires dans l'horlogerie. Ces mesures, temporaires comme toute introduction de chômage partiel, ne suffisaient plus dans un contexte économique où la reprise se fait attendre.

FKP

Suisse Le nombre de faillites en hausse

Observée depuis le début de l'année, la progression du nombre de faillites de sociétés s'est confirmée en octobre en Suisse, avec une hausse de 9,1% par rapport au même mois de 1995. En revanche, le nombre des créations d'entreprises s'affiche pour la première fois en 1996 en légère augmentation sur son niveau de l'an dernier.

Le nombre de faillites de sociétés s'est élevé à 340 le mois dernier, a annoncé hier Creditreform. Sur les dix premiers mois de 1996, il a atteint 3468, contre 3178 au cours de la période correspondante de l'année passée. Ce chiffre est cependant en recul au regard de 1993 (-6,5%) et de 1994 (-0,7%).

Pour octobre, la comparaison par régions linguistiques laisse apparaître des hausses en Romandie (+8,2% à 1191

faillites) et en Suisse allemande (+11,6% à 2076). Pour sa part, la Suisse italienne enregistre une baisse de 7,0%, à 201 faillites.

Le nombre de faillites impliquant des privés et des indépendants s'est contracté à 449 le mois dernier. Depuis le début de l'année, il recule également par rapport à 1995 (-0,6% à 4879). Le nombre total des faillites (sociétés et privés) a progressé de 3,2% sur dix mois, pour se situer à 8347, précise Creditreform dans son communiqué.

Pour la première fois de l'année, le volume des nouvelles inscriptions est légèrement supérieur à son niveau de 1995 (22.676 contre 22.580 après dix mois), selon la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC). L'augmentation nette (créations moins radiations) atteint à fin octobre 7014 unités./ats

Bernoise Evolution contrastée en neuf mois

Les affaires du groupe d'assurances Bernoise ont connu une évolution contrastée au cours des neuf premiers mois de 1996. Les primes encaissées dans le secteur vie ont augmenté, alors que celles de la branche non-vie diminuaient. Pour l'ensemble de l'exercice 1996, le groupe attend un résultat équivalent à celui de l'an dernier.

Dans les affaires directes suisses, les primes encaissées ont progressé globalement de 5,2% après neuf mois. Cette croissance revient au secteur assurance-vie qui affiche une hausse de 35,4%, a indiqué

hier le groupe Bernoise. En revanche, les recettes ont baissé de 3,3% dans les affaires non-vie. Cette évolution résulte notamment de la déréglementation des assurances véhicules à moteur.

La conjoncture économique morose n'est pas étrangère à la régression du secteur non-vie, précise le groupe dans son information aux actionnaires. Dans de nombreuses activités en effet, les primes se calculent en fonction des sommes de salaires. Les prestations totales d'assurances ont reculé de 5% par rapport aux neuf premiers mois de 1995, grâce à une évolution favorable des sinistres./ats

Bière Consommation à la baisse en Suisse

La consommation de bière baisse depuis cinq ans, soit depuis le début de la récession. 4.305.273 hectolitres de bière ont été vendus en Suisse durant l'année brassicole 1995/96 (terminée à la fin septembre), en baisse de 2,8% par rapport à l'exercice précédent. La production indigène a reculé de 3,6%.

La consommation annuelle par habitant a été de 60,6 litres durant l'exercice 1995/96, indiquent les chiffres publiés hier par la Société suisse des bras-

seurs (SSB). Cela représente un recul de 10,4 litres par rapport à l'année brassicole 1990/91.

Des bières vendues, 3.596.388 hectolitres ont été brassés en Suisse et 708.885 hectolitres (+1,1%) ont été importés. La part de marché de la production nationale a ainsi accusé une nouvelle baisse pour s'élever à 83,5% (1994/95: 84,2%). Les exportations se sont réduites à 30.164 hectolitres (-8,7%). Soit à un niveau inférieur à celui d'il y a dix ans./ats

BRÈVES

Proche-Orient Banque sur pied à fin 1997

La Banque régionale de développement pour le Proche-Orient sera opérationnelle fin 1997, a estimé hier un haut responsable du département d'Etat américain Larry Butcher. L'institution doit être basée au Caire et avoir un capital de 5 milliards de dollars (6,3 milliards de francs).

«Nous pensons que la banque sera opérationnelle vers la fin de l'année 1997», a affirmé le directeur du développement financier au département d'Etat, en marge de la conférence économique sur Proche-Orient qui se tient au Caire. Cette première institution régionale, dont la création avait été annoncée l'an dernier./ats-afp

Photographie Perrot à Bienne s'étend

L'entreprise biennoise Perrot S.A., active dans la vente d'équipements pour la branche photographique, reprend au 1er décembre la société Schürch S.A., sise à Kriens dans le canton de Lucerne. Perrot devient ainsi l'un des plus grands fournisseurs de la branche photographique, a indiqué hier l'entreprise biennoise.

Cette reprise permet d'élargir l'assortiment de manière substantielle, selon les précisions du communiqué. Avec quelque 45 employés, Perrot réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 20 millions de francs, a déclaré le directeur de Perrot Rudolf Gross. Schürch S.A. emploie six collaborateurs./ats

Tourisme d'hiver Neuchâtel innove

Neuchâtel veut faire mentir le poncif selon lequel la Suisse serait chère pour les touristes. Un forfait hivernal attractif a été mis en place en collaboration avec une vingtaine d'hôteliers. Il propose des séjours de quatre jours (trois nuitées en demi-pension) dès 199 francs. Hier à La Chaux-de-Fonds, les responsables de Tourisme neuchâtelois ont présenté cette offre basée sur les plaisirs nordiques, mais panachée d'activités culturelles, gastronomiques et sportives à choix. Ils ont confirmé la création d'un centre nordique pilote à La Vue-des-Alpes et projeté un nouveau film de présentation du canton de Neuchâtel. Nous y reviendrons./chg

Univers du Cuir Pas de panique

La fermeture de quatre magasins de la chaîne L'Univers du Cuir, à la suite de la faillite de Lederworld Laura Finance Holding S.A., a provoqué un certain émoi parmi les nombreux clients des divers magasins de meubles installés à Crissier (VD). Plusieurs téléphones ont abouti chez des commerçants n'ayant strictement rien à voir avec cette déconiture financière, et dont le seul «crime» est d'être également installés dans la petite commune vaudoise. Il est donc bon de préciser que non seulement les quelque six concurrents que comptait L'Univers du Cuir de Crissier ne sont en rien concernés par ses ennuis, mais que la succursale bevaissane de cette chaîne poursuit très normalement ses activités./réd

PUBLICITÉ

Loi sur le travail

OUI le 1^{er} décembre

La disposition permettant aux magasins d'ouvrir six dimanches par an est applicable dans les seuls cas où elle est conforme à la législation cantonale.

Comité neuchâtelois "oui à la loi sur le travail" CP 478 • 2001 Neuchâtel

Formule 1 Les millions de Schumacher

L'Allemand Michael Schumacher a lancé une brochette de produits satellisés autour de son nom. Une affaire qui lui rapporte davantage que son contrat avec Ferrari. La rumeur veut qu'il emporte 20% des bénéfices de l'opération. Mais le manager du double champion du monde de Formule 1 reste très discret quant aux sommes dégagées par cette activité. Certains avancent toutefois le chiffre de plusieurs dizaines de millions de francs...

p 27



Des affaires juteuses pour Michael Schumacher.

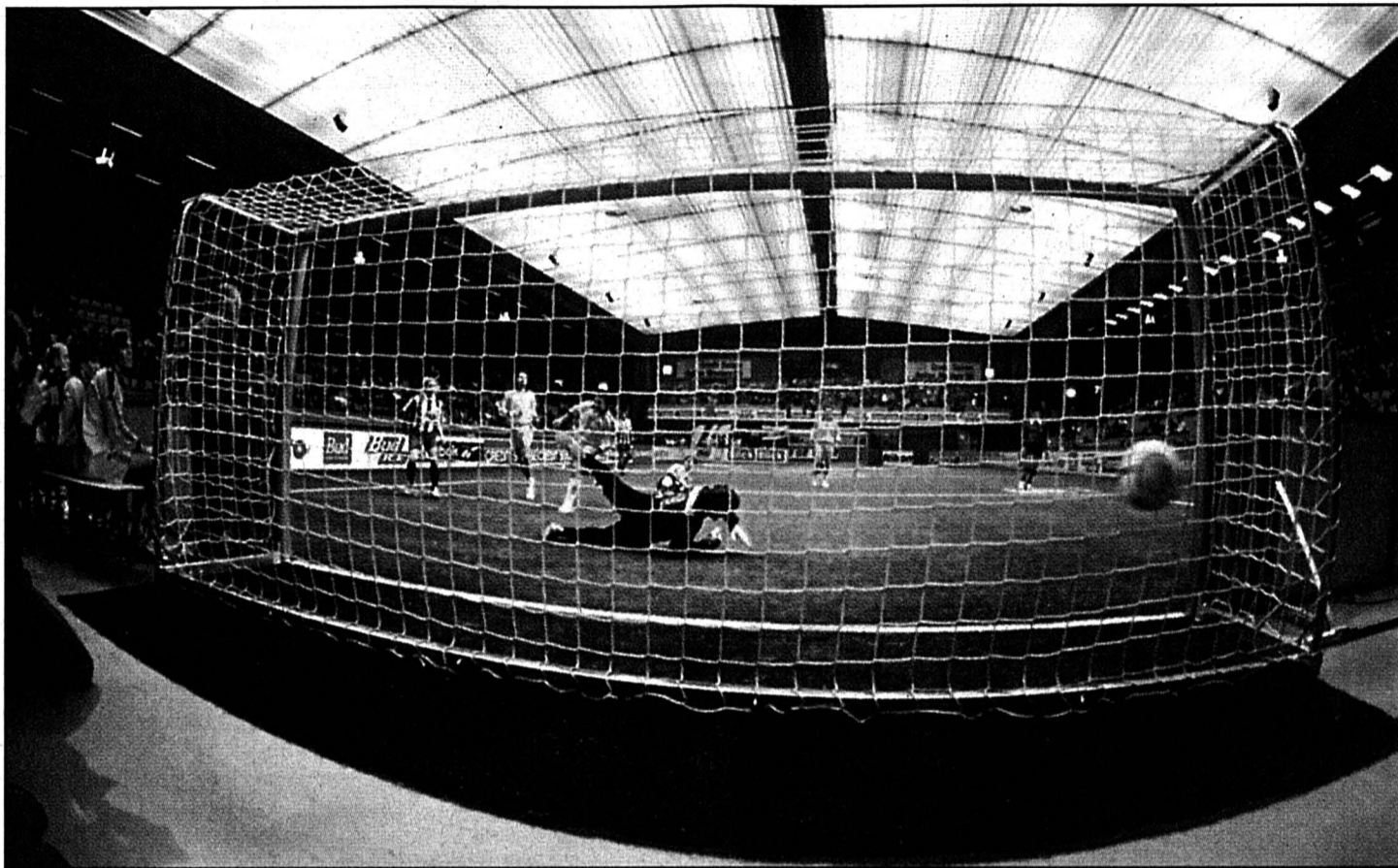
photo K

VTT Vers une grande épreuve franco-suisse

Le monde du vélo tout terrain va subir une véritable révolution, dans quelques mois. En collaboration avec la société française organisatrice de la Trace jurassienne de VTT et la Transjurassienne de ski nordique, Tourisme neuchâtelois se lance dans un projet sportivo-touristique de grande envergure: mettre sur roues, en mai-juin 1997, une épreuve à étapes ouverte aux meilleurs vététistes mondiaux aussi bien qu'aux coureurs régionaux. Le canton de Neuchâtel et la Franche-Comté en seront le théâtre.

p 28

Football en salle Neuchâtel étape du championnat national



Le premier championnat de Suisse en salle fera étape les 21 et 22 janvier prochain à la patinoire du Littoral.

photo Lafargue

Neuchâtel sera ville-étape du premier championnat de Suisse en salle, qui se déroulera du 11 au 26 janvier prochain. Des détails sur cette compétition dont l'organisation a été confiée à la société zurichoise Sportart, qui a promis beaucoup d'argent aux clubs via la Ligue nationale.

François Pahud

Les amateurs neuchâtelois de football en salle vont pouvoir suivre de près le premier championnat de Suisse de la spécialité, en janvier 97. La patinoire du Littoral, à Neuchâtel, abritera en effet, après Saint-Gall, Zurich et Lucerne, l'un des quatre tournois qualificatifs de cette nouvelle compétition considérée comme officielle bien qu'elle soit mise sur pied par un privé, la société zurichoise Sportart. Bâle accueillera quant à elle l'ultime étape, celle au terme de laquelle sera connu le premier champion de Suisse.

Le rendez-vous neuchâtelois est fixé au mardi 21 et mer-

credi 22 janvier. Etant le dernier de la série, il sera particulièrement important.

«Une bonne chose»

Claude-Alain Henrioud, directeur des installations des patinoires, ne cache pas sa satisfaction de pouvoir accueillir pareille manifestation. «Depuis deux ans, en raison de la situation économique, les demandes de location pour l'organisation de concerts ou d'autres grandes manifestations est en baisse. Lorsqu'on nous a demandé de recevoir un tournoi du championnat de Suisse en salle, nous avons donc accepté sans trop hésiter», confie l'ancien hockeyeur.

Lausanne, principalement, et Genève, n'ont pas manqué de s'intéresser elles aussi à une telle organisation. Qu'est-ce qui a donc fait pencher la balance en faveur de Neuchâtel? «Nous avons immédiatement montré que ce championnat pourrait prendre place chez nous», explique Claude-Alain Henrioud. «Une fois les discussions engagées

avec l'organisateur (réd.: l'entreprise zurichoise Sportart), celui-ci a trouvé satisfaction et nous aussi, si bien que tous les espoirs d'autres prétendants ont été vains».

Le directeur des Patinoires se réjouit de ce succès même s'il a conscience que la présence des footballeurs va gêner un peu les patineurs et les hockeyeurs. «Il faut voir le côté positif», argue-t-il avec raison. «C'est une bonne chose pour Neuchâtel et la région car les équipes devront notamment passer la nuit ici. Il en ira sans doute de même pour une partie des supporters. On attend beaucoup de spectateurs. Cela va donner de l'animation», prévoit Henrioud.

Pour un million...

Organisatrice du championnat «jusqu'au dernier clou», comme aime à le dire son directeur Martin Blaser, la société Sportart a acheté à la Ligue nationale (LN) tous les droits de publicité et de commercialisation de la compétition pour 1.000.000 de francs, la LN qui encaissant en outre

les droits de télévision au travers de son contrat avec la SSR. Elle n'aura donc pas de peine à attribuer 50.000 francs à chaque club et à distribuer des primes aux mieux classés. Sportart espère quand à elle récupérer le million (et même réaliser un bénéfice) grâce aux sponsors et en encaissant les entrées aux matches et en exploitant, autour des lieux de compétition, des tentes sous lesquelles seront servies boissons et nourriture. Désireux que tout soit parfait, Martin Blaser fera même monter une tente express pour la presse! Quant au gazon synthétique de 45 x 23 mètres sablé avec du granulet entouré d'une bande d'un mètre de haut, il sera posé par une entreprise lausannoise spécialisée qui, à Neuchâtel comme dans les autres villes, s'occupera du montage et du démontage. C'est dire que le passage de ce championnat à l'intérêt fort discutabile (hormis celui du capital...) aura au moins l'avantage de ne pas coûter un sou à Neuchâtel. Bien au contraire. **FPA**

Gress guère enthousiaste

Gilbert Gress n'est pas vraiment enchanté par la perspective de ce championnat, lui qui est un adversaire inconditionnel du football en salle. En l'occurrence, son réflexe dépasse toutefois la simple réaction épidermique.

«Avec les tournois en salle et les dix jours réservés à l'équipe nationale, je ne vois pas bien comment nous réussirons à placer notre habituel camp d'entraînement dans le sud de la France», s'inquiète l'entraîneur de Neuchâtel Xamax. «Nous avons l'obligation de participer à deux tours et nous risquons d'être en finale, au vu du règlement, si bien que le mois de janvier sera passablement entamé...»

Le Strasbourgeois n'envisage en tout cas pas de remporter le premier titre! Notre ambition sera de toute manière limitée par l'effectif qui sera à notre disposition», annonce Gress. «Bonalaïr devra probablement être opéré à un tendon à la fin du tour qualificatif, Rueda et Corminboeuf auront eux aussi besoin de soins particuliers et je ne pense pas aligner Perret dans ce genre de compétition où les risques de blessures sont, quoi qu'on en dise, plus grands que sur une pelouse. Ce sera, dans le fond, l'occasion pour certains jeunes de montrer leur savoir». Pour Gilbert Gress, le point positif réside «dans les nombreux buts marqués».

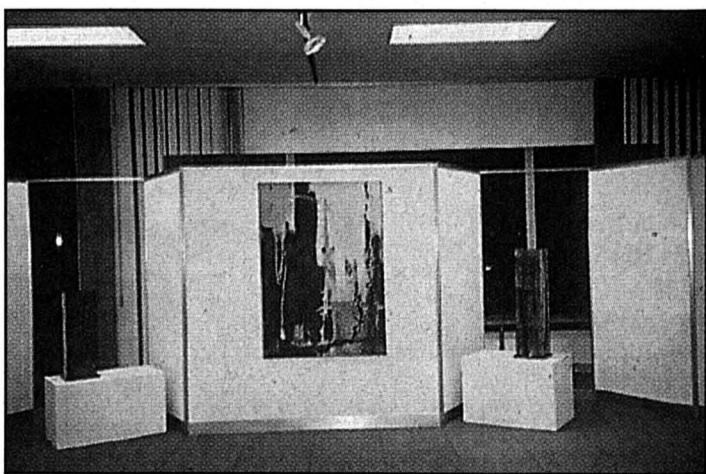
Son président, Gilbert Facchinetti, voit cette nouveauté «d'un tout bon œil, pour autant qu'on n'ait pas de blessés!» Et le président xamaxien de renouveler son regret de ne pas disposer d'un effectif plus large. Ce d'autant qu'Edmond Isoz, directeur de la Ligue nationale, a lancé un avertissement très clair en annonçant ce championnat: «La LN veillera à ce que les clubs participent bien avec leurs meilleurs joueurs!» **FPA**

MAGAZINE

Catherine Bolle Prix Bachelin, le MBAL lui consacre une exposition

Aussi à l'aise en peinture qu'en gravure, en son atelier pullieran que dans la nature dont les éléments nourrissent toute son œuvre, Catherine Bolle déploie, au Musée des beaux-arts de Locle (MBAL), le meilleur de sa production. Ses estampes en grandes dimensions suscitent l'admiration pour leur maîtrise technique. Ce dimanche, dans le contexte de l'invitation au musée, opération lancée en novembre dans les musées de l'Arc jurassien franco-suisse, Catherine Bolle et Raymond Meyer, imprimeur, réaliseront une performance et des tirages au MBAL.

p 33



Catherine Bolle. Des temperas et des gravures en deux et trois dimensions.

photo Graf

Genève Oeufs de porcelaine pour se réjouir toute l'année

A la cour impériale de Russie, il était d'usage de perpétuer toute l'année la joie de Pâques en faisant décorer de somptueux oeufs de porcelaine. Ils étaient offerts au moment de la fête, mais aussi suspendus par des rubans de soie auprès des icônes pour perpétuer toute l'année le bonheur de la Résurrection. Grâce à la Fondation pour l'initiative culturelle russe, le musée de l'Ariana présente en ce moment une partie de la collection du musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg.

Genève, musée de l'Ariana, jusqu'au 13 janvier 1997.



Manufacture impériale de Saint-Petersbourg, 1820. sp

AVIS À LA POPULATION... STOPPONS TOUT !!!

TROIS JOURS DE DERNIÈRE GRANDE VENTE À MARIN – Champs-Montants 14 – Tél. 032/753 61 55
DE 4 JOURS: du mercredi 13 au samedi 16 novembre

Ouvert non-stop mercredi à vendredi 10 h - 19 h / Samedi 10 h - 17 h

MOBILIER – VÊTEMENTS – ROLLERS
TAPIS avec certificat d'origine



1 sac d'oignons, 10 kg, Fr. 8.- 1 sac de pommes de terre, 10 kg, Fr. 8.-

Vente autorisée du 13 au 15 novembre – Cartes de crédit / chèques postaux acceptés – Livraisons à domicile

Votre maître boucher
vous propose:

Lapin frais

à Fr. **11.80** le kg

Le maître boucher:
votre spécialiste
en viande



La viande est une affaire de confiance

Un team de professionnels
pour vos travaux de

- maçonnerie
- canalisation
- assainissement de béton

Entreprise Gilbert Fivaz BODEVILLIERS
Tél. 032/857 23 73

Ces outils sont
des produits de
qualité suisse



Ce n'est pas parce que ces outils peuvent
aussi servir à fabriquer des armes, des
canons et des chars qu'il faut rendre leur
exportation pratiquement impossible.

C'est pourtant ce que veut l'initiative "anti-exportations". Cette
initiative menace les entreprises et les travailleurs suisses.
Empêcher les exportations de produits suisses, c'est faire
disparaître des emplois.

Pour recevoir gratuitement de la documentation, écrire à:
Société pour le développement de l'économie suisse
"Initiative anti-exportations"
Case postale 3684, 1211 Genève 3 CCP: 80-79774-2

Ces outils sont utilisés chaque jour
dans le monde entier.

276-032883/ROC

**PERSONNE
NE FAIT
PLUS AVEC
MOINS**

- MOINS DE TEMPS.
- MOINS D'ÉNERGIE.



- MOINS D'EAU.
- MOINS DE BRUIT.

SCHULTHESS

RAPIDE. ECOLOGIQUE. ECONOMIQUE.

Conditions avantageuses

AF 30 ANS

J.-M. Fornachon

DISCOUNT DU MARCHÉ

La Chaux-de-Fonds
Rue du Marché 4 – Tél. 032/968 40 33
Bevaix – Tél. 032/846 18 77

DIVERS

VAUCHER RÉOUVERTURE
Vendredi 15 novembre 1996
à 8 heures

Succ. S. Fiore
Le Locle – Tél. 032/931 13 31

- Patins
1er aiguisage gratuit
(un bon vous sera remis)
- Raquettes
1er cordage gratuit
(un bon vous sera remis)
- 10% sur tous
les nouveaux articles
- Skis
1er service gratuit
(un bon vous sera remis)
- 10% sur les bons
n'oubliez pas
Noël approche
- Prix sabré
sur l'ancien stock

132-797663

INTRAS CAISSE-MALADIE

Votre assurance-maladie ?
C'est le moment d'y réfléchir ...
Faites le bon choix !

Agence de Neuchâtel - Rue de Seyon 6
2000 Neuchâtel Tél. 038 / 29 99 00
(dès le 09.11.96 Tél. 032 / 729 99 00)

28-63730

Amortissez vos prêts
hypothécaires avec

winterthur

taux fixe 4,25 %
taux variable 4,5 %
gain financier et fiscal
protection optimale

Demandez-nous une étude
personnalisée gratuite
au 032/724 73 26

28-64023

DIVERS

PARFUMERIE DUMONT c'est

20%

RABAIS SUR TOUT LE MAGASIN
POINT ROUGE EXCEPTÉ
LE JEUDI SOIR DE 18 À 20 HEURES
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-797106

AUTOS - MOTOS - VELOS

Opel Corsa B
1.4i Swing
Bleue, 5 portes, ABS,
verr. cent., toit ouv.,
radiocassette,
1993, 83 000 km.
Garantie une année.
☎ 032/753 11 53
079/240 53 75

28-63987

Achète au
plus haut prix
VOITURES
bus, camionnettes.
Kilométrage, état
sans importance.
Paiement
comptant.
☎ 077/31 51 28

28-46544

L'annonce, reflet vivant du marché

Aimer l'hiver: en Peugeot 306 Husky.



Grâce à l'équipement d'hiver, conduire
sur la neige et le verglas devient un vrai
plaisir: double airbag, ABS, phares anti-
brouillard av./arr., direction assistée,
sièges avant chauffants, rétroviseurs
extérieurs chauffants, dégivrage de la
lunette arrière, indicateur de température
extérieure, 3ème feu stop et lavephares.
Le tout à partir de Fr. 24 090.- pour la
Peugeot 306 Husky. Venez l'essayer sans
plus tarder.

Peugeot. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.

306
PEUGEOT

Les modèles Husky: **106** **306** **806**

Peugeot vous offre à l'achat de votre nouvelle Husky: 4 pneus neige Michelin XM+S
4 jantes hiver • 1 porte-skis • 1 porte-vélos • Valeur totale: plus de Fr. 1400.-

La Chaux-de-Fonds: Entilles SA, Garage et Carrosserie, avenue Léopold-Robert 146

Les Breuleux: Garage Th. Clémence. **La Chaux-de-Fonds:** Garage de l'Etoile, rue Fritz-Courvoisier 28. **Chézard:** Garage U. Schürch. **Courtelay:** Garage J.-P. Schwab. **Les Genevez:** Garage Clément Miserez. **Le Locle:** Entilles SA – Stand SA, Girardet 27. **Montfaucon:** Garage Bellevue. **Les Ponts-de-Martel:** Garage de la Prairie. **Tramelan:** Garage du Chalet.

Avez-vous l'heure?

Quarante-huit heures après sa partie de natation de Davos, le HCC se retrouvera confronté à une nouvelle équation à plusieurs inconnues. La venue de Berne ce soir aux Mélézes s'accompagne en effet de bon nombre d'interrogations, ayant trait pour la plupart aux gens des Mélézes.

Dans la cathédrale davosienne, Riccardo Fuhrer a longtemps cogité. Ses gens sous la douche, le Bernois tentait de cerner le pourquoi des choses. « Je ne crois pas que les gens aient déjà le match de Berne en tête. D'ailleurs, je leur demande toujours d'être concentrés sur le moment présent. Bien sûr, c'est absolument invérifiable, mais je ne crois pas qu'ils aient commis cette erreur. »

Une fois de plus, le HCC s'est donc présenté sous un visage qui n'est pas le sien. « C'est à n'y rien comprendre, reprenait le druide des Mélézes. Nous voulions pourtant jouer de la même manière que nous le faisons sur notre glace. Or, pour des raisons que je ne m'explique pas, nous n'y sommes pas parvenus. Ce soir, mes joueurs étaient deux fois moins agressifs que lorsqu'ils patinent à domicile. Pourquoi cette timidité? Le public, les arbitres? Je ne crois pas que le système prôné soit en cause. Nous voulions jouer simple, nous dégager sans fioritures... Nous n'y sommes pas parvenus... » Et de mettre l'accent sur un point plus crucial encore: « Ce soir, de nombreux joueurs ne sont pas allés au bout de leurs actions, des mises en échec notamment. Je sais que ce travail n'est pas gratifiant mais il fait partie intégrante du hockey. » Et de promettre quelques changements pour le match de ce soir.

Pour avoir raté son départ, le HCC a donc une nouvelle fois compromis ses chances, tant il est vrai que les gens des Mélézes ne combleront jamais un handicap de trois ou quatre longueurs. « L'équipe était mauvaise à l'échauffement déjà, déplorait encore Riccardo Fuhrer. Or, un match ne débute pas à 19 h 20, encore moins à 20 h. Lorsque j'ai averti les joueurs, il était déjà trop tard. En fait, cela n'a rien à voir avec les bras ou les jambes. C'est dans la tête que tout se passe. Jusqu'ici, nous avons déjà égaré passablement de points dans des circonstances analogues. Lorsque tous les joueurs seront prêts dans leur tête, le HCC gagnera des matches, j'en suis certain. »

Dès ce soir? Les paris sont ouverts. Au fait, avez-vous l'heure? JFB

Schnegg 70%

Qui défendra la cage du HCC ce soir face aux « Ours » de la capitale? A quelques heures du coup d'envoi, la question demeure d'actualité. Contraint au repos forcé mardi à Davos, Jean-Luc Schnegg ne désespère pas de retrouver sa place. « J'ai envie de jouer, c'est sûr. Mais je me suis tordu le genou la semaine passée à l'entraînement et je ressens de vives douleurs à chaque fois que je tends la jambe. J'ai subi une infiltration mardi et l'amélioration est progressive. Pour l'heure, j'estime à 70% les chances d'être aligné face à Berne » confiait-il hier au soir.

Sans que le talent de Roland Meyer soit remis en question, il est d'admettre que le HCC aurait bien besoin de « Super Jean-Luc » pour se payer une deuxième fois la peau de l'ours. JFB

Le match HCC - Berne vous est présenté par VAC

Hockey sur glace L'été de Sommer approche

En débarquant aux Mélézes à l'entre-saison, Pascal Sommer est en quelque sorte venu renforcer un « clan des Bernois » toujours plus important. Mais ce robuste gaillard est surtout venu prêter main forte à une défense dont on savait qu'elle serait forcément soumise à un dur régime. A quelques coups de lame de la mi-parcours - mais oui... -, il est trop tôt encore pour porter un jugement sur un garçon tenu éloigné des patinoires par une tenace blessure. Reste que, de toute évidence, le temps parle pour lui et que son été approche.

Jean-François Berdat

Depuis quelques saisons déjà, Pascal Sommer est considéré comme l'un des plus sûrs espoirs du hockey de ce pays. Diable, il a suivi toute la filière des équipes nationales, des moins de 16 ans aux moins de 20 ans. « C'est d'ailleurs un bon championnat du monde en Tchécoslovaquie qui m'a permis de faire le grand saut de la première ligue à la LNA » rappelle-t-il dans un large sourire.

Repéré par l'œil quasi infailible de Bill Gilligan, Pascal Sommer débarquait donc en 1994 dans le temple de l'Allmend qui l'avait fait rêver dès ses débuts. Des débuts qu'il a d'ailleurs accomplis en deux temps. « J'ai commencé à patiner tout petit, raconte-t-il. Mais au bout de quelque temps, j'ai renoncé au hockey car je n'éprouvais pas beau-

coup de plaisir. Je me suis alors essayé au patinage artistique et à l'athlétisme, sans grand succès. Si bien que lorsque mon frère m'a fait revenir à la patinoire de Berthoud, j'ai tout de suite croché car j'avais vraiment besoin de pratiquer un sport. » Sous la houlette de Rudolf Raemy. Pascal Sommer patinaït alors quatre saisons en première ligue avant de mettre le cap sur la capitale.

Un sérieux atout

Durant les deux saisons passées à l'Allmend, Pascal Sommer n'était toutefois aligné qu'épisodiquement. « Parfois, je me retrouvais cinq fois sur la glace par match, parfois vingt. J'aurais pu continuer à ce rythme-là, mais je n'aurais sans doute jamais été un titulaire à part entière. Cette situation aurait été difficile à vivre, raison pour laquelle je me suis décidé à évoluer une saison en LNB, histoire d'acquiescer un peu d'expérience. Par bonheur, le HCC a été promu... » Et de préciser que l'ascension des gens des Mélézes n'avait pas dicté son choix. « Je serais venu au HCC même en LNB. Reber, avec qui j'ai toujours été en contact, m'avait dit beaucoup de bien de ce club. »

A ce stade de la saison, le Bernois ne regrette pas sa décision. « Je vis ici une formidable expérience, assure-t-il. Je savais certes que rien ne serait facile, mais cette situation me plaît. En fait, nous avons déjà souffert durant la phase de préparation, et nous souffrons sans doute plus que

Un compromis

De tous les joueurs du HCC, Pascal Sommer est le seul à ne pas avoir élu domicile dans les alentours du Pod. « J'ai trouvé un compromis, dans la mesure où mon amie travaille à Berne. Le fait d'habiter Gampelen ne représente pas un handicap. Du reste, je ne suis jamais arrivé en retard à l'entraînement. » JFB

Dessinateur en publicité durant quatre ans, Pascal Sommer se retrouve pour l'heure sans emploi. « Cette situation me permet de me concentrer exclusivement sur le hockey. C'est viable en LNA, mais cela ne le serait pas en LNB. Mais quoi qu'il arrive la saison prochaine, il faudra que je trouve du travail. » JFB



Pascal Sommer a trouvé patin à son pied aux Mélézes. photo Galley

lorsqu'il évolue devant son public. « C'est apprécié de sentir que les gens sont derrière nous, souligne-t-il. Car d'un point de vue moral, les défaites régulièrement concédées à l'extérieur sont plutôt difficiles à supporter... » Ce que l'on croit bien volontiers. Reste qu'à 22 ans - il les a fêtés le 16 juillet dernier - Pascal Sommer a tout le temps de corriger le tir. A l'image du HCC en quelque sorte, même si parfois on voudrait que les leçons soient mieux retenues... JFB

« J'ai dû serrer les dents »

Bien qu'imparfaitement remis de sa blessure aux adducteurs - « J'ai ressenti des douleurs à Davos où j'ai dû serrer les dents... » -, Pascal Sommer attend le rendez-vous de ce soir avec impatience. « Pour moi, c'est forcément particulier de jouer contre Berne. J'ai encore la soirée du 3 octobre dernier bien en mémoire et nous avons remporté ce soir-là notre plus belle victoire. Cela dit, je pense que nos adversaires seront plus concentrés cette fois-ci... »

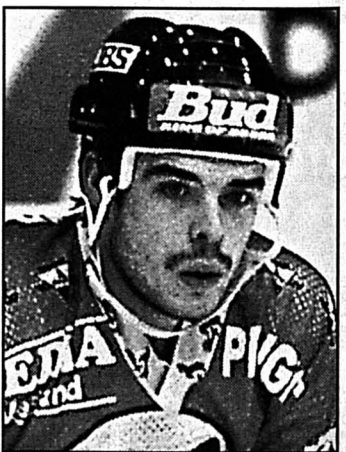
Ce qui n'a pas l'heur d'effrayer un garçon qui, à l'instar de son club, pète la forme

ment de situation n'est vraiment pas courant et il faut bien admettre que nous avons bénéficié d'une bonne dose de réussite pour remporter ce match. Mais il en faut... - Ce soir, vous patinez aux Mélézes où il y aura de la revanche dans l'air... - C'est vrai que nous n'avons pas gardé un très bon souvenir de notre premier déplacement à La Chaux-de-Fonds. Ce soir-là, nous avons disputé notre plus mauvais match de la saison. Nous pensons encore tous à ce résultat et nous brûlons d'impatience de corriger le tir, ne serait-ce que pour conserver notre fauteuil de leader. - Vous serez donc sur vos gardes ce soir... - Nous l'étions déjà la première fois et on sait ce qu'il était advenu. Nous avons trois déplacements périlleux à effectuer en quatre jours et nous tenons à demeurer en tête de la hiérarchie. Ce soir, nous viserons les deux points et nous ne ferons pas dans l'esthétisme pour les arracher. JFB

VAC LA CHAUX-DE-FONDS 2 MAGASINS 1 CATALOGUE

VITE DIT

- Gaëtan Voisard, tout vous réussit actuellement... - C'est vrai que tout rigole... Le déplacement en Norvège avec l'équipe nationale s'est très bien déroulé et Berne occupe la première place du championnat. Que demander de plus? Cela étant, j'ai été victime d'une défaillance mardi soir et j'ai disputé mon plus mauvais match de la saison, accusant la fatigue. Dès lors, une sérieuse remise en question s'impose... - Cette fatigue apparaît compréhensible au vu du calendrier démentiel qui est le vôtre depuis le début de la saison... - C'est vrai que c'est la première année que nous sommes soumis à un tel régime. Nous ne savions pas trop où nous allions et il s'agit d'apprendre à gérer cette fatigue supplémentaire. - Comment réagissez-vous quand d'aucuns affirment qu'il n'y a plus de bons défenseurs en Suisse? - Je me sens forcément visé. En fait, je ne suis pas d'accord avec ces dires qui ne tiennent pas compte de l'évolution du



hockey. Il y a de bons jeunes défenseurs en Suisse et ils ne tarderont pas à « percer ». Cela étant, il faut savoir que l'époque est révolue où des joueurs de 18 ans débarquaient et se faisaient d'emblée leur place dans les premiers ou deuxième blocs. Une fois encore, il y a de bons joueurs dans chaque club mais il faut simplement leur laisser le temps de s'aguerrir. - Tous les clubs ou presque sont confrontés à des difficultés financières et Berne

En chiffres

Table with 3 columns: Player Name, Goals, Assists. Includes Orlando (Berne), Yaremchuk (Davos), Nylander (Lugano), etc.

Table with 3 columns: Player Name, Goals, Assists. Includes Diener, Schümperli, Cowie, G. Dubois, etc.

Table with 3 columns: Team Name, Penalties (minutes). Includes Ambri-Piotta, Davos, Kloten, Lugano, etc.

Table with 3 columns: Player Name, Penalties (minutes). Includes Elsener, Bourquin, Cowie, Anderson, etc.

A l'affiche

Table with 3 columns: Match Date, Home Team, Away Team, Score. Includes 20.00 La Chaux-de-Fonds - Berne, etc.

JO Nette victoire de la Grande-Bretagne

A Sheffield, dans le cadre du groupe A des pré-qualifications olympiques, la Grande-Bretagne a dominé la Slovaquie par 5-0 (3-0 2-0 0-0). Il est ainsi désormais acquis que la rencontre Grande-Bretagne - Suisse du 18 décembre sera déterminante pour la première place. Sheffield: 6000 spectateurs. Arbitres: MM. Hansen, Baekket Garsjø (No). Buts: 4e Adey (Moria, Strachan, à 4 contre 4) 1-0. 5e Chinn (à 5 contre 4) 2-0. 18e Priest 3-0. 32e Plommer (Cooper) 4-0. 36e Plommer (Durdle) 5-0. Pénalités: 9 x 2' contre la Grande-Bretagne, 7 x 2' plus 10' (Vnuk) contre la Slovaquie. /si

Table with 3 columns: Team Name, Goals, Assists. Includes 1. Suisse, 2. G.-Bretagne, 3. Slovaquie, etc.

“ PRESBYTES,
 APPRÉCIEZ ENFIN
 LES JOIES DU
 SPORT... SANS
 LUNETTES!”



Lentilles
 de Contact
Variations®

Pour bien lire
 et bien voir,
 en toute
 liberté.

Du 8 Novembre
 au 15 Décembre :
testez gratuitement
 les lentilles de contact
 Variations®

Consultez
 votre Opticien Spécialiste

144-75613

DIVERS

Dès aujourd'hui:

c'est **encore**
plus facile
 de se **réveiller!**

Composez le 150, puis directement
 les 4 chiffres de l'heure de réveil
 désirée (exemple: 6h30 = 0630) et
 attendez le texte de confirmation.

TELECOM PTT
 Le bon contact

SPECTACLES - LOISIRS

**CARAVANES
 ENTRETIEN**

Av. de la Plage, Yverdon

**PORTES
 OUVERTES**

les 22, 23 et 24 novembre 1996

Adria
 Cristall Knaus
 Eifelland

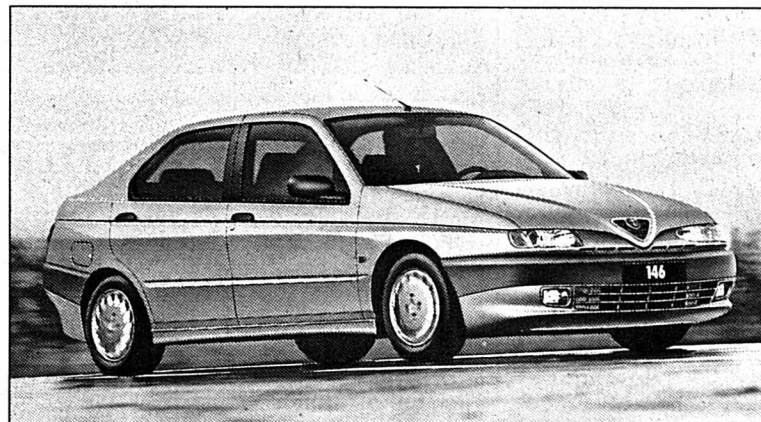
Achetez maintenant
 pour être livré au
 printemps 1997

Achat Vente
 Reprise Réparation

Tél./fax 024/426 44 00

196-795238

AUTOS - MOTOS - VELOS



ABS ET AIRBAG DE SÉRIE

SPORTIVE, SPACIEUSE ET TRÈS SÛRE: L'ALFA 146 A TOUTES LES QUALITÉS
 QUE VOUS ATTENDEZ D'UNE BERLINE COMPACTE. EN VERSION 1.6 L, 105
 CH-DIN OU 2.0 TWIN SPARK 16V, 153 CH-DIN. DÈS FR. 24 700.-, TVA INCL.

ALFA 146.
 TEMPÉRAMENT ALFA ROMEO.

La Chaux-de-Fonds: Garage Auto-Centre, Emil Frey SA, 032/967 97 77
 Le Locle: Garage & Carrosserie G. Rustico, 032/931 10 90
 St-Brais: Garage Joseph Froidevaux, 032/433 46 76

Cuore Sportivo



3-405139

Montres Passion vient de paraître!

Toute l'actualité horlogère deux fois par an pour les passionnés de montres

A découvrir en exclusivité dans Montres Passion
La Montre de l'Année 1996
 Un jury de professionnels désigne la nouveauté
 la plus remarquable de l'année.

Montres Passion est en vente dans tous les kiosques.
 Pour être certain de ne manquer aucun numéro de Montres Passion,
 abonnez-vous directement en retournant le coupon ci-dessous.

OUI, je souhaite m'abonner à **Montres Passion** et recevoir les quatre prochaines éditions (1997-1998) au prix de Fr. 40.-

Nom : _____ Prénom: _____

Adresse : _____ NPA/Localité : _____

Tél. : 0 / _____ Date de naissance : _____

Date et signature : _____

Prix pour l'étranger, se renseigner au 021/311 05 32

Une publication de **L'HEBDO** 22-458661



Nouvelle numérotation

à 7 chiffres:

Tous les détails
 sur notre site

<http://www.telecom.ch/>

TELECOM PTT
 Le bon contact 28-63855



Gymnastique L'Ancienne a survécu à une scission et à deux guerres mondiales

Après le premier volet de l'histoire de la société de gymnastique L'Ancienne, il s'agit - toujours avec l'inestimable collaboration d'André Favre et l'aide de la plaquette du centenaire - de tourner une nouvelle page de la vie de cet important groupement sportif qui, rappelons-le, fête son 150e anniversaire cette année. En 1872, toujours aussi actifs et dynamiques, les gens de cette société se lancèrent une nouvelle fois à l'eau en relevant le défi d'accueillir une Fête fédérale de gymnastique pour la deuxième fois à La Chaux-de-Fonds. Une fête qui fit date dans les annales de cette société et dans celles de l'histoire de la gymnastique nationale.



FSG Ancienne La Chaux-de-Fonds

C'est l'infatigable Jules Grandjean qui présidait, une nouvelle fois, cette Fête fédérale de 1872. «Dans le grand village qu'était alors La Chaux-de-Fonds, notre section se tailla une belle part du gâteau, raconte André Favre, président d'honneur de l'Ancienne. Nos gymnastes ont remporté un succès remarquable en cueillant leurs trois premières couronnes

fédérales, une en section, une en artistique et une aux jeux nationaux.» Des résultats qui n'allaient que décupler les forces des membres de l'Ancienne.

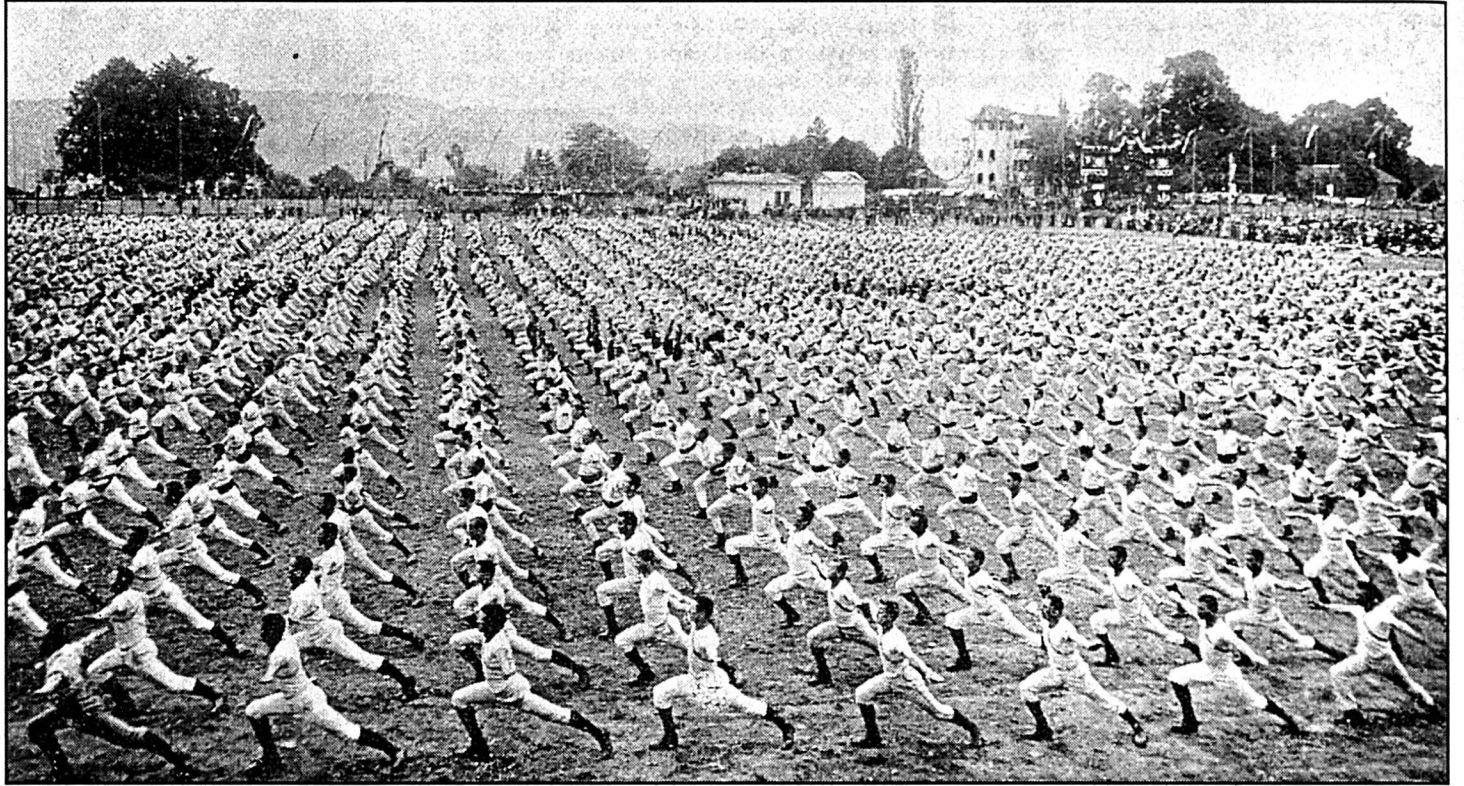
Cette section allait ensuite être l'une des sociétés fondatrices de la société cantonale en 1874 et participa très activement à la première fête cantonale qui se déroula à Neuchâtel.

Scission

L'un des autres grands moments de l'histoire de l'Ancienne fut la scission qui se produisit, pour d'obscures raisons, en 1881. «Un malentendu jeta le désarroi parmi les gymnastes chaux-de-fonniers et eut des conséquences importantes, narrent les auteurs de la plaquette du centenaire. L'animosité entre certains camarades du même club fut telle que cela provoqua une division au sein de la société. Cela aboutit à la fondation d'une autre société de gymnastique, l'Abeille.»

Heureusement, deux ans plus tard, en 1883, une réconciliation sans réserve se produisit. L'événement fut marqué par un cortège et par une fête durant laquelle les gymnastes des deux sociétés fraternisèrent dans une brasserie de la ville.

Cette même année 1883, la fête cantonale neuchâteloise de gymnastique eut lieu à La Chaux-de-Fonds dans les murs de l'Ancienne. Cette manifestation rassembla 440 concurrents parmi lesquels on dénombrait 114 gymnastes neuchâtelois représentant 17 sections, les



Une gravure d'un des exercices d'ensemble de la Fête fédérale de 1900.

photo sp

25 autres sections présentes étant invitées.

Première couronne

Toujours de plus en plus compétitive au niveau national, la section de l'Ancienne allait cueillir sa première couronne fédérale en première division lors de la Fête fédérale de Coire en 1884. Comme prix, les Chaux-de-Fonniers reçurent un don offert par la Société suisse de Vienne, soit un service à bière dit «Viennois», d'une valeur approximative de 350 frs.

Tout auréolé de leur première couronne fédérale en première division, les gymnastes de l'Ancienne effectuèrent un retour triomphal depuis Coire. «Nos membres reçurent en cours de route de nombreux témoignages d'affection, raconte l'auteur de la plaquette du centenaire, le vénérable Charles Mayer. Arrivant à Zurich, le mardi soir à 22 h, pour y passer la nuit, ils furent les hôtes de l'«Ancienne Section» de cette ville qui, musique en tête, vint les chercher à la gare et les conduisit dans leur local pour y fraterniser et s'y rafraîchir abondamment. En outre, pour le logement, tout était préparé, les gymnastes de Zurich leur avaient trouvé des lits.»

A leur passage à Bienne, les représentants de l'Ancienne furent également fêtés par les gymnastes de cette localité. Il y eut accolades, félicitations et,

naturellement, le vin d'honneur. Enfin, arrivés à La Chaux-de-Fonds, ils furent l'objet d'une imposante réception.»

Sous la neige

Bien qu'orpheline de son fondateur, Jules Grandjean, décédé le 29 mars 1889, la section poursuivait son développement tout au long de cette dernière décennie du XIXe siècle marquée, entre autres, par l'acquisition du terrain du stand en 1891. C'est sur ce terrain que la Fête fédérale de 1900 allait se dérouler.

Cette seconde Fête fédérale chaux-de-fonnienne fut contrariée par un temps affreux. Il neigea même lors de cette manifestation qui se déroula pourtant entre les 4 et 17 août. Cette «fédérale» rencontra tout de même un certain succès puisque 4545 gymnastes représentant 255 sociétés accoururent dans nos montagnes. Le XXe siècle pouvait alors démarquer sous d'excellents auspices pour les gens de l'Ancienne.

La fondation de l'Union des sociétés de gymnastique de La Chaux-de-Fonds, regroupant l'Ancienne, l'Abeille, Hommes et Grütli, permit aux gymnastes de notre ville d'oublier leurs différends passés et d'aborder la nouvelle ère qui s'ouvrait. On note également l'arrivée des femmes au sein de la société avec la créa-

tion de la sous-section Dames en 1913.

Ensuite, la Première Guerre mondiale allait perturber passablement la vie de la société. «Les rangs de la section deviennent clairsemés; beaucoup de nos gymnastes étaient mobilisés dans l'armée suisse. (...) La guerre et ses conséquences provoquent un véritable désarroi dans notre société. (...) Toute activité étant suspendue, la vie même de la société semblait en péril» lit-on dans la plaquette du centenaire.

Malgré ce contexte défavorable, Charles Mayer et René Geiser lancent le bulletin «Gym des Montagnes» en 1916, une parution qui est toujours maintenue de nos jours et qui rend compte de la vie de la société. Une vie qui fut encore menacée par la terrible épidémie de grippe - espagnole - d'août 1918 qui emporta passablement de ses membres.

Vie ralentie

Reste que, malgré tout, l'Ancienne survivait à cette Première Guerre mondiale et fêta, en 1921, son 75e anniversaire en grandes pompes en inaugurant une sixième bannière. Un drapeau qui était déployé lors de la Fête internationale de 1923 à Toulon.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la vie de la société fut ralentie jusqu'à la démobilisa-

tion de 1942. L'Ancienne put ainsi fêter dignement son centenaire durant les journées des 28 et 29 novembre 1946, une année nationale marquée par l'organisation de la Fête cantonale neuchâteloise de gymnastique.

Tout comme le monde sportif, et la gymnastique en particulier, l'Ancienne traverse alors une période d'intenses mutations. Les membres de la société participent assidûment à tous les concours cantonaux, romands et nationaux en se distinguant dans les disciplines collectives et individuelles. On retiendra surtout les noms de Lanz et Berberat en athlétisme, Kohler, Gnaegi et d'Epagnier aux jeux nationaux, Wermeille, Sutter, Dérons, Rutti, Aubry, Mietrup, Straumann, Landry, Baumann, Froidevaux et Mugeli en gymnastique artistique. Les Girardin, Serena et Perroud prendront la relève durant les années septante, période au cours de laquelle la société se spécialise dans la gymnastique artistique. Et dans la mémoire de tous sont restés les championnats suisses à l'artistique organisés au Pavillon des sports en 1978.

Julian Cerviño

La plaquette du 150e anniversaire de l'Ancienne, ainsi que celle rendant compte des vingt-cinq dernières années de la société sont en vente à la réception de l'Impartial.

Un cercle... disparu

Toujours situé rue Jaquet-Droz, le Cercle de l'Ancienne date de 1923. La fondation de ce cercle avait un but bien précis: ramener, sinon tous, du moins une bonne partie des membres, les anciens en particulier, qui depuis de longues années ne donnaient plus signe de vie. «Nous cherchions à raffermir les liens d'amitié qui doivent unir tous les membres de notre chère Ancienne, en leur procurant l'occasion de se retrouver régulièrement dans un local où l'on pourrait, tout à son aise, discuter de la cause qui nous intéresse, racontent les fondateurs dudit cercle. Le bénéfice réalisé sur la vente des consommations nous permettra de subvenir aux frais

de location, sans toucher aux ressources ordinaires de la société.» Pour l'achat de matériel nécessaire à un Cercle, la société mettait en souscription un emprunt de 6000 frs.

Aujourd'hui, le Cercle de l'Ancienne n'existe plus en tant que tel même si les nouveaux propriétaires ont conservé la raison sociale. «Nous sommes un peu orphelins de notre cercle, déplore André Favre. J'espère tout de même qu'à l'avenir nous pourrions tenir nos comités dans les locaux de cet établissement si cher à notre cœur.» Et André Favre n'est pas le seul à avoir vécu de grands et beaux moments dans ce local.

JCE

L'Ancienne au présent

Malgré son âge, la société de l'Ancienne conserve tout son dynamisme. Forte de quelque 200 membres, elle continue de former de jeunes gymnastes. Sans pour autant faire une fixation sur les résultats et les performances, cette section possède de tout de même de fort bons éléments, dont Alain Rüfenacht, chef de file d'un groupe de magnésiens régulièrement présent à un très bon niveau national.

Si Rafael Serena reconnaît qu'une certaine usure s'installe au niveau des dirigeants - «Ce sont toujours les mêmes qui s'investissent» - cet ancien gymnaste émérite et membre actuel du comité de la société se réjouit tout de même de voir de nombreux enfants participer aux entraînements dispensés par les moniteurs de l'Ancienne.

«Nous devons faire face à une forte concurrence, relève l'ancien membre du cadre national de gymnastique. L'offre sportive proposée aux jeunes est actuellement beaucoup plus diversifiée et plus

riche que par le passé. Cela dit, je pense que la gymnastique demeure un sport de base.» Et les gens de l'Ancienne tentent de remplir au mieux leur rôle formateur.

«Nous ne tenons pas à tout prix à sortir des cracks, assure Rafael Serena. Nous essayons

surtout de respecter le corps de l'enfant et son développement. Nos pupilles doivent progresser gentiment, en acquérant peu à peu souplesse, force et agilité. Il faut surtout que, à travers différents jeux et exercices, les enfants éprouvent du plaisir à venir à nos leçons et qu'ils

reviennent avec joie. Dans un deuxième temps, nous leur indiquons simplement certaines voies à suivre s'ils veulent aller plus loin en gymnastique.»

Une voie que les Rüfenacht, Golay et Girardin ont suivi avec un certain succès.

JCE

Un gala et une expo

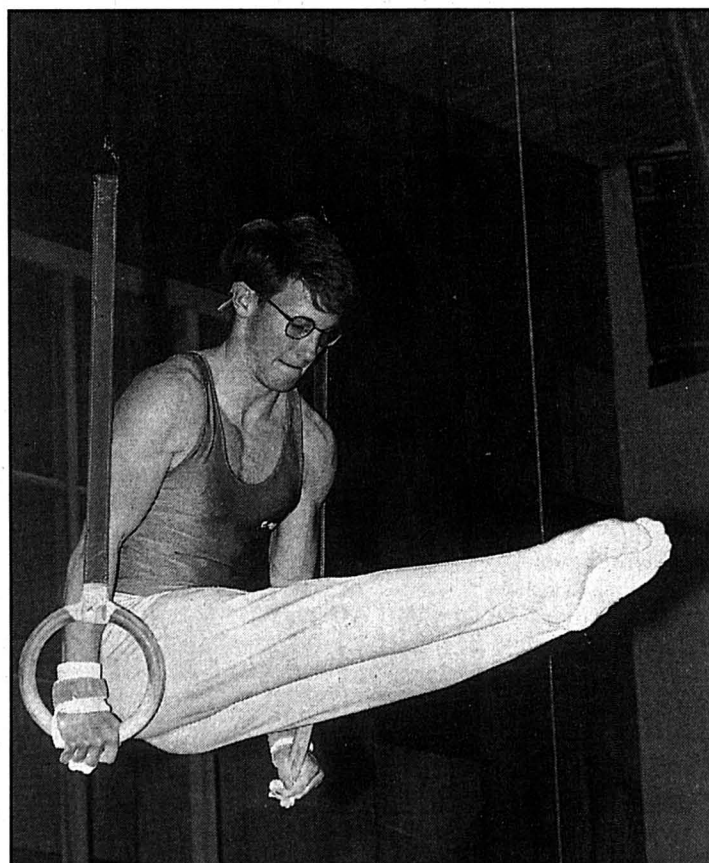
Pour marquer le 150e anniversaire de leur société, les gens de l'Ancienne se sont donc, comme déjà annoncé, mis en quatre pour mettre sur pied un gala somptueux. Celui-ci se déroulera le 23 novembre prochain au Pavillon des sports et comportera un programme riche et très alléchant: trampoline, gymnastique synchronisée au sol, barres parallèles, les Petits de l'Ancienne, exercices au sol individuels, sauts mini-trampoline, cheval d'arçons, gymnastique au sol en couple, sol humoristique, sol mini-trampoline et barre

fixe. Le tout exécuté par des gymnastes de classe mondiale, le champion olympique Donghua Li en tête et les multiples champions du monde Dimitri Bilozherchev et Dimitri Karbanenko pour l'accompagner. Un spectacle à ne manquer sous aucun prétexte.

Auparavant, une visite au Musée d'Histoire et Médaillier ne sera pas de trop pour mieux faire connaissance avec la gymnastique helvétique et l'Ancienne en particulier. Une exposition conçue par Sylviane Musy, conservatrice des lieux, sera consacrée au 150e anni-

versaire de l'Ancienne. «J'ai pu visiter dans les archives de la société et obtenu des prêts du Musée des sports de Bâle ainsi que de l'entreprise Longines pour mettre sur pied cette exposition», explique-t-elle tout en signalant que dimanche 17 novembre, le musée ouvrira ses portes gratuitement (de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h). Trois visites guidées (à 10 h 30, 14 h 30 et 15 h 30) seront offertes au public. Le vernissage officiel aura lieu, lui, demain soir à 18 heures.

JCE



Alain Rüfenacht est le meilleur représentant de l'Ancienne au niveau national. photo Galley

Patinoire des Mélèzes

Judi
14 novembre
1996
à 20 heures



Ligue nationale A

**HCC -
HC Berne**



Rencontre avec la secrétaire du HCC

Une privilégiée...

Difficile de ne pas résister aux charmes de La Chaux-de-Fonds. Maude Ryter, elle, a craqué. Comme beaucoup d'autres. Mieux: depuis cet été, cette Vaudoise d'origine est devenue la secrétaire du HCC, poste qu'elle occupe à mi-temps. Rencontre avec une privilégiée, pour reprendre ses propres termes.



Maude Ryter connaît tout de la maison HCC.

photo Leuenberger

«Notre secrétaire est la plus qualifiée de la Ligue nationale. Elle parle couramment quatre langues. C'est le top!» Ainsi s'exprime Andreas Jurt, le chef de presse du HCC, au sujet de Maude Ryter. Il est vrai que cette charmante personne à des arguments à faire valoir. Diplômée de l'Ecole hôtelière de Lausanne, Maude Ryter, mariée, deux enfants, a débarqué à La Chaux-de-Fonds en 1986. «Je ne partirai plus jamais. J'adore cette ville» assure-t-elle. Parfaitement à l'aise en français, en allemand, en anglais, en italien,

sans oublier de bonnes notions d'espagnol, la secrétaire du club est au courant de tout ce qui se passe dans la maison HCC. Sa mission? Très simple... «Je m'occupe de tout ou presque. Cela passe par les problèmes courants, administratifs, les contrats, les réservations, etc... Je suis également au service des joueurs et de leur famille. Principalement des

joueurs étrangers, car les Suisses qui débarquent à La Chaux-de-Fonds ne sont tout de même pas dépayés. Trouver un appartement meublé, accueillir le joueur et sa famille font partie de mon travail. Vous savez, il y a plein de petits détails. Il faut leur montrer où se trouve la Migros, la poste, la patinoire, leur dire qu'il faut mettre deux francs dans un caddy...»

Maude Ryter avoue que sa nouvelle fonction l'enchanté: «Je suis aux anges.» Souriante, affable du matin au soir, elle a principalement été engagée pour décharger Jean-Claude Wyssmüller. «Je n'ai pas de joueur préféré. Ils sont tous très attachants. Si je devais dire quelque chose à Riccardo Fuhrer? Vas-y! Fonce! On les aura!» En avant, toutes! **GST**

En car avec le Fan's-Club

Le Fan's-Club du HCC organise un déplacement en car samedi 16 novembre à Zurich. Prix: 30 francs pour les membres, 34 francs pour les non-membres, sans entrée. Départ à 16 h 30 de la patinoire des Mélèzes. Réservations au 855.11.61 jusqu'à vendredi 18 h./réd.



**RUBATTEL
& WEYERMANN SA**

Cadrams soignés

1890
1996

2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Jardinière 117-119
Téléphone 032/913 25 13

132-794903

Le feu ne fait pas
la différence entre
propriétaire et locataire
Nous la faisons

mobicasa

Mobilière Suisse
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Marc Monnat

Agent général

Espace 3, La Chaux-de-Fonds, 032/913 15 35

Ouvert ce soir
jusqu'à
20 heures

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032/913 30 47

132-795639



Façade rideau
P.-A. Bozzo SA

Hôtel-de-Ville 103
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 68 80

La meilleure solution pour vos:
- revêtements de façades
- isolation
- échafaudages

132-794539

KIA Sportage



dès Fr. 28 540.-

Auto-Centre Emil Frey SA

La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/967 97 77

132-794536

Machines SA
NUSSBAUMER
La Chaux-de-Fonds



HONDA

Rue Pâquerette 8 Tél. 032/968 44 88

132-795076

Auto-Team-SA
Pneu service

Rue des Ormes 32
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 85 33
Fax 032/926 85 94
Comme nous
faites le bon choix!

Firestone FW-900 **BRIDGESTONE WT 11**

132-796016

Pierrot member

Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 00 55

**Centre Miele
des Montagnes
neuchâteloises**

Machines à laver, lave-vaisselle, frigos,
aspirateurs, etc.

Vente + service après-vente

132-794560

MONTRES

L'équilibre dans le temps

Ainsi que nos agents régionaux:
La Chaux-de-Fonds: Horlogerie Von Gunten
Marin-Centre: Bijouterie Le Chrono
Cernier: Horlogerie Straumann
Le Locle: Bijouterie My Styl
A la patinoire: Puck-Club
vous proposent les montres du HCC!

INITIAL SWISS
Sponsor officiel du HCC

132-795155

DIVERS

Alfa Laval Agri
Tout pour le lait.

Nouvelle représentation tout près de chez vous

A partir du 1er novembre 1996, vous pouvez tirer profit de notre nouvelle représentation

M. Jean-François Dellenbach, Fleurier

Natel 077/37 71 21. ☎ 032/861 22 03

sera le nouvel agent Alfa Laval Agri dans votre région.

Jean-François Dellenbach sera votre futur interlocuteur pour les systèmes de traite et d'alimentation, des installations d'étable, des techniques de refroidissement, des systèmes d'évacuation de fumier et des applications pour peintures et sols à deux composants.

Nous sommes persuadés que Jean-François Dellenbach sera pour vous un partenaire compétent sachant résoudre vos problèmes.

180-744452

Alfa Laval Agri CH-6210 Sursee
Tél. 041 926 66 11

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant cherche
FILLE

pour différents travaux
de cuisine et ménage

132-797675

☎ 032/926 82 66

LA CHAUX-DE-FONDS
Magasin de chaussures cherche
2 AUXILIAIRES

Temps de travail: environ 16 heures/
semaine.

Entrée en service: à convenir.

Envoyez vos offres de service manuscrites avec photo à S 196-795472 à Publicitas, case postale 571 1401 Yverdon

196-795472

ADIA

032/910 53 83
36, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous avons besoin pour une
période de longue durée:

Serrurier CFC

**Ferblantier-
sanitaire CFC**

**Monteur
en chauffage CFC**

Appeler **A. Martinez**
N° tél. **910 53 83** pour de
plus amples renseignements.

Sponsor officiel
du HCC

Système de Qualité Certifié
SQS
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

ADIA

POSTE FIXE 032/910 53 83
36, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Mandatés par une société internationale notre client doit pourvoir au sein de son département finance un poste de

**SECRÉTAIRE
DE DIRECTION**

- Ayant la pratique de la finance;
- Travaillant avec les outils informatiques;
- Parlant et écrivant parfaitement bien le français et l'anglais;
- Disposant d'une maturité.

Donc, vous êtes la personne de toute confiance qui avez l'habitude de siéger dans un conseil d'administration au côté d'un directeur.

De grande expérience. Avec de solides références. De caractère à vouloir s'investir dans un poste de travail à longue échéance.

Alors pour plus de renseignements veuillez contacter **P. Blaser au 032/910 53 83** qui conviendra d'un entretien avec vous.

Sponsor officiel
du HCC

Système de Qualité Certifié
SQS
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

Hôtel-Restaurant du Cheval-Blanc
2616 Renan (Jura bernois)

Nous cherchons pour tout de suite
ou date à convenir

CUISINIER

Si vous avez quelques années d'expérience en sachant travailler seul et si vous êtes créatif et un bon calculateur, veuillez nous téléphoner le plus vite possible.

Pour tout renseignement:
☎ 032/963 16 66

6-138700

Vous, OK, et personne d'autre

Nous recherchons au plus vite un:
**peintre machines ou
peintre en carrosserie**

expérimenté en peinture au pistolet.

N'hésitez pas à contacter
Gérard FORINO.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 032/913 04 04

DEMANDES D'EMPLOI

Sommelière

35 ans, qualifiée et expérimentée, permis frontalier, recherche pour date à convenir poste à responsabilité ou changement de situation.

☎ 0033/381 67 13 30
(répondeur)

132-797599

FUST

30 ANS

SEMAINE SPECIAL JUBILE!

Le spécialiste des grandes marques en
APPAREILS ELECTROMENAGERS/CUISINES/BAINS
TV/HIFI/VIDEO/PHOTO/PC/NATEL/CD

Profitez de nos rabais exceptionnels du 9 au 16 novembre 96!

Saeco.
Saeco Family
Machine à café espresso entièrement automatique avec moulin intégré à prix très économique.
• Réservoir d'eau amovible
• Buse pivotante pour eau chaude et vapeur
• Dosage de l'eau réglable en continu
Location 54.-/m. abo service inclus

Rabais Jubilé
799.-
555.-
244.-

3 ans de garantie FUST

BOSCH
Bosch MUM 4500
Robot de cuisine avancé avec récipient mélangeur pour 1 kg de farine.
• Crochet pétrisseur, fouets batteurs et mélangeurs
• Indicateur de fonctionnement LCD • 500 W
• Accessoires supplémentaires disponibles en permanence • 3 ans de garantie

Rabais Jubilé
318.-
198.-
120.-

NOVAMATIC
Novamatic MW 1800
• 800 W
• Contenance 18 litres • 5 niveaux de puissance, minuterie 35 min, plateau tournant

Rabais Jubilé
380.-
175.-
205.-

V-Zug Adora 12 SL
Le plus performant des lave-vaisselle encastrables V-Zug. • Très silencieux (seulement 49 dB)
• Programme économique
• Pré-programmation
• Faible consommation d'eau et d'énergie
• H/L/P 76/54,6/57,1 cm

Rabais Jubilé
2210.-
1790.-
420.-

Location 85.-/m. abo service inclus

Miele
Miele W 900-33
Le lave-linge performant à un prix imbattable. • Capacité 5 kg
• 400-1600 tours/min • 17 programmes • Consommation d'eau 60 l • Consommation d'électricité 1,1 kWh • Durée des programmes 105 min • Pré-programmation
• Identification de la vitesse d'essorage • H/L/P 85/59,5/60 cm

Rabais Jubilé
3550.-
3050.-
500.-

Location 157.-/m. abo service inclus

SIEMENS NIXDORF
Siemens Scenic PT 121
Multimédia avec écran 15".
• Pentium Intel 120 Mhz
• Disque dur 1,2 Gb
• Lecteur CD-ROM octuple vitesse • Ecran 15" • Boîtes incl. • Carte son • Windows 95; Works • 36 mois de garantie

Rabais Jubilé
2720.-
2290.-
430.-

SABA
Saba VR-6027 MS
Magnétoscope avec Show View et VPS. • Magnétoscope HQ-VHS • Pré-programmation facilitée grâce au Show View
• Commande par menus sur écran
• 49 programmes/Tuner hyperbandes • Pal/Secam/L/Télécommande

Rabais Jubilé
399.-
299.-
100.-

Je suis à louer!

SONY
Sony KV-X 2183 B
Téléviseur d'une grande puissance musicale!
• Tube cathodique Hi Black Trinitron 54 cm • 100 programmes/Tuner hyperbandes
• Télétexte/Pal/Secam
• Commande par menus en différentes langues
• Son 2x30 W Full Spectrum
• Télécommande utilisable des deux côtés

Rabais Jubilé
1198.-
798.-
400.-

JVC JVC MX-D 4 T
Un prix génial pour cette chaîne stéréo mini avec chargeur 3 CD.
• Amplificateur 2x90 W de puissance musicale • Son Live Surround avec 3 effets acoustiques • Radio avec 40 stations programmables • Minuterie avec 3 possibilités de programmation • Double cassette autoreverse avec Dolby B
• Télécommande

Je suis à louer!

Rabais Jubilé
898.-
598.-
300.-

Panasonic
Panasonic G 350 GSM
Petit à l'extérieur mais performant à l'intérieur.
• Affichage d'appel optique
• Seulement 198 g

Je suis à louer!

Rabais Jubilé
598.-
498.-
100.-

MEUBLES DE SALLES DE BAINS VITESSE - Qualité soignée

Prix spécial Jubilé
3990.-

Armoire à glaces
• Armoire 1 porte avec miroir intérieur et extérieur • Etagères à droite et à gauche
• Support pour luminaire blanc avec bords bleus, verts ou blancs • Fixations du miroir à droite ou à gauche • Prise • 4 lampes halogènes 20 W • Qualité FUST réputée
• Livrable sous 3 semaines • Possibilité de montage par nos menuisiers • Montage par vous-même
• 5 ans de garantie sur les meubles

Lavabo
• 2 armoires à tablettes, 1 et 2 portes • Façade blanche, parties latérales extérieures bleues, vertes ou blanches • Plateau de lavabo blanc, bleu ou vert avec bords blancs • Poignées argent brillant en forme de prisme • 1 niche ouverte avec tablette • Lavabo Laiton "Fiora" blanche
• Armature Similor "Milor", chrome/blanc

FUST

Garantie 5 étoiles

- Garantie des prix les plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)
- Garantie du service (livraison et raccordement par nos spécialistes)
- Service de réparation garanti, prolongation de la garantie jusqu'à 10 ans
- Garantie du conseil spécialisé
- Choix important garanti dans les meilleures marques

Rabais exceptionnel spécial Jubilé sur les modèles Venice et Arosa.

Venice
Très moderne, cette cuisine se distingue par ses façades en imitation porrier, particulièrement faciles à entretenir. Disponible en divers coloris, Venice confère à votre environnement une douce harmonie, ton sur ton. Tous nos modèles sont conçus avec des éléments coulisants très résistants qui vous offriront, année après année, le même confort d'utilisation qu'au premier jour. Grâce à ses multiples possibilités de combinaison, laissez libre cours à votre imagination.

Venez visiter nos grandes expositions de cuisines et de salles de bains. N'oubliez surtout pas vos mesures.

Bienne, Hyper-Fust, route de Soleure 122
(Vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 21 h) 032 344 16 00 E TV (PC) C

Bienne, chez Jelmoli
Bienne, rue Centrale 36

032 323 16 26 TV (PC)
032 322 85 25 E

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust,
bd des Epilatures 44
Marin, Fleur-de-Lys 26
Marin-Centre
Neuchâtel,
chez Globus (Armourins)
Neuchâtel, Fust/Torre
rue des Terreaux 7

032 926 11 50 E TV (PC) C
032 753 48 48 E
032 724 16 00 E TV (PC)
032 725 51 51 E TV

Neuchâtel, rue des Terreaux 5
Porrentruy, à l'Innovation
Service de commande par téléphone
Réparation rapide toutes marques
HOTLINE: pour ordinateurs et fax
(Fr. 2.-/minute)
E = Appareils électroménagers • C = Cuisines et salles de bains • TV = TV/VIDEO/HIFI • PC = Informatique

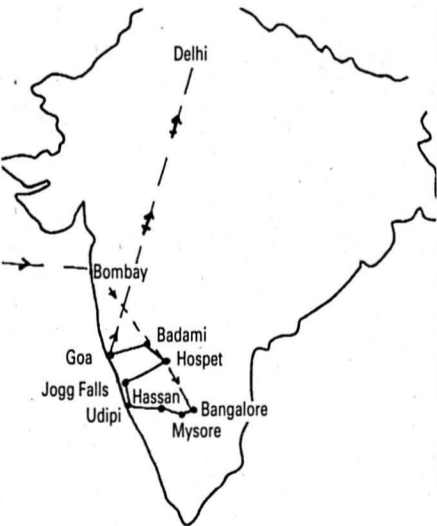
032 725 50 70
032 466 80 20 E TV (PC) C
155 56 66
155 91 11
157 50 30

05-3639014x4

Voyage de lecteurs

L'Impartial

Du samedi 1er
au samedi 15 février 1997



De Mysore à Goa, vous découvrirez quelques-uns des plus beaux sites et des plus beaux monuments de l'Inde: Belur, Srirangapatna, Badami, Vijayanagar, peu visités par les touristes occidentaux! Des plateaux secs du Deccan à la Côte malabare tropicale, vous verrez se dérouler des rituels vieux d'un millénaire au moins. Un voyage où vous sentirez battre le pouls étincelant de l'Inde.

LES JOYAUX DU KARNATAKA



Programme:

Samedi 1er février. Départ de Genève pour Bombay avec Air India

Dimanche 2 février. Arrivée à Bombay dans la matinée. Repos et collation dans les jardins d'un hôtel proche. Vol l'après-midi pour Bangalore, capitale économique du Karnataka. Installation à l'hôtel puis promenade dans le grandiose jardin botanique de la ville. Nuit à Bangalore.

Lundi 3 février. Visite en route du sublime temple hoysala de Somnathpur (XIIe siècle) et arrivée à Mysore. Installation à l'hôtel, détente piscine et repas. Après-midi, visite des palais du maharajah et d'un tauréau Nandi colossal de style dravide. A la tombée de la nuit, promenade dans les immenses jardins illuminés de Brindavan. Nuit à Mysore.

Mardi 4 février. Après la visite du marché couvert de Mysore, notre bus nous mène à Srirangapatna, ancienne capitale de Tipu Sultan qui renferme des palais, des remparts, des mausolées superbes, une mosquée flanquée de deux pigeonniers géants en guise de minarets; dans un vieux cimetière abandonné, on découvre les tombes des soldats du régiment suisse de Meuron, tombés en 1799 lors de la conquête de Srirangapatna par les Anglais. En fin de journée, on visite la statue monolithique de Gomateshwara à Sravana Belgola, la plus grande d'Asie dit-on, et qui a mille ans d'âge. Il y a 650 marches pour y accéder! Nuit à Hassan.

Mercredi 5 février. Visite du temple de Channekeshava à Belur, impressionnant par le détail et la finesse de ses sculptures. Descendez sur la côte Malabare en passant par le célèbre lieu de pèlerinage de Sringeri. Plus loin, découverte des étonnantes villages de Karkal et de Mudbirri avant d'arriver au Summer Sands Beach Resort d'Ullal pour y passer la nuit.

Jeudi 6 février. Matinée libre au Summer Sands Beach Resort où nous pouvons choisir entre bain de mer et piscine. Visite au petit temple du rivage consacré à Ganesh (Xe siècle). Départ, en longeant la mer, jusqu'à Udipi où nous avons l'occasion de nous imprégner de l'atmosphère de ferveur qui règne dans les enceintes sacrées des temples avec d'immenses rathas, chars de cérémonies qui sont entreposés là. Nuit à Udipi.

Dimanche 9 février. Grande visite de Vijayanagar. Sa splendeur et son luxe furent légendaires. Tout est sculpté jusque dans les moindres recoins; la recherche de l'originalité et de l'unique fut un souci permanent. Dans les écuries d'éléphants, par exemple, aucune fenêtre, aucune coupole, aucune porte n'est identique à l'autre et l'ensemble, pourtant, est parfaitement harmonieux! Site grandiose, très peu connu des touristes. Deuxième nuit à Hospet.

Lundi 10 février. Visite de deux cités prestigieuses: Aihole, première capitale chalukya aux plus anciens temples construits de l'Inde (VIe siècle apr. J.-C.) et Pattadakal de pur style dravide avec les bas-reliefs célèbres des grandes épopées. Arrivée à Badami, apogée, sans doute, de votre voyage.

Mardi 11 février. Découverte de Badami, seconde capitale des Chalukyas, dans un site fabuleux: rochers rouges en fer à cheval encerclant un lac vert retenu par un barrage ancien en escaliers, devant un village aux maisons de terre crue et ocrée; grottes et temples aux plus belles sculptures de l'Inde où des singes impertinents nous accompagnent. Balade aussi aux complexes religieux de Sangeri et Mahakooteswar. Seconde nuit à Badami.

Mercredi 12 février. Après un dernier regard à Badami, reprise de la route des Ghats pour redescendre vers la mer, but ultime de notre voyage: Goa. Installation à l'hôtel Fort Aguada Resort, un cadre de rêve inoubliable.

Jeudi 13 février. Excursion facultative à Malvan d'où, avec une barque de pêcheur, nous nous rendons à la forteresse de Sindhudurga, érigée sur un îlot minuscule, dernière retraite du grand Shivaji. Seconde nuit à Goa.

Vendredi 14 février. Après une grasse matinée, visite de la vieille Goa portugaise (cathédrale Sé, église Saint-François d'Assise et basilique du Bom Jesus). Départ pour l'aéroport. Vol Goa - New Delhi. Nuit à Delhi.

Samedi 15 février. Tôt le matin, vol de retour pour Genève où nous atterrissons vers 13 h 50.



Prestations:

Voyage limité à 20 participants

- Les trajets en train 1re classe domicile-aéroport et retour
- Les vols internationaux et nationaux
- Le circuit mentionné en bus privé
- Les hôtels en chambre double, la plupart d'excellente catégorie
- La pension complète sans les boissons
- Les services de Philippe Graef votre guide et conférencier.

Non compris:

- Les assurances voyages (annulation, rapatriement)
- Les frais de visa et taxe d'aéroport
- Les boissons et frais personnels.

Prix par personne: Fr. 4250.-
Pour les non-abonnés: Fr. 4350.-
Supplément pour chambre individuelle: Fr. 580.-

A noter:

Voyage élaboré pour nos lecteurs par un connaisseur attentif du pays, M. Philippe Graef, ethnologue et archéologue. Une soirée rencontre-info est prévue le jeudi 19 décembre 1996 à la Maison du Prussien. Possibilité de prolonger votre séjour.

Renseignements et inscriptions:

TIGER MOUNTAIN
Poudrières 45
2006 Neuchâtel
Tél. 032/725 08 31

Prix Bachelin Catherine Bolle déploie ses plus belles œuvres au Locle

Des gravures grand format, des temperas sur lin, des griffures à la pointe sèche sur verre acrylique, délicates stèles de lumière captive en trois dimensions: lauréate du Prix Bachelin 1996, Catherine Bolle a sélectionné le meilleur de sa production pour réaliser une remarquable exposition au Musée des beaux-arts du Locle. Bien rythmé au gré des genres ou des séries, aéré, l'accrochage est impeccable. Les œuvres, elles, sont impressionnantes.

Avec une aisance désarmante, Catherine Bolle embrasse presque toutes les techniques de la gravure - aquatinte, pointe sèche, bois, manière noire - qu'elle juxtapose, superpose, triture selon des recettes personnelles patiemment expérimentées, qu'elle mêle à la peinture, au collage, pour en faire naître des images tout en finesse et en profondeur. Cantonnée dans les tonalités qu'elle trouve dans la nature, ses seuls éclats sont des traces rouges, orangé, artères de sang irriguant des paysages recomposés.

L'imaginaire toujours en alerte, réceptive aux frémissements de son environnement, elle se raconte les histoires que d'aucuns disent avec des mots, au moyen d'éléments tout simples: pierres, herbes, lichens, transformés en langage pictural. Mystérieuses, porteuses d'émotions intimes, ses œuvres - essentiellement en grand format - happent le

regard et l'attention par leur force et leur originalité, tout en suscitant l'admiration pour leur bienfaisance.

- Catherine Bolle, que représente pour vous le Prix Bachelin?

- Je l'ai ressenti comme une très bonne surprise, j'en ai été touchée également pour mon père (réd. le peintre neuchâtelois Daniel Bolle). Je connais d'ailleurs bien le canton, même si, actuellement, je vis en terre vaudoise, après le Valais et Genève.

- Votre univers est celui de la pierre, du végétal, de l'eau, on pense à l'Asie, à la Chine... De la chimie, avez-vous basculé dans l'alchimie?

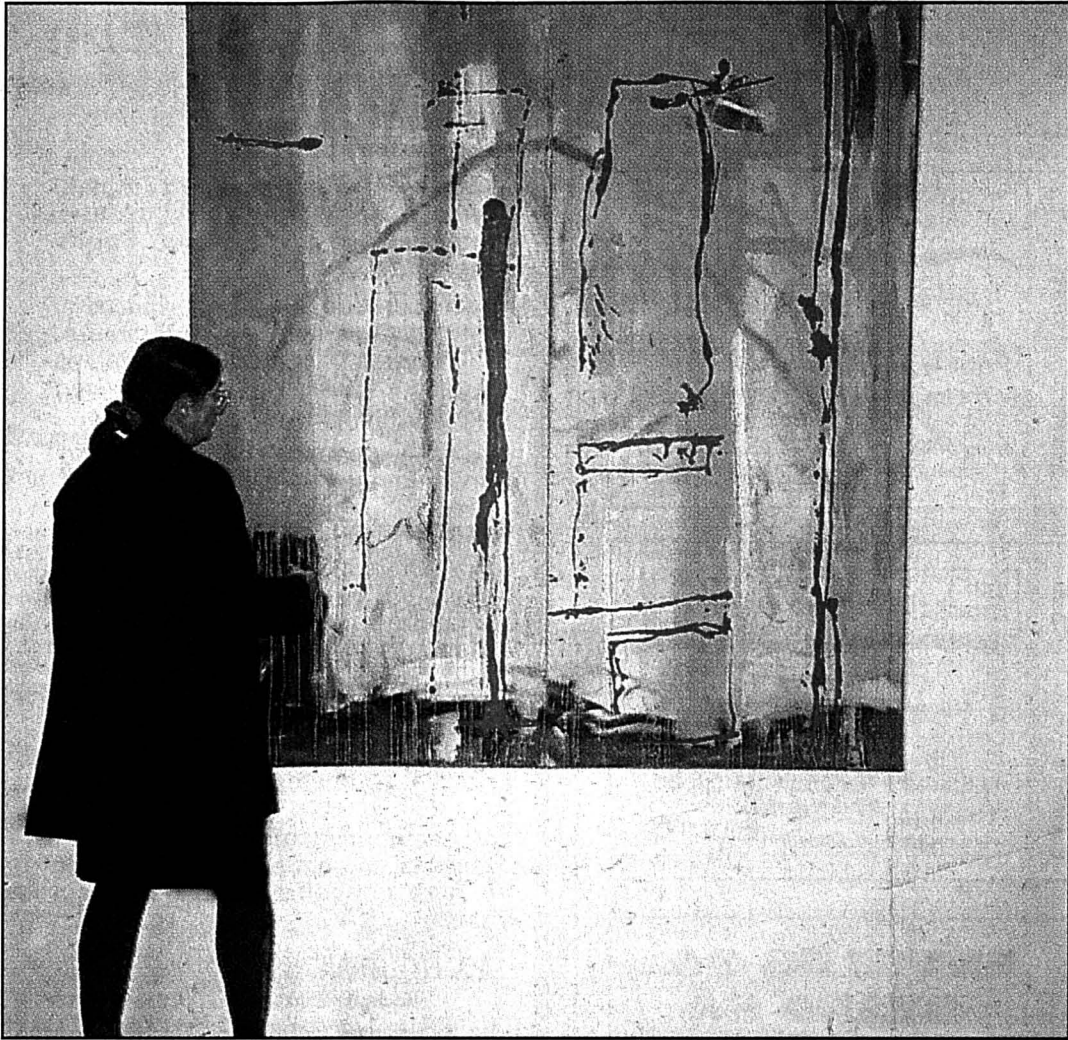
- Je suis d'accord avec cela. Vers trente ans, j'ai entrepris un travail de recherche sur l'écriture et la formation des signes. Des résurgences en rapport avec la Chine ancienne, ou la calligraphie égyptienne, se sont peut-être trouvées en moi. Sans copier, j'ai tiré profit de ces techniques (estampage, frottage, etc.).

- Enfant, les pierres vous fascinaient déjà, comme le montre une photographie...

- La vie m'a fait quitter les chemins de l'enfance, les pierres sont sédentarisées. Mais, fillette, je faisais des collages de lichens, de cailloux, de feuilles. J'ai une collection de pierres, des calcaires neuchâtelois, des fossiles. J'aime leur spécificité géologique, mais ne les utilise pas dans un but artistique.

- Et le bois?

- C'est une matière première chaude, délassante et pas irritante du tout; graver des grands bois nécessite un effort



Musée des beaux-arts du Locle. Catherine Bolle « Autour des stèles » (1991-95), dyptique, tempera sur toile. photo Graf

physique. A contrario, le métal est plus rude, plus brutal, mais j'ai l'avantage de faire mes tirages seule. J'apprécie de pouvoir intervenir dans le processus d'impression.

- Les représentations humaines sont rares dans vos œuvres, sont-elles réservées

aux seuls être chers, votre fils par exemple?

- C'est évident.

- Quelles sont vos techniques préférées?

- Le bois, la pierre, le verre acrylique, le métal... Je préfère jouer en passant de l'un à l'autre, je superpose les

images, bois ou cuivre, peintures sur gravure, ça bouge, c'est intéressant. C'est la pratique régulière qui affine le résultat.

Pour sa part, Catherine Bolle a peint depuis toujours, ou presque, avant de bifurquer vers la gravure à l'âge de 28 ans. Depuis, on ne

compte plus ses participations à d'innombrables expositions collectives en Suisse et à l'étranger. Sa présence au Locle - première exposition personnelle en ce lieu - a été précédée par des participations remarquées à «Influences» (1991) et aux deux Triennales Prix de la Ville du Locle (1992 et 1995).

Sonia Graf

Le Locle, Musée des beaux-arts, jusqu'au 8 décembre. Dimanche 17 novembre, Catherine Bolle et Raymond Meyer, taille-doucier, réaliseront respectivement une performance et des impressions d'estampes, de 14 à 17 heures.

Itinéraire

Agée de 40 ans, Catherine Bolle est née à Lausanne. Laborantine en physique à l'Ecole polytechnique de Lausanne, elle suit les cours de l'Ecole des beaux-arts de Sion. Suit un diplôme en génie chimique, et dès 1981, une grande passion, jamais démentie, pour la gravure, recherches et expérimentations à l'appui. C'est à Pully, dans l'atelier de Raymond Meyer, qu'elle réalise ses grandes estampes. Outre le Prix Bachelin, Catherine Bolle a décroché une bourse Alice Bailly, un Prix Rotary et un Premier prix de gravure à Budapest. Son œuvre est représentée tant en Suisse qu'à l'étranger.

SOG

Huiles sur papier Pour retenir la brume

Jouant sur des transparences de papier parcheminé, les œuvres de Marlyse Brunner exigent d'être approchées pour livrer le charme

de leur fragilité. Ce travail raffiné évoque le passage du feu qui noircit les franges des documents, les brumes prises dans des réseaux de qua-

drillages, les élans de fumées emportées par le vent. Tendue comme la peau d'un tambour au-dessus d'un fond, le papier ombré amène des ombres portées, des opalescences de gris et des rythmes enfouis d'une infinie subtilité. Sur des formats oblongs, inspirés de l'Extrême-Orient, des arrachements de peinture noire amènent aux limites de l'abstraction, s'arrêtent au seuil d'une suggestion qui pourrait être trop appuyée,

tout en laissant percevoir des espaces.

Le risque est pris de se perdre dans l'indétermination, mais les compositions sont tendues de stries énergiques qui leur apportent rythme et mouvement. Les segments s'organisent pour amener des directions de force, toujours posées avec une extrême sensibilité, pour s'arrêter au seuil de la lumière. La volonté de ne compter que sur les gammes de gris et de noir s'avère féconde par la

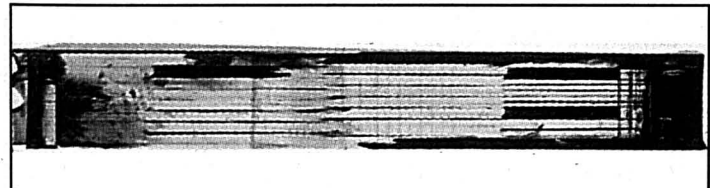
richesse des silences qu'elle autorise. Cette sensibilité en suspens s'approche des perceptions d'une saison, d'une sensation, ou d'un souvenir. Les traces de doigts sur le lambeau de papier retiennent le temps, expriment le désir de rester, d'affirmer une présence.

En équilibre entre la rigueur et la liberté, les tensions et les éclats, les opacités et les transparences, Marlyse Brunner, artiste zuricoise, née en 1946 et vivant

en partie à New York, continue sa recherche sans se traahir. Il y a quelques années déjà, elle s'inspirait des notions de rupture et de réverbérations dans la même technique tirant parti des matières de l'huile appuyée sur des supports translucides.

Laurence Carducci

Cormondèche, galerie Marie-Louise Muller, jusqu'au 8 décembre

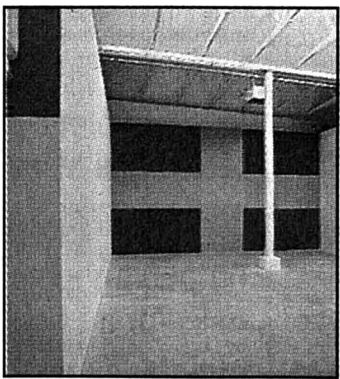


Gammes de gris et de noirs posées comme sur une partition. photo a

EN BREF

Gattoni Sons et couleurs au CAN

Le CAN, centre d'art de Neuchâtel ouvre successivement ses espaces de la rue des Moulins à cinq lauréats de la 62e biennale de La Chaux-de-Fonds: Pierre Gattoni, François Jaques, Daniel Lupion, Pablo Fernandez et Anton Marty. Ils ont carte blanche pour s'exprimer et animer les lieux en faisant appel à des amis complices s'ils le désirent. Pierre Gattoni a pris l'option de peindre deux parois sur toute leur surface, tout en remodelant picturalement l'ensemble des murs. Profitant de ce terrain d'essai, il a également choisi de valoriser les grands volumes des locaux, en préparant un environnement sonore, composé de sons aux séquences variables. L'expo-



L'espace des salles comme thème de création Gattoni Sons et couleurs au CAN

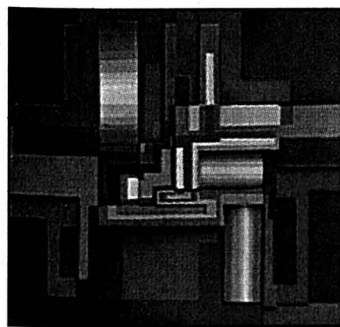
sition se termine déjà dimanche.

LCA

Neuchâtel, CAN, jusqu'au 17 novembre.

Galerie Coï L'esprit baroque retrouvé

Annamaria Di Maggio est née dans la région de Lecce et elle s'est spécialisée dans la section décoration de l'Académie des beaux-arts de cette ville. L'influence de l'environnement baroque des Pouilles est évident dans son travail, mais il lui manque l'envol de l'imagination et le brio de ses prédécesseurs. Les tableaux de plâtre qu'elle expose à la galerie Coï de Peseux demeurent un peu lourdauds. Creusés d'ondulations, peints d'or et de couleurs franches, ils évoquent la céramique. La jeune artiste, née en 1973, explore aussi les potentialités chromatiques des reliefs de bois. Elle s'y révèle une excellente coloriste dans des gammes plus sobres. La sculpture de bois qu'elle présente également correspond



Relief de bois d'Annamaria Di Maggio, (détail)

mieux à son esprit ludique et c'est peut-être dans cette direction qu'elle pourrait aller.

LCA

Peseux, Galerie Coï, jusqu'au 30 novembre.

Peinture C.-A. Bouille et l'Indien

Fidèle à sa tradition d'inviter des artistes en ses espaces, pour sensibiliser les étudiants à la création artistique, le Gymnase cantonal accueille dans son hall d'entrée une sélection de peintures de Claude-Alain Bouille, artiste établi aux Brenets. Homme engagé en faveur des Indiens Yanomami, diversement et sérieusement menacés dans leur existence, C.-A. Bouille le manifeste depuis longtemps dans sa peinture d'inspiration toute amazonienne, c'est-à-dire généreuse pour la nature, douce pour l'homme de couleur. Actuellement, c'est une période de peinture corporelle qu'il présente, toujours fasciné par l'Indien.

SOG

La Chaux-de-Fonds, Gymnase cantonal, jusqu'au 28 novembre.

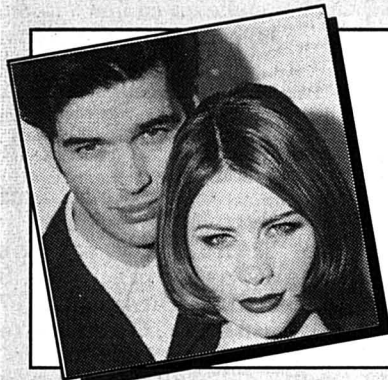
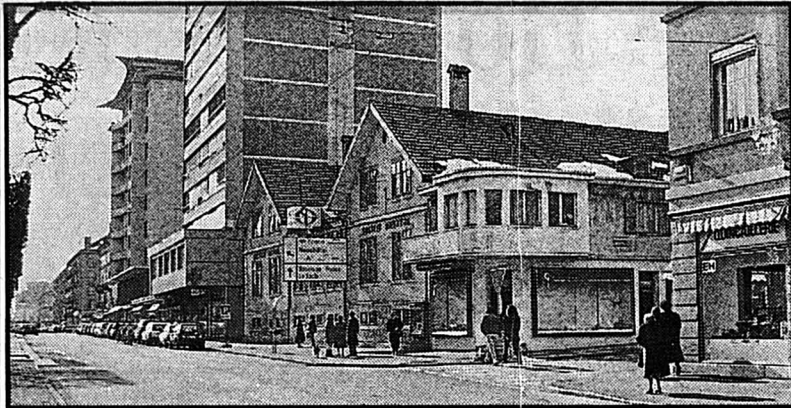
Pouchain Vers l'abstraction

Le Relais culturel d'Erguël prête ses cimaises à un artiste français parfaitement protéiforme, Jacques Pouchain. Après des études d'architecture à Paris, celui-ci s'est mis à la peinture, figurative dans un premier temps, avant de cheminer vers l'abstraction. Cette activité est partagée avec la création de terres, sculptures, plats, qu'il réalise dans une démarche parallèle et toute à fait cohérente avec la première. Aujourd'hui établi en Haute-Provence, dans un village de potiers, Jacques Pouchain est l'auteur d'œuvres entrées dans les collections publiques et privées de France et d'ailleurs, notamment en Allemagne, aux Etats-Unis.

SOG

Saint-Imier, Relais culturel d'Erguël, jusqu'au 22 décembre.

LE GRAND PONT



Nuance
Styliste
Angela
Salon dames et messieurs

**Pour passer un bon hiver:
teintes, volumes et formes**

Léopold-Robert 108 Tél. 032/913 14 69
Rez supérieur La Chaux-de-Fonds
132-793808

BAR
À CAFÉ **La Ruche**

Ennio Bertaglia
Avenue Léopold-Robert 108
Tél. 032/913 28 44

**Ouverture matinale
du lundi au vendredi dès 5 h 30
samedi 6 h 30**

Un rendez-vous toujours sympa
132-780262

**ENTILLES SA -
STAND SA**

GARAGE ET CARROSSERIE
Roger Simon

Léopold-Robert 146 Girardet 27
2300 La Chaux-de-Fonds 2400 Le Locle
Tél. 032/926 42 42 Tél. 032/931 29 41

CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT

132-792230

La nouvelle
PEUGEOT 406

CARREFOUR DES ACHATS

Régie des annonces: Publicitas SA

La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/911 24 10 — Le Locle, Tél. 032/931 14 42

SPECTACLES - LOISIRS

La Chambre d'économie publique
du Jura bernois
a l'honneur de vous inviter à prendre part
à une importante conférence-débat sur le thème:



Le nouveau droit de la concurrence

LA CONFÉRENCE SERA DONNÉE PAR

M. Pierre Tercier

professeur à l'Université de Fribourg
président de la commission fédérale
de la concurrence

Cette conférence sera suivie d'une discussion sur le même thème avec:

- M. Michel Vogt, directeur des Ciments Vigier SA à Péry
- M. Yves Pillonel, chef de vente de la direction régionale de la Winterthur Assurances de Neuchâtel
- M. Pierre Läderach, directeur de Läderach SA, Reconvilier et conduite par Mme Jacqueline Henry Bédard de la CEP.

Les participants auront le loisir de poser des questions aux conférenciers.

Compte tenu de la qualité des intervenants et de l'actualité du thème abordé, nous ne doutons pas que notre conférence retiendra votre attention.

**La conférence aura lieu le mardi 19 novembre 1996
au Centre interrégional de perfectionnement (CIP)
de Tramelan à 20 heures**

Les personnes qui ne sont pas membres de la CEP et qui souhaitent assister à cette conférence peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de la Chambre d'économie publique du Jura bernois, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes (☎ 032/481 47 41 ou fax 032/481 47 46).

CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS
F. Koller, président

160-719673

OFFRES D'EMPLOI

PX HOLDING

Nous sommes un groupe d'entreprises comptant 300 collaborateurs, spécialisées en métallurgie fine alliages spéciaux et métaux précieux. Pour renforcer notre département comptabilité, nous recherchons un

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

**Nous désirons engager
un collaborateur:**

- Capable d'organiser une comptabilité et d'en assurer le suivi (clôtures intermédiaires) jusqu'au bouclage final.
- Ayant de bonnes connaissances en informatique appliquée (débiteurs - fournisseurs - compta générale - salaires), en bureautique et maîtrisant parfaitement Excel 5
- Avec expérience en comptabilité analytique en milieu industriel.

Nous sommes à même d'offrir:

- Poste à responsabilité intéressant et varié avec une large autonomie pour personne capable de travailler de manière indépendante
- Situation d'avenir dans un ensemble de sociétés dynamiques
- Rémunération en fonction des qualifications et compétences.

Les personnes intéressées, auxquelles nous assurons une entière discrétion, sont priées de faire une offre écrite, avec curriculum vitae, à

PX HOLDING S.A.
Bd des Eplatures 42 Tél. 032/924 02 88
CH - 2304 La Chaux-de-Fonds Fax 032/924 02 10
Suisse
PX HOLDING
132-797170

EXPERTS EN LA MATIÈRE

AVIS A TOUTES LES FEMMES

aimant la vente et les bijoux
Pas d'investissement. Commission élevée. Activité indépendante.
Téléphonez vite à Katou Marchon
au ☎ 032/724 70 77
VICTORIA (Suisse) • 1290 Versoix/GE • ☎ 022/950 99 29

18-357632/4x4

Nous cherchons une

secrétaire dans le département de vente

- Vous vous exprimez oralement et par écrit en français/allemand surtout et vous avez de bonnes connaissances de la langue anglaise.
- Vous répondez avec beaucoup de compétence au téléphone et traitez les données à l'ordinateur.
- Vous cherchez une place stable avec prestations sociales d'une entreprise moderne, semaine de 40 heures, ambiance de travail jeune et dynamique.
- Vous êtes motivée pour un nouveau défi.

alors...

adressez votre candidature par écrit avec photo à:

FORTIMA TRADING AG, Viaduktstrasse 5, 2540 Grenchen, tél. 032 654 65 65.

145-730317/4x4

PRECIMET

Tubes, fils et profilés en métaux

Nous sommes une entreprise du groupe PX HOLDING, spécialisée dans la fabrication de tubes et profilés de précision en acier et alliages spéciaux.

Nous recherchons:

RESPONSABLE DES APPROVISIONNEMENTS

**Nous désirons engager
un collaborateur:**

- Avec formation d'ingénieur ETS ou technicien d'exploitation en mécanique.
- Maîtrisant l'allemand et l'anglais.
- Habile en négociations et connaissant la bureautique appliquée (Word - Excel)

Nous sommes à même d'offrir:

- La responsabilité de la gestion des matières premières avec la participation aux décisions stratégiques du choix des matières et des fournisseurs suisses et étrangers.
- La définition de nos exigences techniques en collaboration avec notre laboratoire spécialisé en métallurgie.
- Un travail indépendant avec large autonomie pour mener à bien les contacts et négociations à haut niveau avec les aciéries.

Les personnes intéressées, auxquelles nous assurons une entière discrétion, sont priées de faire une offre écrite, avec curriculum vitae, à

PRECIMET S.A.
Bd des Eplatures 42 Tél. 032/924 02 33
CH - 2304 La Chaux-de-Fonds Fax 032/924 02 43
Suisse E-Mail pxholding@access.ch
PX HOLDING

132-797619

edco engineering sa

Wir sind Hersteller von Fahrradkomponenten, Rolladen-Antriebs-Systemen und Komponenten für Wehrtechnik und Lohnarbeiten. Für unsere Verkaufsabteilung suchen wir ab sofort oder nach Vereinbarung.

Sachbearbeiter(in) d/f/e/

- Die abwechslungsreiche Tätigkeit umfasst:
- Angebots-Erstellung/Auftragsbearbeitung
 - Telefon-Kontakte mit Kunden und Vertretern im In- und Ausland
 - Korrespondenz sowie verschiedene Sekretariatsarbeiten
- Anforderungen:
- Kaufmännische Ausbildung
 - Sprachen in Wort und Schrift
 - Anwendungserfahrung in Windows (Word, Excel) sowie EDV allgemein
 - Berufserfahrung in einer Verkaufsabteilung von mindestens 3 Jahren

Wenn Sie an einer lebhaften und selbstständigen Tätigkeit interessiert sind, erwarten wir gerne Ihre Bewerbung.

edco engineering sa
rue Pierre-Dubied 20, 2108 Couvet
☎ 032/863 40 30. Fax 032/863 33 92

28-64636

JAEGER-LECOULTRE

Manufacture d'horlogerie de luxe

située à la vallée de Joux
et en constante expansion

recherche
pour son service après-vente

un conseiller technique

Chargé de:

- former les horlogers rhabilleurs des centres techniques
- contrôler nos stations techniques
- établir les fiches SAV

Profil:

- horloger rhabilleur (titulaire d'un CFC)
- bilingue allemand/français, anglais souhaité
- au bénéfice de plusieurs années de production SAV, avec des connaissances en mouvements quartz et mécaniques
- de bonne présentation, avec le sens du contact et de la communication
- bonne maîtrise du français

Nous offrons:

- la possibilité de rejoindre une manufacture en pleine expansion, un environnement idéal et les prestations d'une entreprise moderne
- la formation technique complémentaire

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur offre de service accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo à:

Manufacture JAEGER-LE COULTRE SA
Rue de la Golisse 8, 1347 LE SENTIER (VD)

22-459742

Si vous désirez vous investir pleinement dans une activité passionnante dans le secteur du **cadran haut de gamme**, nous recherchons le personnel qualifié suivant:

un mécanicien faiseur d'étampes

expérimenté dans la réalisation complète d'étampes d'horlogerie et/ou **micromécanicien** qualifié désirant être formé pour une activité à long terme.

un contrôleur technique et esthétique

maîtrisant cette activité et capable d'assumer un poste avec responsabilités.

un galvanoplateur ou passeur au bain expérimenté

une décalqueuse expérimentée sur machines manuelles

Ces postes vous sont adressés, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre candidature ou prenez contact avec

Gérad FORINO.

OR PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 032/913 04 04

Publicité intensive, Publicité par annonces

Répondez
s.v.p.
aux offres
sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Terroir Arrivée des yogourts «Pays de Neuchâtel»



Fruités, veloutés, les yogourts du terroir se déclinent en seize arômes. photo sp

Les régions doivent affirmer leurs spécificités. Par exemple en créant un label destiné à mettre en valeur les produits du terroir. C'est le cas pour le yogourt «Pays de Neuchâtel», produit artisanalement dans quatre fromageries du canton et désormais proposé dans quelque 125 commerces spécialisés, à un prix fort intéressant.

Ainsi, les efforts consentis à Chézard-Saint-Martin, La Côte-aux-Fées, Les Ponts-de-Martel et Bémont sont soutenus officiellement, tant par le canton que par Tourisme neuchâtelois. Ce type de démarche se fait d'ailleurs dans de nombreuses régions, et la France en est peut-être l'exemple le plus parlant.

En terre neuchâteloise, les produits du terroir – c'est-à-dire produits agricoles d'origine neuchâteloise transformés dans le canton – sont

répertoriés en trois catégories: les vins, les produits laitiers et les produits carnés. Récemment nommé afin de les promouvoir, Daniel Fuchs est rattaché à Tourisme neuchâtelois.

Pour ce qui concerne plus précisément les yogourts «Pays de Neuchâtel», une recette originale assortie de vingt arômes a été mise au point grâce au savoir-faire local. L'identité des veloutés en petits pots leur vient du lait de fromagerie de première qualité, immédiatement transformé après la livraison, qui les constitue. D'où une parfaite garantie de fraîcheur, puisqu'on les trouve quelques jours plus tard à peine dans les rayons des magasins. Les paysans devraient apprécier cette mise en valeur du lait, au même titre que les consommateurs.

SOG

Adoption Le temps difficile du déracinement

Héléna est une petite fille d'origine roumaine d'un an, abandonnée à la naissance et élevée dans un orphelinat jusqu'à son adoption récente par un couple suisse. «Depuis son arrivée chez nous à l'âge de sept mois, Héléna, qui est par ailleurs un enfant calme et en bonne santé, pleure systématiquement en fin de journée, sans raison apparente. Comment comprendre cette attitude qui nous inquiète», se demande Madame X.?

Quel parent devant les pleurs de son enfant, ne se sent-il pas impuissant et désemparé? Surtout si cet enfant-là est encore trop jeune pour s'exprimer avec des mots. Notre logique d'adulte nous propose des arguments rassurants: «Il s'est fait mal», «il doit avoir faim», «ce sont certainement des coliques» quand ce n'est pas le fameux «c'est normal, un bébé a besoin de pleurer!»

Mais Héléna n'est plus tout à fait un bébé, elle a dépassé l'âge des coliques fréquentes chez les nourrissons de quelques mois, mais la souffrance du corps, mais la souffrance de l'âme? Souffrance qu'elle ne peut exprimer autrement que par des pleurs désespérés et répétitifs.

Car à un an, Héléna a déjà une longue histoire de détresse derrière elle et ce qu'elle vit



Les années d'orphelinat, un héritage lourd à porter. photo a

d'heureux et de rassurant maintenant ne peut déjà avoir effacé son histoire d'avant, celle de la Roumanie, celle de son abandon par ses parents biologiques, celle de l'orphelinat dont elle a pris l'empreinte dans ses premiers mois de vie. Son adoption par des gens parlant une autre langue que celle entendue auparavant, sa venue dans un pays différent de son pays de naissance, tout cela a pu être vécu aussi comme un arrachement.

Par ses pleurs revenant chaque soir comme un rituel, cette si petite fille marque-t-elle la confrontation entre son héritage culturel, celui de la Roumanie, transmis par sa mère de naissance, puis par l'orphelinat, avec l'héritage actuel qu'elle commence à acquérir ici?

La sécurité existentielle que la petite fille sent maintenant

est nourrie, bien habillée, dorlotée et protégée, mais peut-être a-t-elle besoin de «mettre en scène» des situations vécues avant sa venue en Suisse? Exprime-t-elle dans son langage à elle, les pleurs, ce qu'elle vivait en fin de journée à l'orphelinat: la faim, la fatigue, la solitude peut-être; scénario qu'elle continue «à jouer» encore maintenant, comme si elle demandait, à vous, parents d'adoption, quelque chose de ses origines?

Hypothèses bien sûr, mais la logique et la raison ne sont pas toujours de mise devant la souffrance d'un enfant.

Alors, patience: entre le temps d'avant et le temps de maintenant, Héléna a sans doute beaucoup besoin d'être portée dans vos bras, bercée par votre voix, rassu-

rée que vous n'allez pas l'abandonner à votre tour. Dites-lui le plus tôt possible qu'elle porte un prénom de son pays d'origine, où une mère et un père de naissance n'ont pu l'élever eux-mêmes, mais ont pensé l'aider en la laissant être accueillie par des parents d'adoption; que vous avez la chance qu'elle soit née pour que vous puissiez l'aimer et lui apporter tout ce dont elle a besoin pour grandir.

Révéler à Héléna son histoire de naissance, l'aider peu à peu à découvrir la musique, l'art de la Roumanie, plus tard, visiter avec elle le lieu de ses premiers mois de vie, n'est-ce pas lui offrir ainsi un double cadeau: richesse de votre propre héritage culturel et richesse de son pays d'origine?

Nadia Hügli-Valois

Pratique sociale Veuf assis entre deux chaises

Monsieur V. a perdu son épouse. L'assurance accidents lui verse une rente de veuf, ce que l'AVS lui refuse. Comment expliquer les différences de traitement réservées aux veufs?

Monsieur V., âgé de 46 ans, vient de vivre un drame familial: en mai 1996, son épouse, âgée de 42 ans, est décédée des suites d'un accident de voiture alors qu'elle revenait de son travail. Monsieur V. se retrouve seul avec leurs deux enfants âgés de 14 et 16 ans. Monsieur V. a reçu une lettre de l'assurance accidents de son épouse l'informant qu'il va recevoir une rente de veuf et que chaque enfant recevra une rente d'orphelin. Monsieur V. apprend, par ailleurs, que l'AVS versera également deux rentes d'orphelins mais pas de rente de veuf. Monsieur V. aimerait connaître ses droits. Pourquoi est-il considéré comme veuf dans la seule assurance accidents? Monsieur V. ne comprend pas très bien: le décès de son épouse a privé la famille d'un revenu important. Ne serait-il pas normal que la sécurité sociale compense cette perte?

Les questions de Monsieur V. sont fondées. Elles permettent de mettre en évidence les différences qui existent entre les régimes de protection sociale en Suisse. En fait, ces différences s'expliquent par l'histoire et par les conceptions propres à chaque régime.

L'AVS est entrée en vigueur en 1948. A cette époque, le modèle familial prépondérant était celui d'un mari travaillant à l'extérieur et d'une femme tenant le foyer et élevant les enfants. Le mari était alors considéré comme étant le soutien de famille. Son décès privait la famille de revenu et l'assurance sociale devait donc intervenir pour couvrir, partiellement, la perte économique subie. Ce modèle est toujours en vigueur dans l'AVS aujourd'hui. Seuls l'épouse (voire la femme divorcée) et les enfants ont la qualité de «survivants», si toutes les conditions sont remplies (en particulier l'âge). Il est donc exact que, dans le système actuel, Monsieur V. n'a aucun droit propre envers l'AVS. Ce point peut paraître choquant, en particulier lorsque le veuf doit assumer seul la charge de



Veuf avec des enfants à charge, un modèle familial non reconnu par l'AVS. sp

deux jeunes enfants. Dès le 1er janvier 1997, la situation va changer. La 10^{ème} révision de l'AVS introduit en effet une rente de veuf. Elle répond cependant à des conditions précises et restrictives: l'homme doit avoir des enfants à charge qui n'ont pas atteint l'âge de 18 ans (25 ans en cas d'apprentissage ou d'études). On a donc reconnu que c'est la charge d'enfants qui fonde le droit à la rente de veuf. Cette nouvelle disposition ne sera pas appliquée d'office à Monsieur V. Il devra en faire la demande, l'année prochaine.

L'assurance accidents, entrée en vigueur le 1er janvier 1984, reconnaît en revanche le droit à une rente de veuf. Les conditions posées sont, dans les grandes lignes, celles qui ont été reprises dans la 10^{ème} révision de l'AVS, à savoir l'existence d'enfants mineurs ou accomplissant une formation. Il est donc parfaitement conforme au droit que Monsieur V. reçoive une rente de veuf de l'assurance accidents, puisque son épouse était affiliée au régime LAA.

Ainsi, la 10^{ème} révision de l'AVS ouvrira de nouveaux droits aux veufs et permettra une harmonisation bienvenue entre le régime de l'AVS et celui de l'assurance accidents. On peut cependant relever que, dans ces deux régimes, les veuves ont des droits plus étendus: en effet, l'âge des enfants n'intervient pas pour l'ouverture du droit à la rente.

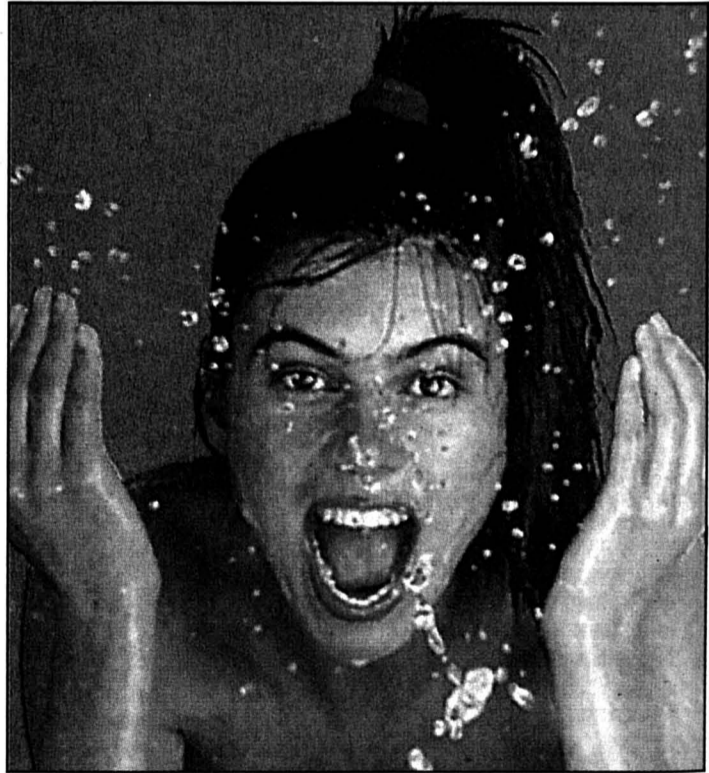
Béatrice Despland/ROC

Société L'agenda santé 1997 vous attend

Il ne vous reste que quelques jours pour bouger, si vous n'avez pas suivi les conseils véhiculés durant l'année 1996 par l'agenda santé. Son homologue de 1997 vient de voir le jour et traite d'un sujet plus contemplatif. C'est en effet sous le thème de la beauté, reflet de l'harmonie ou de l'équilibre, que cet agenda vous permet de découvrir chaque semaine des modes de vie ou des ressources de votre environnement, censés vous aider à vous diriger dans le «bien-être».

Les messages hebdomadaires diffusés touchent aux thèmes les plus variés et leur objectif est de vous faire ressentir l'harmonie au quotidien. Ainsi, vous vous familiariserez à une recette de cuisine équilibrée, ou vous pourrez faire quelques exercices physiques bien dosés, ou encore, vous pourrez méditer sur un petit texte destiné à remettre en question certaines mauvaises habitudes, tout en vous suggérant simultanément une intervention appropriée pour y remédier.

Rappelons que l'agenda santé est une action intercantonale de promotion de la santé réalisée sous l'égide de la Fondation suisse pour la santé RADIX. Treize cantons participent à cette action, qui touche la prévention primaire et dont le but est d'informer un public aussi large que possible des différents facteurs de risque et comportements



Place à l'harmonie et l'équilibre avec l'agenda santé 1997, tout entier consacré à la beauté. photo a

nocifs pour la santé, tout en y apportant des solutions facilement réalisables.

L'essence de ces bons conseils était déjà connue à l'époque d'Hygée (mère de la médecine préventive). Les siècles écoulés n'ont visiblement pas opéré de grand changement de comportement chez l'homme! Afin de garantir un certain succès à cette discipline, il est grand temps que l'être humain prenne enfin conscience qu'il est seul, en grande partie, responsable de sa santé. Cet aspect

est développé tout au long de la lecture de l'agenda.

Vu les bons échos recueillis auprès de 80% de lecteurs lors des deux précédentes éditions, le canton de Neuchâtel a décidé de renouveler cette action. Quatre cents agendas sont à disposition de la population du canton ces jours auprès de la plupart des pharmacies qui en assurent la distribution. Vous pouvez également le commander directement au Service de la santé publique au no de tél. (032) 889 62 00. / comm

Premières parfumées.



Biagiotti SottoVoce ~~87.-~~ **69.60**
Eau de Toilette Spray, 50ml



Boss Elements Aqua EdT Spray, 100ml ~~99.-~~ **79.20**



Brookfield Nuance EdT Spray, 50ml ~~73.-~~ **58.40**



Giorgio Ocean Dream EdT Spray, 50ml ~~89.-~~ **71.20**



Kenzo Jungle Eau de Parfum Spray, 50ml ~~78.-~~ **62.40**



Moschino OH! De Moschino EdT Spray, 45ml ~~60.-~~ **48.-**

30%



Dior la Collection Set Miniatures 5 pces. ~~60.-~~ **42.-**

Prix parfumés

	contenu ml	prix du marché°	%	prix choc
Pour ;Madame - pour Monsieur				
Aigner XXXLarge Eau de Toilette Spray	50	39.00	50	19.50
Aigner XXXLarge Shower Gel	200	19.00	30	13.30
Arden True Love Eau de Toilette Spray	50	54.00	30	37.80
Armani Homme Eau Pour Homme Spray	100	97.00	30	67.90
Ashley Laura No 1 Eau de Toilette Spray	60	56.00*	30	39.20
Avèze Trial-Set Jouvence Actif	1 Sk	24.50	50	12.25
Balmain Monsieur Eau de Toilette Spray	100	24.00*	60	29.60
Benetton Colors Femme Eau de Toilette Spray	50	42.00*	50	21.00
Biagiotti Venezia Eau de Toilette Spray	25	61.00	50	30.50
Biagiotti Venezia Eau de Toilette Spray	75	103.00	40	61.80
Blaugold 4711 Eau de Cologne Spray	60	21.50**	50	10.75
Boss Elements Eau de Toilette Spray	100	94.00	50	47.00
Brousseau Ombre Rose Eau de Toilette Spray	75	79.00	40	47.40
Charlie Eau de Toilette Spray	30	26.00*	50	13.00
Cartier So Pretty Eau de Toilette Spray	50	65.00*	30	45.50
Diesel Eau de Toilette Spray	15	29.00	50	14.50
Dior Dune Esprit Parfum Spray Complet	50	112.00	30	78.40
Fendi Asja Eau de Toilette Spray	40	66.00	50	33.00

	contenu ml	prix du marché°	%	prix choc
Pour Madame - pour Monsieur				
Genny Shine Eau de Toilette Spray	30	38.00	50	19.00
Gigli Romeo "G" Eau de Toilette Spray	50	55.00	50	27.50
Gigli Romeo Femme Eau de Parfum Spray	50	90.50*	70	27.15
Givenchy Xeryus Eau de Toilette Spray	50	49.00*	40	29.40
Gucci Eau Eau de Toilette Spray	50	58.00*	50	29.00
Guerlain Shalimar Eau de Toilette Spray	50	80.00*	50	40.00
Hayman 273 For Men Eau de Cologne Spray	75	75.00	50	37.50
Hermes Calèche Eau de Toilette Spray	50	79.00	30	55.30
Jaguar Eau de Toilette Spray	125	88.50*	50	44.25
Kenzo Parfum d'Etè Eau de Toilette Spray	50	81.00	50	40.50
Klein Obsession Woman Eau de Parfum Spray	100	95.00	30	66.50
Lacroix C'est La Vie Eau de Parfum Spray	100	67.00	50	33.50
Lagerfeld Chloé Eau de Toilette Spray	50	61.00*	40	36.60
Lagerfeld Narcisse Eau de Toilette Spray	30	39.00*	40	23.40
Lagerfeld Photo Eau de Toilette Spray	125	84.00	40	50.40
Lagerfeld Photo Shower Gel	200	39.00	40	23.40
Lalique Eau de Toilette Spray	50	88.00**	40	52.80
Lancôme Magie Noire Eau de Toilette Spray	30	45.00	50	22.50
Lancôme Poème Eau de Parfum Spray	50	80.00	30	56.70
Lancôme Trésor Eau de Parfum Flacon	100	105.00	30	73.50
Presley Moments Eau de Toilette Spray	30	46.00	50	23.00
Renta Eau de Toilette Vapo	60	70.00	50	35.00
Sabatini Magnetic Eau de Toilette Spray	60	68.00**	50	34.00
Tabac Eau de Cologne Flacon	300	58.00	40	34.80
Taylor White Diamonds Eau de Toilette Spray	50	65.00	50	32.50
Ungaro Senso Eau de Parfum Spray	45	95.00	50	47.50
Valentino Vendetta Eau de Toilette Spray	30	45.00	50	22.50

Filiales à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Brigue, Brügg, Buchs SG, Burgdorf, La Chaux-de-Fonds, Coire, Davos-Platz, Delémont, Dielsdorf, Shopping Center Emmen, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Interlaken, Kreuzlingen, Lausanne, Lenzbourg, Lucerne, Martigny, Montreux, Münchenstein, Neuchâtel, Oensingen, Olten, Porrentruy, Rorschach, Schaffhouse, Soleure, St. Gall, St. Margrethen, Thoune, Volketswil, Wettingen, Wil SG, Winterthur, Yverdon-les-Bains, Zermatt, Zoug, Zurich.

Payer plus, c'est du luxe!

IMPORT PARFUMERIE

Explication des symboles: * Les prix de marché indiqués sont les prix qui étaient pratiqués par les magasins des fournisseurs dans l'implémentation de Genève du 29.9. au 11.10.1996. ° Prix de vente recommandés. Le prix de vente est calculé par la multiplication du prix d'achat au fournisseur par un facteur qui représente la marge moyenne que celle-ci obtient lorsqu'elle vend dans le cadre du prix indicatif. ** signifie qu'il s'agit de prix de vente recommandés (prix indicatifs) du fabricant. (ou équivalent du stock). Tous les prix et indications sont arrondis à l'unité. Offre valable du 14.11. au 20.11.1996.

SPORT HAUT DE GAMME

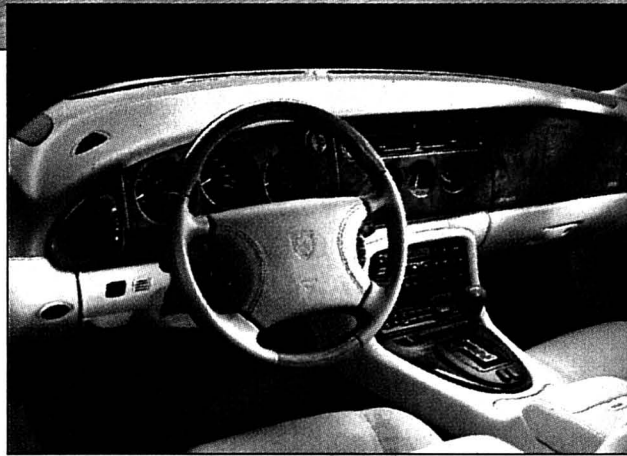
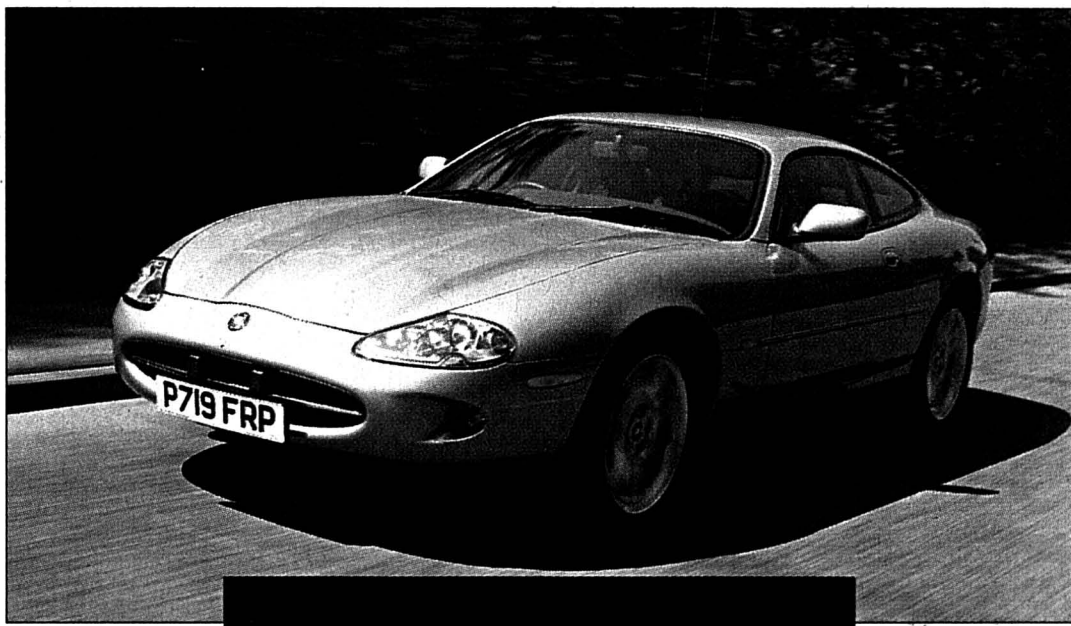
La Jaguar XK8, féline de rêve

Il existe déjà sur le marché plusieurs sportives de haut de gamme, racées, puissantes et luxueuses. Des voitures réservées à ceux dont la bourse est bien garnie, leur prix se situant entre 100 000 et 150 000 de nos francs. C'est à ce petit marché élitaire, actuellement dominé largement par trois constructeurs allemands, que s'attaque Jaguar avec ses nouveaux coupé et cabriolet.

La XK8 est la première nouvelle voiture de sport de Jaguar depuis une génération. Elle succède à la XJS, qui fut la voiture de sport Jaguar la plus vendue de tous les temps, mais qui était plus «bourgeoise» que ses devancières. Raison pour laquelle les ingénieurs britanniques ont repensé tout le concept de la XK8, qui se veut résolument sportive, tant par sa ligne que par sa mécanique.

Sa ligne, toute en subtiles courbes, rappelle la mythique «type E». Bien sûr, il a fallu se mettre au goût du jour: la XK8 est plus courte (il faut pouvoir la garer dans des villes toujours plus encombrées) mais elle a conservé cet air agressif, avec un capot joliment renflé au centre et une calandre prête à mordre... la concurrence. Tout en elle respire la grâce et la puissance. Une grâce omniprésente dans l'habitacle, entièrement recouvert de cuir et de bois précieux. Les tons de cuir peuvent varier en fonction de la couleur de la carrosserie, ce qui donne des exécutions très variées selon la personnalité du conducteur. Pour nous, c'est en vert anglais avec l'intérieur en cuir

Une ligne superbe dont les courbes se retrouvent dans le luxueux cockpit. (l'dd)



crème que nous la préférons... L'habitacle, aussi luxueux que celui d'une Daimler, est toutefois de dimensions plutôt restreintes: le coupé 2+2 offre un excellent confort aux places avant, mais les places à l'arrière doivent être considérées comme «sièges de secours», juste bons pour de courts trajets. La position de conduite est idéale, avec de multiples réglages électriques pour le siège et le volant, mais s'y installer demande une certaine gymnastique. Bien que le volant s'escamote pour permettre au conducteur de se glisser à sa place, le seuil de porte relativement haut demande de plier fortement les jambes. Bref, mieux vaut ne pas souffrir de rhumatismes articulaires... Mais l'amateur sait ce qu'il veut: une voiture offrant une position de conduite semi-allongée, et une impressionnante cavalerie sous le pied droit.

Pour cette série, Jaguar a développé un nouveau moteur V8 qui remplace avantageusement les anciens 6 cylindres en ligne et V12 («double six»), agréables certes, mais qui ont pris quelques rides. D'une cylindrée de 4 litres, le moteur V8 possède quatre arbres à cames et 32 soupapes. Il développe la bagatelle de 294 ch à 6100 t/mn, et un couple de 393 Nm à 4250 t/mn. Un couple étonnant, dont 80% au moins

est disponible entre 1400 et 6400 t/mn, ce qui explique le brio des reprises. Ce moteur est le plus léger de sa catégorie (il ne pèse que 200 kilos), et grâce à une gestion électronique très poussée, il consomme peu et est particulièrement propre pour l'environnement. Les performances sont suffisantes, comme on se plaît à le dire chez Jaguar, c'est-à-dire que la XK8 possède une vitesse de pointe limitée volontairement à 250 km/h et des accélérations qui laissent sur place la plupart des sportives. Le plaisir de conduite est grandiose: difficile de décrire les impressions ressenties

de notre découverte au volant de ce bolide sur les petites routes et autoroutes de Bourgogne. Grâce à sa boîte automatique ZF à 5 rapports qui peut être manœuvrée comme une manuelle (une exclusivité Jaguar), la XK8 permet tous les styles de conduite, du plus calme au plus sportif. Dans ce cas, le chant du V8 en accé-

lération procure un rare plaisir... En résumé, la XK8 offre une harmonie parfaite entre le comportement sportif, un confort grand tourisme et un luxe inégalable. Elle existe en deux versions, coupé (105 000 francs) et cabriolet (120 500 francs). Ce n'est pas donné, mais il est intéressant de constater que le prix de cette féline très exclusive est inférieur à celui de ses concurrentes germaniques. Un argument qui compte, même pour ceux dont le portefeuille est généreusement rempli!

Alain MARION / ROC

CAPOTINAGE

Les plus

- L'élégance
- Le superbe V8
- Les qualités dynamiques

Les moins

- L'accessibilité
- La vision 3/4 arrière (coupé)

LOISIRS 4x4

L'aventure Legacy



Subaru Legacy Outback: cap sur l'aventure et les vacances. (l'dd)

Elle vient de faire son entrée sur le marché helvétique et constitue une véritable nouveauté pour Subaru. Milieu de gamme de la série Legacy, l'Outback s'insère dans une nouvelle catégorie de véhicule basée sur les loisirs.

Sur la base du break Legacy, cette nouvelle Subaru dévoile des lignes véritablement nouvelles. La partie frontale a été complètement redessinée, alors que les bas de caisse jouent les prolongements des pare-chocs en adoptant la même teinte. Avec un design beaucoup plus agressif, cette Legacy se donne un petit air sportif et aventurier que son nom «Outback» (région désertique d'Australie) renforce. L'aspect tout terrain a été mis en évidence sur cette voiture grâce à une garde au sol de 20 centimètres, soit 6 centimètres de plus que la Legacy Super-Station. L'opération a été rendue possible par l'adoption de pneus 15 pouces et l'emploi des amortisseurs de la version 2,2 litres. On a ainsi renoncé aux amortisseurs hydro-pneumatiques qui équipent la version 2,5 litres (150 ch). Ce nouveau moteur 16 soupapes à double arbre à cames se retrouve sous le capot de l'Out-

back; celle-ci est véritablement un amalgame des différents breaks Legacy. Et comme pour tous les modèles de deux litres et demi, seule la boîte automatique a été retenue pour la Suisse.

Etudiée pour le marché américain, la Legacy Outback a un comportement beaucoup plus «bateau» en raison de suspensions beaucoup plus molles. Pour 38 900 francs, cette référence de la traction intégrale permanente ne triche pas son monde.

La dynamique de Subaru pour les modèles année 1997 ne s'arrête pas à la seule Outback. Outre le nouveau groupe propulseur de 2,5 litres qui équipe également les Legacy Super-Station et Limited (boîte automatique uniquement), tous les moteurs Subaru ont subi un lifting. Au bout du compte c'est le couple qui en sort surtout renforcé. Sur l'Impreza qui bénéficie de l'impact des succès en rallye, l'amélioration est sensible dans les trois motorisations. Les Legacy bénéficient également de ce confort supplémentaire de conduite.

Pour les modèles Vivio et Wagon, les versions 1997 sont inchangées. Au chapitre regret, le nouveau millésime de Subaru verra la disparition du coupé SVX qui ne sera pas remplacé.

Jean-Jacques ROBERT / ROC

BERLINES

Camry de plus belle!

Abstraction faite de la fascinante Lexus, Camry constitue le vaisseau amiral du géant Toyota depuis 1983. Aujourd'hui, l'altière limousine en est à son quatrième lifting. Et encore! Le terme semble particulièrement inadéquat, dans la mesure où la nouvelle venue a authentiquement fait peau neuve.

Les stratégies nippons poursuivaient en fait trois objectifs: faire de la Camry et une voiture plus jeune et plus sportive, améliorer ses performances et sa sécurité, mais aussi le confort.

A part ça, la bête a tout à la fois gagné en largeur, en longueur et en hauteur. Un nouveau moteur V6 de trois litres propulse la version de luxe (190 chevaux, 24 soupapes, automatique), tandis que l'ancien 2,2 litres de 131 chevaux (boîte manuelle ou automatique) est toujours de mise sur la Camry du pauvre.

En Suisse, l'importateur de Safenwil ne cache pas ses ambitions: il compte bien en écoulé entre 800 et mille par an, même si

le segment de la gamme moyenne supérieure est de plus en plus occupé par les constructeurs. Ultime précision d'importance, les amateurs de breaks devront désormais choisir un autre modèle de la gamme Toyota. Il faudra se contenter de la berline à quatre portes.

Côté esthétique, force est de constater que Miss Camry, quatrième du nom, a abandonné les rondeurs chères à ses aînées. L'arrière a notamment été rabaissé et l'ensemble évoque résolument une fière américaine. Logique, dans la mesure où ce marché-là obsède Toyota. La clientèle suisse n'y perdra certes pas au change.

Que dire encore? Que les deux Toyota coûteront 35 800 fr. (38 000 fr. avec boîte automatique) pour la version 2,2 litres et 48 500 fr. pour la V6. Notez qu'on vous le signale pour la simple et bonne raison que ces prix n'ont pas progressé. Pourtant, l'équipement a été revu singulièrement à la hausse. Et la consommation aurait même baissé de 1,5 l. en moyenne. La clientèle helvétique pourra s'en rendre compte dès à présent.

Pierre-Alain BRENZIKOFER / ROC



La Camry, quatrième du nom. Un petit air d'américaine, vous ne trouvez pas? (l'dd)

EN 5^e VITESSE

KIA

Un prix qui défie toute concurrence

La Pride de Kia, c'est vraiment quelque chose! Puisque avec un équipement complet cette cinq portes - hayon compris - ne coûte que 11 975 francs! Pour ce prix, elle propose un moteur quatre cylindres de 1,3 l capable de développer 64 ch. Accouplé à une boîte de vitesses manuelle à cinq rapports. Mais ce n'est pas tout! Airbag conducteur, direction assistée, lève-glaces électrique, vitres teintées, coffre modulable et, en prime, trois ans de garantie totale, sont autant d'éléments proposés par le constructeur coréen.

ROVER

Le boléro, c'est pas toujours Ravel



Ravel et son boléro ont enchanté, et enchantent encore, des générations de mélomanes. Rover, pour sa part, a mis sur ses chaînes de montage un modèle spécial baptisé Rover 620 Boléro, qui a pour base la 620 Si. De là à prétendre que les Britanniques connaissent la musique il y a un moteur 2 litres (136 ch) à découvrir. Ainsi que des décorations intérieures en bois de racine. Incoutournable évidemment, la radiocassette à changeur de CD télécommandé permettra de moudre quelques airs choisis! Le prix de la Boléro: 32 700 francs.

BMW

Encore sur

la route du succès

Du côté de Dielsdorf, chez BMW Suisse, l'optimisme est de mise malgré une situation économique pour le moins tendue. En effet, en septembre dernier, la marque allemande affichait des résultats intéressants avec 788 nouvelles immatriculations. Soit une augmentation de 52,7 pour cent par rapport au mois correspondant de l'an dernier. Ce qui, ajouté aux premiers résultats de l'année, représente un total de 8981 unités à la fin du troisième trimestre. Pour exemple, dans le segment des décapotables, la James Bond(ienne) Z3 a fait un véritable tabac. Quant aux M3 avec leur technique dérivée de la compétition, elles font toujours nombre d'adeptes malgré les limitations de vitesse que l'on sait sur topographie helvétique. La série 7, quant à elle, a encore consolidé sa place à un niveau élevé.

MITSUBISHI

Croissance rapide

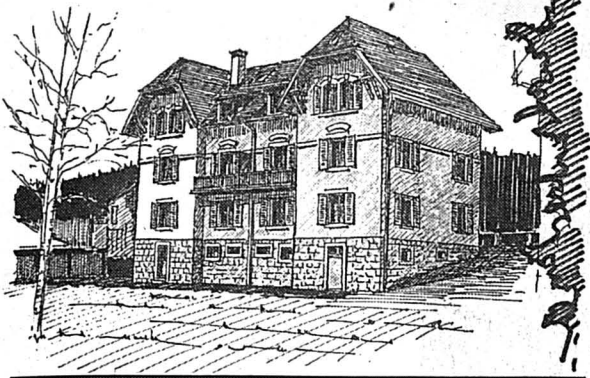
En septembre dernier, en Suisse, Mitsubishi a accru ses ventes de 26 pour cent. Avec 683 unités livrées à la clientèle contre 543 en 1995. De manière cumulative, jusqu'à la fin du mois précité, avec 6936 véhicules livrés et une croissance de 7 pour cent par rapport à la même période de l'année dernière, la marque se situe au deuxième rang dans le classement des marques japonaises. Elle figure également dans le top ten (10e), au classement général des marques.

ROMANDIE COMBI

Plus de 364 000 lecteurs de L'Express, L'Impartial, Le Journal du Jura, La Liberté, Le Nouvelliste, Le Quotidien jurassien lisent cette page commune!

À LOUER

Rue Neuve 7-9
à La Sagne



Appartements 2, 3 pièces
et duplex 5 pièces
tout confort

renovés, cuisines agencées habitables,
jardin à disposition à l'arrière de la maison.
Pour visiter: les clés sont à disposition à nos
bureaux ainsi qu'au magasin Vis-à-Vis
de La Sagne

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

À VENDRE

Quartier
Orée du Bois
La Chaux-de-Fonds

OFFRE UNIQUE!



Splendide et luxueuse
villa de 5 1/2 pièces
à moins de Fr. 2300.- le m²

- d'une surface habitable d'env. 290 m²
- magnifiquement aménagée

Financement personnalisé par notre système
exclusif CCI (coopérative de cautionnement
immobilier) avec LPPE

Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

Publicité intensive, Publicité par annonces

primo

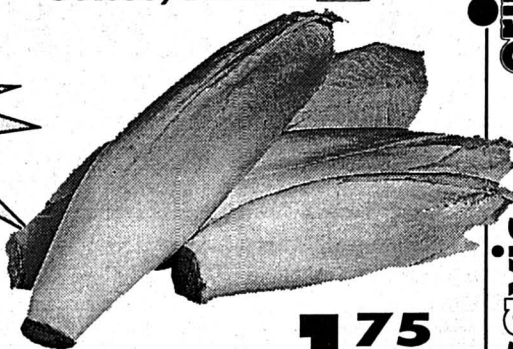
*toujours
les dernières
nouveautés!*

vis@vis

valable dès le 13.11.96

**Endives
tendres**

Suisse/France



500 g **1.75**

**Lait entier
UHT**

1 litre

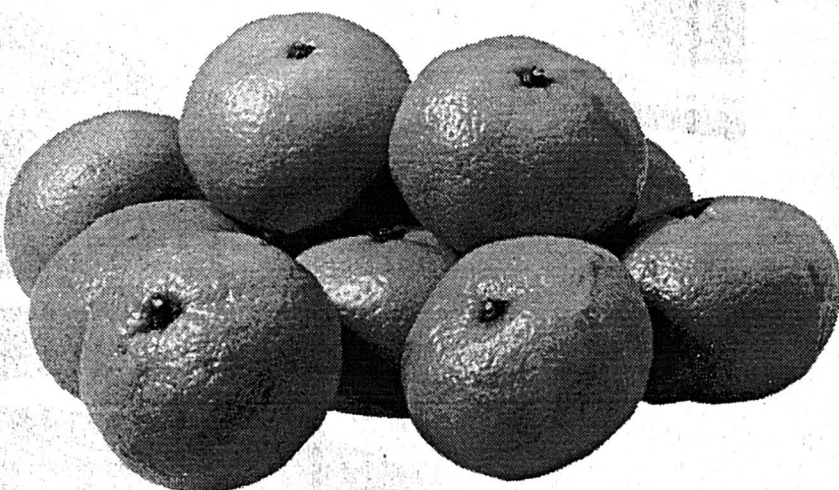
1.50

Sbrinz
SWITZERLAND

100 g

1.60

SAVAROTTI 4 pièces
**Saucisses
de Vienne** 4x50 g **2.35**



**Clémentines
d'Espagne**

kg **2.20**

Hefo
• Röstli **3.20**
Sachet 500 g **3.**

Cailler TRIO
• Frigor Lait
• Frigor Noir **3.95**
3x100 g **3.**

Dôle AOC PROVINS VALAIS 1994/95
«Gloire du Rhône» 75 cl **8.90**
Fendant AOC 1995
«Vin des Chanoines» 75 cl **7.90**

NESCAFÉ
• Red Cup Classic **8.95**
200 g **8.**
Nesquik Oeco-Pac **7.90**
1 kg **7.**

Sun Sachets de recharge
DUO **9.40**
2x1kg+10% gratuit
2,2kg **9.**

VIZIT Sachet de recharge
• liquide 1,5 litre **8.90**
• Poudre 2,2 kg **9.95**

MAESTRO Pâtes aux 3 oeufs
• Cornettes **1.45**
• Nouilles **1.35**
• Bouclettes **1.75**
• Spirales **1.75**
• Spaghetti **1.45**
500 g 1.20

Où cela? Mais, chez l'un des
1600 détaillants en
alimentation indépendants primo et visavis

1.46/96

primo et visavis - toujours les dernières nouveautés!

primo CHEZARD: Matthey; CORGEMONT: Gredinger; COURTELARY: Leuenberger; LES PONTS-DE-MARTEL: Benoit; MONTFAUCON: Farine; SAIGNELEGIER: Portmann; VILLERET: Leuenberger;

vis@vis BREULEUX: Rion; Boillat; COFFRANE: Delen; CORTEBERT: Leuenberger; LA BREVINE: Jeune; LA CHAUX-DE-FONDS: Bloch, Marché des Arêtes; Amstutz, Laiterie des gentianes; Egger, Léopold-Robert; Von Allmen, Cornes Morel 13; LA CHAUX-DU-MILIEU: Vuille; LA CONVERSION: Ferreira; LA SAGNE: Aellen; LE BEMONT: Maillard; LE LOCLE: Aubert; Simon-Vermot; LES BOIS: Loriot; LES BAYARDS: Matthey F.; LES GENEVEYS s/ COFFRANE: Moeri; LES GENEVEZ: Butty; NOIRAIGUE: Valtra; ROCHEFORT: Frick; SAIGNELEGIER: Fresard; Laiterie; ST-IMIER: Demont; TRAVERS: Richard;

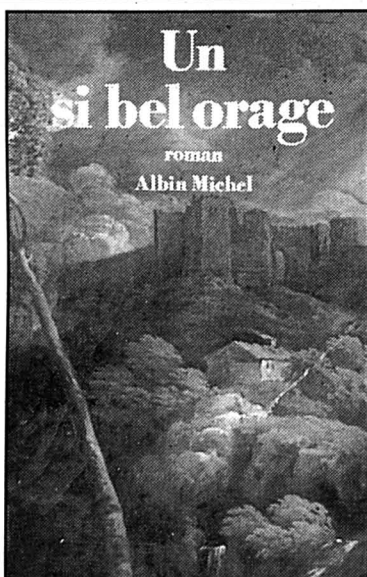
SUBARU
Votre concessionnaire



Auto-Centre Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032/967 97 77

Feu: 118



**Un
si bel orage**
ROMAN - Pierre Moustiers

C'était le caprice innocent de cet animal qui l'avait conduit jusqu'à Claire: dimanche 5 novembre, à la tombée du soir. Antoine avait le sentiment inavoué d'une date fatidique, persuadé que les dix-sept jours, qui avaient suivi, étaient plus denses, plus mouvementés, plus décisifs que ses années de guerre. Il éprouva le besoin de marcher pour donner de l'espace à ses réflexions intimes, posa sur un guéridon le roman de Scarron et gagna la pièce attenante où s'alignaient les collections de son père. Il aimait naguère regarder à la loupe, toucher, caresser, soupeser ces pierres et minerais bizarres, notamment les cristaux de roche qu'il exposait au soleil pour assister à la décomposition de la lumière, ou bien encore les pyrites sulfureuses plus éclatantes que l'or et qui lui donnaient l'impression d'être riche. A propos de celles-ci, Martial di-

sait qu'elles étaient probablement la cause du feu souterrain et l'origine des eaux chaudes. En revanche, il se moquait des savants qui appelaient les bélemnites «pierres de tonnerre» sous prétexte qu'elles se formaient dans les nuées et tombaient avec la foudre: «A mon sens, affirmait-il, ce sont d'anciennes bêtes, des sortes de limaces coniques que le temps a pétrifiées.» Antoine, aujourd'hui, méprisait les cristaux de roche, les pyrites sulfureuses et les bélemnites. Il n'eut pas un regard, non plus, pour les améthystes, les cornes d'Ammon ou le gypse en fer de lance, mais s'arrêta devant la «conque de Vénus», attiré par un souvenir d'enfance d'une précision anormale. Il avait onze ans et venait de lire dans le Dictionnaire d'histoire naturelle de M. Valmon de Bomare: «Le devant de la coquille dévoile souvent à des yeux in-

discrets et profanes l'image d'un objet dont la possession n'est réservée qu'aux favoris de l'amour.» Le mystère de cette phrase l'avait troublé de manière étrange et, plus encore, le commentaire suivant qui avait éveillé dans son corps impubère une fièvre inconnue: «Les lèvres de cette coquille sont quelquefois garnies, du côté de la charnière uniquement, de deux rangs de piquants plus ou moins forts et allongés, c'est alors le symbole de la pudeur et de l'innocence. Lorsqu'elle est sans épines, on lui donne le nom de gour-gandine.» A force de relire ce texte, Antoine l'avait retenu mot à mot comme une leçon.

ÉPHÉMÉRIDE

Le 14 novembre 1975, l'Espagne cédait une partie du Sahara

La «marche verte» du 6 novembre dernier au Sahara a porté ses fruits. Un accord vient d'être signé à Madrid par lequel l'Espagne - qui avait implanté une administration interne depuis juillet 1974 - cède le nord et le centre du territoire du sud revenant à la Mauritanie.

Les troupes espagnoles vont se retirer du Sahara. Désormais, la lutte se fera entre le Front Polisario soutenu par la Libye et l'Algérie contre le Maroc. Il faudra attendre le 30 août 1988 pour que le Maroc et l'Algérie acceptent le plan de paix de l'ONU.

Cela s'est aussi passé un 14 novembre:

1994 - Le prix Goncourt 1994 récompense Didier Van Cauwelaert pour son livre «Un aller simple» (Albin Michel).

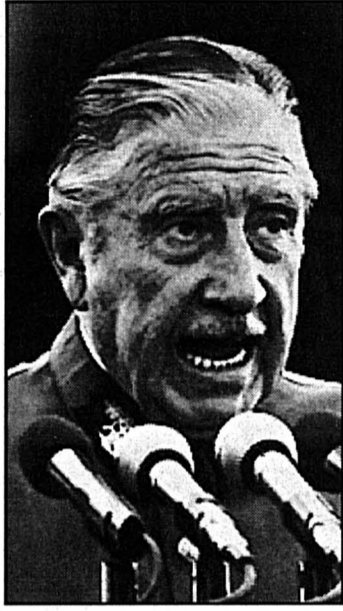
1991 - Norodom Sihanouk rentre au Cambodge après 13 ans d'exil.

1990 - Signature à Varsovie entre l'Allemagne et la Pologne d'un traité garantissant le respect de la frontière germano-polonaise formée par la ligne Oder-Neisse.

1989 - Suppression des visas de sortie en Tchécoslovaquie.

1987 - Explosion d'un engin à l'hôpital américain de Beyrouth: sept morts.

1983 - Au Chili, le Parti démocrate-chrétien réclame la démission du général Pinochet et la dissolution de la police secrète.



1982 - Lech Walesa, libéré après onze mois d'interne, regagne son appartement de Gdansk.

1979 - Le président Carter ordonne la mise sous séquestre des avoirs iraniens aux États-Unis.

1975 - Le Maroc et la Mauritanie concluent un accord sur l'avenir du Sahara Occidental.

1970 - Un cyclone et un raz-de-marée ravagent la côte sud du Pakistan oriental et les îles du Golfe du Bengale: le bilan est chiffré à 300.000 morts.

1960 - Deux trains de voyageurs entrent en collision en Tchécoslovaquie: 110 morts.

1957 - La Grande-Bretagne déclare indépendant l'émirat de Bahrein, sous sa protection.

1947 - Les Nations Unies reconnaissent l'aspiration de la Corée à l'indépendance.

1940 - Des bombardiers allemands lancent une violente attaque contre la ville anglaise de Coventry.

1935 - Le président Roosevelt accorde le statut de Commonwealth aux Philippines et leur promet l'indépendance avant 1946.

1775 - Les forces américaines, conduites par Benedict Arnold, envahissent la province canadienne du Québec.

1647 - Le roi d'Angleterre Charles 1er est repris et emprisonné.

Ils sont nés un 14 novembre:

- Jawaharlal Nehru, homme d'Etat indien (1889-1964)

- Le roi Hussein de Jordanie (1935)

- Le prince Charles d'Angleterre (1948) /ap

ACCIDENTS

Le Locle Inondation

Les PS ont dû intervenir hier à 9 h 10 dans l'immeuble Georges-Favre 2 dans le local de chauffage qui a été inondé à la suite d'infiltrations d'eau dues aux pluies. Une pompe pour refouler l'eau a été utilisée pour évacuer le liquide.

Cortébert hydrocarbures sur la rue

Hier entre 10h30 et 11h45, un véhicule inconnu a perdu une certaine quantité d'hydrocarbures devant la poste de Cortébert. Le nettoyage de la

chaussée a nécessité l'intervention du service de défense de la localité ainsi que celui de Saint-Imier. Toute personne ayant fait une constatation est priée d'informer la police cantonale à Moutier, tél. 032 493 63 73.

Tramelan Cyclomotoriste blessée

Mardi vers 7 h 30, un jeune cycliste, qui se rendait à l'école, a provoqué un accident avec une cyclomotoriste à Tramelan, à l'intersection de la rue de la Printanière et la rue du Nord. Le cycliste a quitté les lieux sans se faire

connaître. La cyclomotoriste blessée a été secourue par une personne de passage. Toute personne pouvant fournir des renseignements sont priées de se rendre à la police cantonale de Tramelan, tél. 032 487 40 69.

La Chaux-de-Fonds Chocs

Une automobiliste de La Chaux-de-Fonds, Mlle L. J., circulait rue du Doubs en direction ouest, hier à 13 h 25. Peu après l'intersection avec la rue de Pouillerel, elle est entrée en collision avec l'arrière du véhicule de M. G. T., égale-

ment domicilié en ville, qui était à l'arrêt pour les besoins de la circulation. Sous l'effet du choc, cette dernière voiture en a heurté une autre en stationnement. Dégâts.

Collision au carrefour

A 14 h 20 hier, un automobiliste du Locle, M. P. J., circulait rue du Parc en direction ouest. A l'intersection avec la rue de la Fusion, il est entré en collision avec l'auto de Mme J. G., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait rue de la Fusion en direction de l'avenue Léopold-Robert. Dégâts.

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

NAISSANCES - 8.11. da Silva Pinho, Micael, fils de da Silva Pinho, Alfredo et de Paiva de Pinho, Maria de Fatima; Heider, Sarah Leslie, fille de Heider, Daniel Roland et de Heider née Brachotte, Carole Patricia; Jeannin, Aurélie, fille de Jeannin, Thierry et de Jeannin née Jeanneret, Claire Lise; Neuenschwander, Michaël, fils de Neuenschwander, François Denis et de Neuenschwander née Späting, Cendrine Francine.

PROMESSES DE MARIAGE - 8.11. da Silva Almeida, Antônio et Sousa da Silva, Francisca Irielle; de Almeida Sequeira, José Pedro et Cerveira Gonçalves, Lilliana Raquel.

MARIAGES CIVILS - 8.11. Parel, Blaise Henri et Dan, Satty Odile.

DÉCÈS - 8.11. Vaucher-de-la-Croix, Maurice Roger, de 1925, époux de Vaucher-de-la-Croix née Raymond-Joubin, Laure Elisabeth; Froidevaux, André René, de 1913, époux de Froidevaux née Moser, Marie Elise; Kullmann née Zybach, Hélène Marguerite, de 1908, veuve de Kullmann, Maurice Louis; Reichenbach, Paul Albert, de 1926, époux de Reichenbach née Jaccard, Suzanne Gabrielle; Collaud, René Louis, de 1915, veuf de Collaud née

Bel, Ida Elisa; Rognon, Georges, de 1925, époux de Rognon née Dupan, Marcelle-Georgette; Csonka née Cusin, Alba Regina, de 1922, épouse de Csonka, Jozsef; Angeretti, Emilia, de 1913; Huguenin-Virchaux, Madeleine, de 1927; Calame née Yerly, Bertha Marie, de 1913, veuve de Calame, William Adrien.

TRAMELAN

NAISSANCES. - 8.10. Gsell, Baptiste Raymond Jacob, fils de Gsell, Daniel Albert et de Jacqueline, née Zürcher. 9. Guerne, Loïc, fils de Guerne, Yann et de Patricia, née Maillat. 14. Rufenacht, Tanya, fille de Rufenacht, Thomas et de Sylvie Lucienne Françoise, née Humair. 16. Zürcher, Malik, fils de Zürcher, Pierre-Yves et de Prisca, née Lerch. 27. Gigandet, Pauline Marie-Christine, fille de Gigandet, Claude Rémy François et de Françoise Lydie Simone, née Willemmin.

MARIAGES. - 11.10. von Känel, Paul Christian, de Tramelan et Kela Bisuali, de nationalité zaïroise. 18. Nicolet, Daniel Raoul et Hirschi née Künzi, Martha Esther, tous les deux à Tramelan; Aubry, Stéphane et Alarcon Casteras, Regina, tous les deux à Tramelan.

COMMUNIQUÉ

La Neuchâteloise Les radicaux consternés

Le Parti radical-démocratique neuchâtelois a appris avec consternation la décision de l'intégration complète de «La Neuchâteloise» dans le groupe d'assurances «La Winterthur», décision qui entraîne du même coup la suppression de nombreux postes de travail dans notre région ainsi que la disparition complète du nom «La Neuchâteloise assurances».

Tout comme nous l'avons déjà ressenti avec la fermeture de plusieurs entreprises, fleurons de l'économie neuchâteloise, telle notamment la papeterie de Serrières, Suchard ou Favag, nous nous retrouvons aujourd'hui encore un peu plus orphelins. Nous sommes profondément choqués de constater qu'une nouvelle fois, les grands pôles de décision restructurent sans tenir compte des besoins, des sensibilités de notre région et sans

égard quant à la solidarité qui devrait exister vis-à-vis des cantons périphériques. Cette manière d'agir accentue un déséquilibre indéniablement dangereux.

Nous espérons vivement que les négociations en cours puissent limiter les retombées désastreuses entraînées par une telle décision. Nous en appelons une fois encore à la responsabilité des dirigeants des grandes entreprises de notre pays.

Le PRDN regrette vivement cette situation et continuera de tout mettre en œuvre pour favoriser le développement de notre économie et l'implantation de nouvelles entreprises. Il se bat et se battra pour le maintien des emplois dans notre canton.

Pierrette Guenot,
présidente cantonale
Damien Cottier,
secrétaire cantonal

La position du POP

«...Ils nous ont obligés à rien dire»

C'est par ces mots que le chef du service économique cantonal expliquait aux journalistes la tenue de la réunion convoquée par la direction du groupe Winterthur - Neuchâteloise et à laquelle assistaient trois conseillers d'Etat, trois conseillers communaux et quelques chefs de service. L'annonce, le lendemain, d'une restructuration prévoyant la suppression de 150 emplois et le déplacement de 75 autres constitue une nouvelle épreuve pour le personnel et un profond mépris pour les autorités politiques. Le POP neuchâtelois adresse aux victimes de cette décision sa plus profonde compréhension face aux difficultés qui vont les atteindre. Il les assure de poursuivre, avec ses moyens, sa lutte politique contre de tels agissements. Mais le POP appelle chacun à réfléchir aux raisons qui permettent de telles

décisions. Chaque jour des pertes d'emplois pour raisons économiques remplissent les colonnes de la presse. Chaque jour, les milieux financiers et les actionnaires annoncent une amélioration de leur situation. Cette politique est conduite par la majorité politique au service du capital et ne profite qu'à une infime minorité d'entre-nous. Elle trompe les salariés en prétendant que c'est pour leur bien que ces mesures sont prises. La politique, c'est l'art de gouverner l'Etat, dit le dictionnaire en ajoutant: la vraie politique est honnête. Il n'est peut être pas trop tard pour relever la tête et s'intéresser aux choix que font les représentants des grands partis du canton et du pays. Il est urgent de retrouver ensemble l'envie d'améliorer le fonctionnement de la société même si pour cela il faut changer profondément nos habitudes afin de mettre un terme à cette gabegie. /comm

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

SEMAINE DU 4.11.1996 AU 10.11.1996

8,5°C	Neuchâtel (ville)
	80.4 DJ
	Littoral ouest
8,2°C	82.6 DJ
	Littoral est
7,4°C	87.9 DJ
	Val-de-Ruz
5,2°C	103.9 DJ
	Val-de-Travers
5,3°C	102.6 DJ
	La Brévine
3,9°C	112.6 DJ
	Le Locle
6,0°C	98.3 DJ
	La Chx-de-Fds
4,4°C	109.5 DJ
	Vue-des-Alpes
3,0°C	119.2 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 032 889 67 20, fax: 032 889 60 60) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

Police cantonale Inspecteur arrêté

Hier, le juge a dû ordonner l'arrestation d'un inspecteur de la police de sûreté, lequel est prévenu de violation du secret de fonction et de corruption. En substance, il lui est reproché d'avoir fourni des informations confidentielles à des trafiquants de stupéfiants.

Pour l'instant, il conteste les faits et reste détenu. Le chef du Département de la justice, de la santé et de la sécurité a ordonné sa suspension.

L'enquête se poursuit. Il ne sera pas possible de fournir d'autres informations jusqu'à ce qu'elle soit plus avancée.

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Maurice GOLAY

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

132-797306

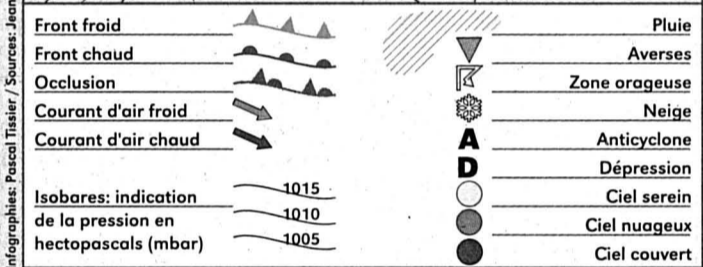
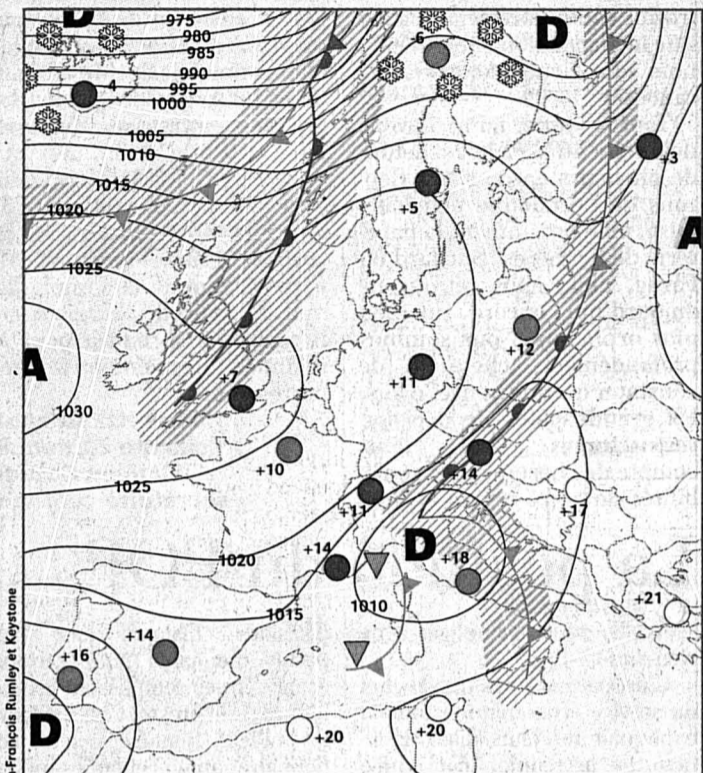
Réception des avis mortuaires: jusqu'à 20 heures

Aujourd'hui Une si légère accalmie

Situation générale: une dépression centrée au sud de la Scandinavie entraîne une perturbation qui s'éloigne lentement vers l'est. A l'arrière un courant de bise s'installera sur le Plateau.

Prévision jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le plus souvent très nuageux avec quelques averses éparses, développement d'éclaircies en plaine et en Valais central. Température en plaine: 6 degrés en fin de nuit, 9 degrés l'après-midi. En montagne: vent modéré du nord-est. Bise modérée sur le Plateau.

Sud des Alpes et Engadine: ciel nuageux avec quelques averses sur le Sottoceneri. Limite des chutes de neige vers 1500 mètres.



Fête à souhaiter
Frédéric

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 8°
- Boudry: 8°
- Cernier: 6°
- Fleurier: 6°
- La Chaux-de-Fonds: 4°
- Le Locle: 4°
- La Vue-des-Alpes: 2°
- Saignelégier: 4°
- St-Imier: 5°
- Hier à 14 heures
- En Suisse...**
- Bâle: très nuageux, 9°
- Berne: pluie, 7°
- Genève: très nuageux, 10°
- Locarno: pluie, 12°
- Sion: pluie, 9°
- Zurich: pluie, 6°
- ...en Europe...**
- Athènes: beau, 19°
- Berlin: pluie, 7°
- Istanbul: peu nuageux, 12°
- Lisbonne: beau, 14°
- Londres: peu nuageux, 7°
- Moscou: non reçu
- Palma: très nuageux 21°
- Paris: peu nuageux, 9°
- Rome: peu nuageux, 21°
- ...et dans le monde**
- Bangkok: pluvieux, 34°
- Le Caire: beau, 24°
- Jérusalem: beau, 20°
- Johannesburg: nuageux, 26°
- Miami: nuageux, 26°
- New Delhi: beau, 28°
- New York: beau, 6°
- Pékin: non reçu
- Rio de Janeiro: nuageux, 28°
- San Francisco: nuageux, 22°
- Sydney: beau, 34°
- Tokyo: beau, 14°

Soleil
Lever: 7h35
Coucher: 16h58

Lune (croissante)
Lever: 10h39
Coucher: 20h15

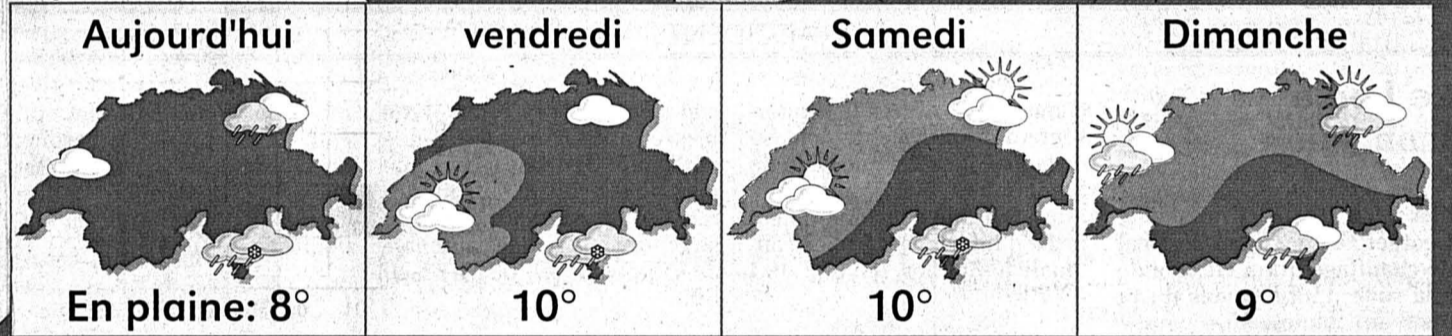
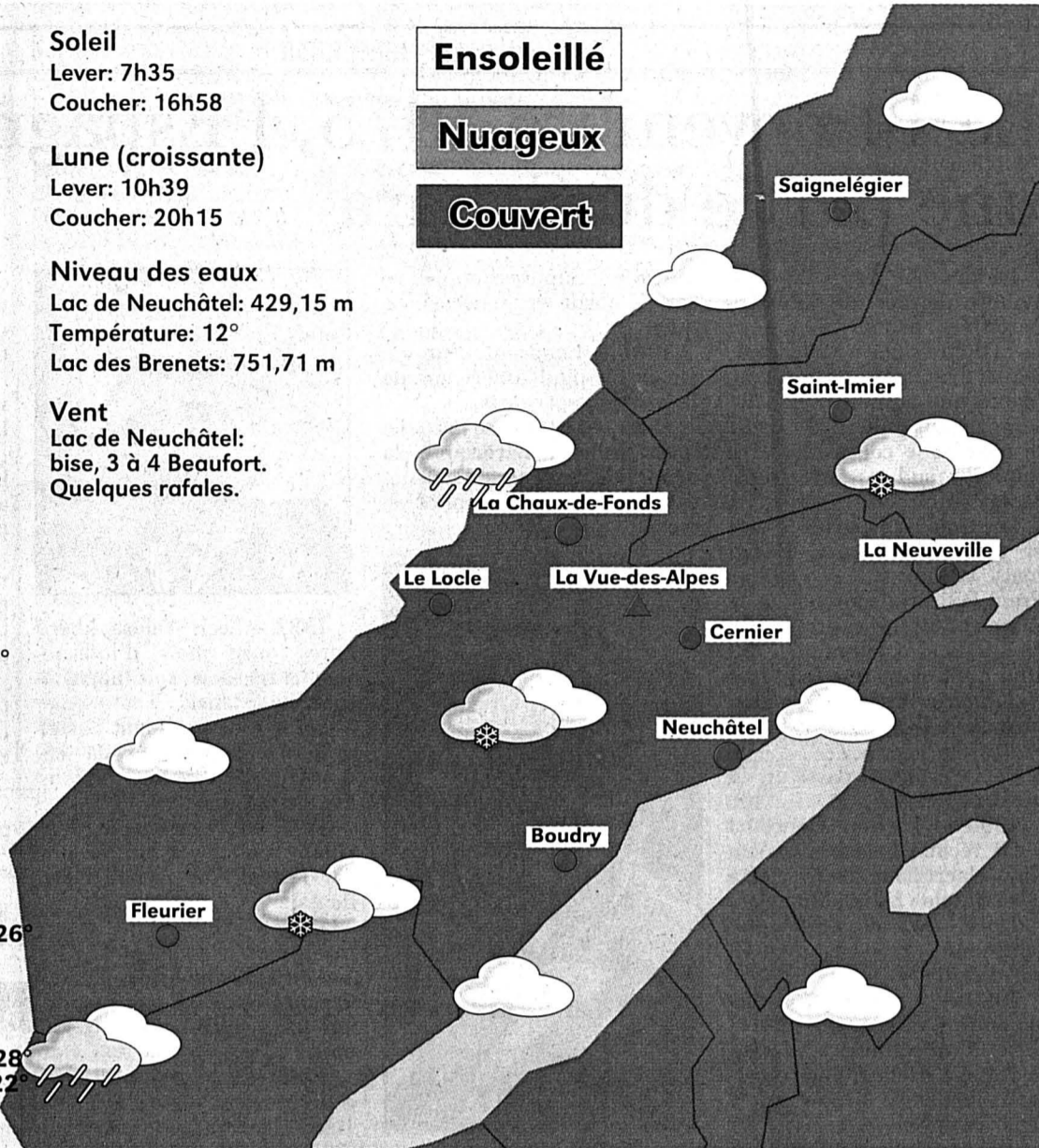
Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,15 m
Température: 12°
Lac des Brenets: 751,71 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
bise, 3 à 4 Beaufort.
Quelques rafales.

Ensoleillé

Nuageux

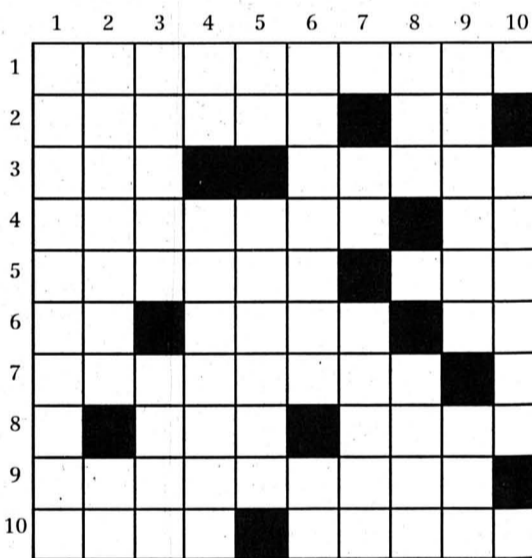
Couvert



Cuisine La recette du jour

Entrée: Crevettes
Plat principal: SAUTÉ DE PORC AUX CLÉMENTINES
Dessert: Bavaois au chocolat
Ingrédients pour 4 personnes: 800g de palette coupée en morceaux, 500g de clémentines, 1 orange, 1 gros oignon, 2 échalotes, 1 bouquet garni, 1 pied de veau, 20g d'amandes, 1 cuillère à soupe d'huile d'arachide, 10g de beurre, 10cl de vin blanc sec, sel, poivre.
Faire chauffer le mélange beurre et huile, y faire risoler les morceaux de viande (10 minutes). - Peler et hacher l'oignon, et les échalotes. - Réserver 2 clémentines, presser les autres. - Râper finement le zeste de l'orange. Les faire blanchir trois minutes à l'eau bouillante. Presser l'orange. - Quand la viande est dorée, la retirer. Etuver doucement le hachis oignon-échalotes. - Remettre la viande. L'arroser du jus d'orange, du jus de clémentine et du vin blanc. Ajouter le bouquet garni et le pied de veau. Saler et poivrer. - Laisser mijoter pendant 20 minutes à la cocotte-minute. - Puis retirer la viande, filtrer le jus de cuisson. - Remettre la viande dans la cocotte ainsi que les quartiers de clémentines bien pelés et les amandes grillées. - Réchauffer doucement 5 minutes. Servir avec des fenouils cuits à la vapeur. Les arroser avec le jus de cuisson filtré.

MOTS-CROISÉS No 9



Solution du numéro 8

Horizontalement: 1. Maladresse. 2. Imaginatif. 3. Nèpes - LF. 4. Are - Eu - Réa. 5. Réuni. 6. Déesse - Ace. 7. Etape - Item. 8. Roua - Duo. 9. In - Chillon. 10. Castel. **Verticalement:** 1. Minauderie. 2. Amer - Eton. 3. Lapereau. 4. Age - Espaça. 5. Diseuse - Hs. 6. RN - Une - Dit. 7. Eau - Iule. 8. St - Atoll. 9. Silence. 10. Effarement.

Horizontalement: 1. C'est parfois un grand secret. 2. Signe d'inflammation - Pour introduire une démonstration. 3. Vallée de mer - Saute d'humeur. 4. Plantes tropicales - Pronom personnel. 5. Rien d'étonnant, s'il est pressé... - Pointe de la plume. 6. Un qui s'ajoute au fil du temps - Comme on l'a déjà mentionné - Connu. 7. On écoute sa voix de tête. 8. C'est pas la joie! - Touffue. 9. Drôleries souvent méchantes. 10. Héros antique - Baies peu profondes.

Verticalement: 1. Une qui tire profit du ridicule. 2. On y découvre son pedigree - Personne et en même temps tout le monde. 3. Rien à signaler - Fichu. 4. Grains de folie - Un jour vient où il faut bien la régler. 5. Pronom personnel - Chatoyante. 6. Un qui suit souvent un scoop... - Coup pour tambour. 7. S'il évolue, c'est au-dessus du lot - Génie des eaux. 8. Refus - Centièmes de couronne. 9. Passages difficiles - Met à contribution. 10. Poudre alimentaire.

Solution dans la prochaine édition

«Quand le ciel bas et lourd pèse sur la ville comme un couvercle...» Quand ces vers de Baudelaire nous reviennent à l'esprit par ces jours gris. Quand tout incite au spleen et à la mélancolie. Pourtant, au hasard d'une

Billet Une brève éclaircie

rencontre, d'un trajet agrémenté par la présence d'une passagère d'occasion, on se surprend à sourire, à parler, à communiquer avec une personne incon nue mais aimable, chaleureuse et sympathique. Alors, l'espace d'une traversée de tunnel, on sort de la grisaille, on s'évade, pour oublier la routine et les soucis quotidiens. On retrouve un peu d'humanité dans ce monde sans pitié. Voilà qu'une brève éclaircie vient d'égayer notre vie avant que la réalité ne vienne nous replonger dans la triste actualité. Mais, c'est avec l'agréable sentiment de ne pas avoir perdu sa journée que l'on pourra replonger dans les bras de Morphée.

Julian Cerviño

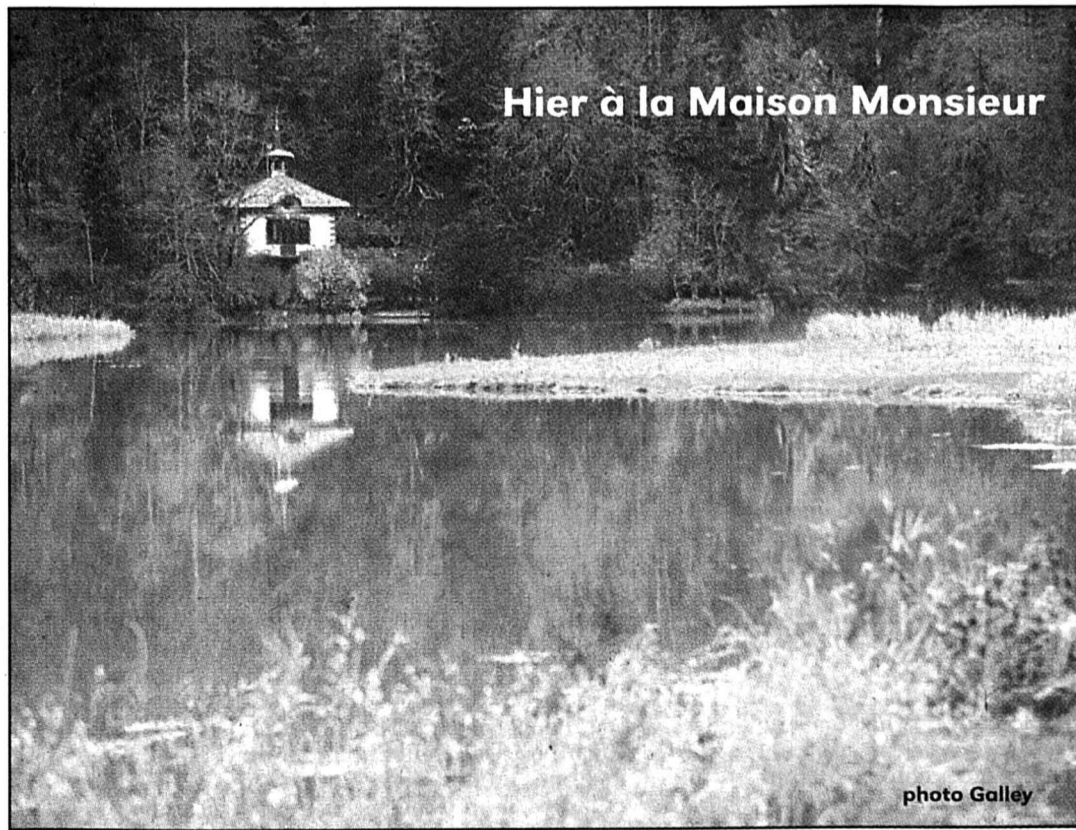


photo Galley